

N° 25 / FÉVRIER 2022

Twins

GRATUIT • NOT FOR SALE

MAGAZINE

PARTENARIAT ÉTAT - SECTEUR
PRIVÉ POUR UNE ÉCONOMIE
PERFORMANTE

GOVERNMENT - PRIVATE SECTOR
PARTNERSHIP FOR
A SUCCESSFUL ECONOMY



PATRICK ACHI

PREMIER MINISTRE
PRIME MINISTER

**« L'État ne peut plus
rester spectateur
et attendre que le secteur
privé se débâte pour
s'en sortir »**

**“The Government cannot only
be a spectator and leave the
private sector alone”**

JNP 2021
La « Vision Côte d'Ivoire
2030 » passée au peigne fin

JNP 2021
“Vision Côte d'Ivoire 2030” analyzed

FONDS COVID ET DE GARANTIE
Des experts font le point et expliquent les
modes opératoires

FUNDS AGAINST COVID AND SECURITY
Experts' assessment and operating mode

TRANSPLANTATION D'ORGANES
La Côte d'Ivoire bénéficie de l'expertise turque

ORGAN TRANSPLANTATION
Côte d'Ivoire benefits from Turkish expertise



SICOGI

SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION
ET DE GESTION IMMOBILIÈRE

Les Pionniers de l'immobilier à votre service

visitez: www.sicogi.com

DÉCOUVREZ NOS PROGRAMMES



CORAIL
GRAND-BASSAM

- Nouvelle cité verte, située à Grand-Bassam sur la nouvelle autoroute à 500m du péage.
- Appartements de 2, 3, 4 et 5 pièces de type social, économique, moyen et haut standing & villas duplex moyen standing de 6 pièces.
- Commerces, écoles, piscines, espaces verts,...



- Cité située à Abobo PK18, sur la route d'Anyama.
- Appartements de 3 et 4 pièces de type économique.
- Commerces.



- Cité située à Yopougon Azito en bordure de lagune.
- Appartements de 3 et 4 pièces de type économique.
- Commerces.

  @sicogi

Adjamé, Bd Général De Gaulle,
Immeuble Le Mirador
01 BP 1856 Abidjan 01



25 20 01 09 05
25 20 00 36 26

En partenariat avec:



80 200 800 (24h/7j)
nsia@nsia-banque.com

MERCI

Les 8 et 9 novembre derniers, nos tourtereaux, L'État et le Secteur Privé ont décidé d'aller en croisière « Côte d'Ivoire solidaire » en mettant désormais le cap sur la vision 2030.

Tout un programme. Entre amoureux. Dont le contenu aura été dévoilé au cours de cette JNP 2021 au Sofitel Hôtel Ivoire.

La JNP aura porté ses nouveaux habits ! 2 jours désormais au lieu d'une seule journée, un programme remanié, plus étoffé, des acteurs et des participants plus investis !

Et la même passion amoureuse : Faire de notre pays la locomotive économique de la sous-région, passion déroulée à l'intérieur d'un carnet de route du couple et dénommé *Côte d'Ivoire vision 2030*.

Le moment est venu de dire **MERCI**.

En effet, pour mieux cheminer, il est utile de dire **MERCI**.

Merci, expression de la gratitude. Encore faut-il savoir le dire pour que se manifeste le sésame de la reconnaissance qui réjouit tout autant celui qui donne que celui qui reçoit.

L'échange réciproque, sa permanence et son universalité, son cadre moral et juridique consolidé par l'idée de justice, il n'y a là rien moins, à vrai dire, que le ciment de toute société humaine.

La gratitude nous aide à jeter un œil derrière soi pour apprécier le chemin parcouru et souffler un peu dans notre quête constante d'atteinte de nos objectifs. Dire merci donne un sens à notre passé, apporte la sérénité à notre présent et crée une vision positive du futur.

L'après JNP 2021 est donc une affaire de **MERCI** !

Merci ! d'abord à l'État

A commencer par le Premier Ministre, Président du Conseil de Concertation, parrain de l'activité, qui aura donné son onction pour disséminer Côte d'Ivoire 2030, notre nouvelle boussole.

Puis au Ministre de l'économie et des finances, Président du Comité Technique de Concertation (CTC), Président de la JNP 2021.

Sans oublier le Ministre en charge de l'Industrie, vice-président du CTC.

Hommage sera également rendu au Ministre en charge du développement du Secteur Privé et au Ministre en charge des PME, toujours constants à nos côtés.

Merci ensuite au Secteur Privé ...

La CGECI, la FIPME, l'APBEFCI, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre Nationale des Métiers et la Chambre Nationale d'Agriculture... sont venus jouer leur partition dans cette symphonie pour une économie plus performante !

Merci à l'UEMOA...

Le Bénin, le Burkina, le Mali, le Sénégal, le Togo..., avec à leur tête le commissaire de la Côte d'Ivoire pour l'UEMOA, ont tenu à communier avec nous dans cette désormais grand-messe...



Par **Mariam FADIGA FOFANA**,
Secrétaire exécutif du CCESP

Merci à tous les partenaires et à tous les acteurs...

Qui ont pris d'assaut l'espace B2G, les ateliers thématiques, les panels, pour marquer leur intérêt à développer notre pays dans une logique de création de richesses

Merci aux prix du partenariat et aux prix spéciaux.

Des prix mérités... La reconnaissance de la nation et l'espérance pour un avenir radieux pour la Côte d'Ivoire en marche vers l'horizon 2030.

Merci enfin à toutes les équipes ...

Qui auront permis la réalisation de ce rêve ... l'aventure continue...

Merci à tous et à chacun ... Tout simplement !

L'après JNP est également une affaire de demande de pardon ! D'un point de vue étymologique, le **pardon** provient du latin « *perdonare* » et désigne l'action de « *donner complètement* ».

« *Demander pardon est un acte en deux mouvements* » :

- Le premier mouvement est **centré sur soi** : « *Je regrette mes actes, mes paroles...* ». Il peut être motivé par un besoin de paix intérieure, une culpabilité ;
- Le deuxième est **centré sur l'autre** : « *Je voudrais que tu me pardonnes la souffrance que tu as ressentie de mon fait* ». C'est un besoin de paix relationnelle.

Pardon donc pour les ratés, les insuffisances, les limites, les écarts...

Pardon à tous et à chacun... Tout simplement !

Nous tâcherons de mieux faire la prochaine fois !

Au total, la JNP version 2021, aura permis aux acteurs du dialogue public privé, à l'État et au Secteur Privé notamment, de mettre en exergue les impacts de la crise économique née de la pandémie liée à la covid 19 à l'échelle nationale et sous régionale ; de faire ressortir les axes clés de la politique de l'État et de la stratégie des entreprises dans la perspective d'une relance économique post-covid ; de mettre en lumière les articulations de la vision stratégique Côte d'Ivoire 2030 ; d'identifier les synergies nécessaires entre l'État et le Secteur Privé dans la perspective de réalisation de la vision Côte d'Ivoire 2030 et de faire des propositions en vue de renforcer le partenariat État Secteur Privé dans la perspective de réalisation de la vision Côte d'Ivoire 2030.

Comment ne pas souhaiter que ce dialogue reparte de bon pied, avec des vœux de réussite, de bonheur et de santé à tous les acteurs, et une fructueuse et féconde année 2022 pour l'économie ivoirienne !

TWINS 25 en plante déjà le décor !

Merci de l'accueil que vous lui réserverez !

P.3	MOT DE LA DIRECTRICE DE PUBLICATION
P.4	SOMMAIRE
P.6	EDITORIAL
P.9	ACTU
P.14	EVENT
P.36	FOCUS SUR LE CCESP
P.54	A LA UNE
P.66	ENTREPRENEURIAT
P.72	GRAND ANGLE
P.76	LUCARNE
P.80	TOUT SUR
P.84	ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
P.102	SANTÉ DE L'ECONOMIE.
P.121	JNP 2021



FOCUS SUR LE CCESP

Première édition des journées économiques de San Pedro

16 RECOMMANDATIONS POUR REDYNAMISER L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION



ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Transplantation d'organes

LA CÔTE D'IVOIRE BÉNÉFICIE DE L'EXPERTISE TURQUE



SANTÉ DE L'ÉCONOMIE

Reprise Post-Covid

L'HEURE DE L'ACTION AUTOUR DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT



À LA UNE

Patrick Achi, Premier Ministre de Côte d'Ivoire

« FAIRE EN SORTE QU'À L'HORIZON 2030, L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE SOIT INDUSTRIALISÉE, QUE LE PEUPLE IVOIRIEN SOIT MAJORITAIREMENT AFFRANCHI DE LA PAUVRETÉ ET DE LA VULNÉRABILITÉ »

P.5	FOREWORD
P.7	EDITORIAL
P.13	NEWS
P.47	FOCUS ON CCESP
P.60	NEWS
P.68	ENTREPRENEURSHIP
P.74	SPOTLIGHT
P.78	LOOKING AT
P.81	ALL ABOUT
P.95	BUSINESS ENVIRONMENT
P.115	ECONOMIC HEALTH

**NEWS**

Patrick Achi, Prime Minister of Côte d'Ivoire
 "MAKE THE COUNTRY AN INDUSTRIALIZED ONE AND HELP THE IVORIAN POPULATION GET FREE FROM POVERTY AND VULNERABILITY BY THE END OF 2030."

**FOCUS ON THE CCESP**

First edition of San Pedro Economic Days
 16 RECOMMENDATIONS TO DEVELOP THE REGION'S ECONOMY

**BUSINESS ENVIRONMENT**

Organ transplantation
 CÔTE D'IVOIRE BENEFITS FROM TURKISH EXPERTISE

**ECONOMIC HEALTH**

Post-Covid economic recovery
 THE STATE AND THE PRIVATE SECTOR FACING UP TO THEIR RESPONSIBILITIES



2030 : VISION « ADJOUALÉ » « ON S'EN VA LÀ -BAS COMME ÇA ! »

Par Charles ZOKO SÉBÉ

Rédacteur en Chef / zokosebe@gmail.com

« 2030 » : Entendez Côte d'Ivoire vision 2030 ... le nouvel hymne de croissance en Eburnie, qui place l'être humain au cœur de la stratégie de développement. C'est-à-dire qu'en 2030, on aura un Ivoirien mieux formé, en meilleure santé, plus productif, assumant pleinement ses responsabilités et exerçant ses droits et devoirs citoyens. Un peuple fier de ses valeurs et émergent vers une classe moyenne plus importante ; une société plus moderne, des populations plus unies, épanouies et en paix dans un État de droit.

Bon ! ceci est ce qui est écrit et dit ! Sauf que celui qui est chargé de mettre cela en musique s'appelle Patrick Achi Jérôme alias « ADJOUALÉ ».

« ADJOUALÉ », en pays Akyé, signifie « l'homme qui fait ce qu'il dit » ! Autrement dit, l'homme de parole !

De fait, la parole est l'expression de notre être même - que cela nous apparaisse dans la nudité du cœur, dans le déploiement vrai de ce que nous regardons ou dans l'expérience de la beauté où la chose se découvre à nous dans tout son éclat. Et la parole donnée manifeste la capacité humaine de s'affirmer soi-même en dépit de toutes les contraintes matérielles. Elle est le dévoilement de la personnalité réelle d'un individu ! Et notre « ADJOUALÉ » ne recule devant rien pour montrer qu'il est un homme d'honneur ! Et qu'il n'a qu'une seule parole !

« ON S'EN VA LÀ -BAS COMME ÇA ! » est la nouvelle trouvaille des Ivoiriens (Ah ! Ces ivoiriens ! Qui ont le génie de tout tourner en dérision !) pour dire que « nous mettons le cap sur ... » !

En un mot comme en mille : *Cap sur la Côte d'Ivoire 2030 avec la vision* Patrick Achi Jérôme.

Titulaire d'une maîtrise de physique obtenue à l'Université d'Abidjan-Cocody en Côte d'Ivoire et d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Electricité (ESI) en France, Patrick Achi a également un Master en management, obtenu de l'Université de Stanford.

Notre Premier Ministre, rompu à la tâche, est un guerrier dans l'âme. A son actif : la construction de 3ième pont d'Abidjan, le pont de Jacquville, le pont de Bouaflé...

Habitué des prouesses techniques, cet homme est un chef !

Mais la prouesse technique est surtout un moyen, non une fin en soi.

C'est pourquoi, il entend déployer Côte d'Ivoire vision 2030 comme un récital ! Cette séance artistique donnée par un seul interprète ou consacrée à un seul genre.

« Récital » provient du verbe anglais *to recite*, lequel ne recouvre pas seulement la signification du français « réciter » (déclamer de mémoire), mais correspond au verbe « dire » dans l'acception « dire des vers ». En français, la mémoire prime sur la déclamation ; en anglais, la déclamation publique l'emporte sur l'idée de mémoire. Cette différence n'apparaît cependant pas dans *recitation*, qui correspond exactement à son équivalent français.

Joué avec un motif en tierces parallèles, avec des rafales d'octaves brisées, des accords rapides, des traits en arpèges et des gammes ou des octaves : il s'agit bien d'une partition pour virtuose.

La virtuosité permet de créer des sonorités nouvelles, d'une ampleur

orchestrale bien que fondées sur des gestes typiquement pianistiques.

C'est la raison pour laquelle, « HAN KANIEN » (notre lumière), un autre de ses surnoms en pays akyé, veut faire dans l'originalité, rompant ainsi avec ces sautilllements et autres tourbillons qui gangrènent la société ivoirienne.

Mais pour que cela soit possible, « KAMANON » (le blanc, toujours en pays akyé) entend relever de nombreux défis. Il s'agit de doubler le revenu par habitant sur 10 ans (de 1721 à 3440 dollars), réduire le taux de pauvreté de 39% à 20%, d'accroître le taux d'investissement global de 22 % à 40% et de créer massivement des emplois (8 millions d'emplois pour 19 millions de personnes en âge de travailler sur 35 millions habitants) etc... sur la période de 2020 à 2030. Et cela passe nécessairement par l'accélération et de la transformation du modèle de développement et de la transformation structurelle et culturelle de l'administration. Sans oublier la gouvernance, la fin de la corruption, etc...

TWINS 25 déroule donc au Premier Ministre Patrick Achi Jérôme, le tapis rouge...pour une séance d'extase en *ré* majeur, ambitieuse, brillante aussi, avec un premier mouvement tonique et débordant d'enthousiasme, un *Andante*, « Rondeau en polonaise », superbement inventif, et surtout un impressionnant finale. Qui vous transportera en 2030 !

De l'art ! Tout simplement !

En tout cas, c'est « LÀ -BAS ON S'EN VA COMME ÇA ! »

Bonne écoute, que dis-je, bonne lecture et à très bientôt !

By Charles ZOKO SEBE,
Chief editor / zokosebe@gmail.com

2030: VISION of « ADJOUALÉ » « ON S'EN VA LÀ -BAS COMME ÇA ! »

“2030” means “Côte d’Ivoire vision 2030”... the new growth anthem in Eburnie, which makes human beings the heart of the development strategy. Thus, by 2030, we will have a better trained, healthier, more productive ivoirian people, fully assuming their responsibilities and exercising their rights and civic duties. We expect a proud person emerging towards a larger middle class; a more modern society, a peaceful environment where anybody can take advantage of the new era.

The person who should turn this vision into reality is the Prime Minister Achi Patrick Jerome known as «ADJOUALÉ».

“ADJOUALÉ”, in Akyé country, means “the man who does what he says”! In other words, the man of his word!

Graduated with a Master’s degree in Physics from the University of Abidjan- Cocody in Côte d’Ivoire and an Engineering Degree from the “Ecole Supérieure d’Electricité” (ESI) in France, Patrick Achi also has a Master’s degree in Management from Stanford University.

TWINS 25 is therefore rolling out the red carpet for the Prime Minister Patrick Achi Jerome...!”
Enjoy your reading!



Twins

BIMESTRIEL GRATUIT ÉDITÉ PAR
Le Comité de Concertation
État-Secteur Privé

DIRECTEUR DE PUBLICATION

: Mme Mariam FADIGA FOFANA

RÉDACTEUR EN CHEF

: Charles ZOKO SÉBÉ

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

: Georges COPRÉ

RÉDACTEUR EN CHEF TECHNIQUE

: Hervé KOUTOUAN

SECRETARIAT DE LA REDACTION

: Ébenisaire N'CHO

RÉDACTION

: Eugène N'DRI / Patrice BAN

Marina KOUAKOU / Fatou DIALLO

Serge SÉKÉ / Ismaël COULIBALY

Yacouba CISSÉ / Souleymane SANGARÉ

Kadiata FADIKA / Marius NOUZA

Jean-Hyppolithe DRUIDE / Khadija ZOKO SEBE

TRADUCTION

: Dr Yssouf TOURÉ

RÉVISION

: F. E. Christopher

COLLABORATION

: Mme Mariama Diarra Bakayoko

Mme Yéo Tchawa BOLI / Souleymane OULAÏ

Mory FADIGA / Koné Pefoungo WANOGO

Sanata Kpagnie KONÉ / Inza CISSÉ

RÉGIE / ÉDITION

: Abm Consult

Email

: info@abm-consult.com,

Site web

: www.abm-consult.com

Contact

: + 225 22 44 50 42 - Fax : +225 22 44 11 31

INFOGRAPHIE

: Le SAG

Dépôt légal

: N° 11407 du 18 août 2014

TIRAGE

: 5 000 exemplaires

SORTEZ DES SCHÉMAS CLASSIQUES, MULTIPLIEZ VOS OPPORTUNITÉS

BonusPlus

votre épargne prend
du volume



Augmentez votre épargne, multipliez vos opportunités

- Souscription gratuite
- Ouvert à tout le monde
- Epargne Minimum : 100 000 FCFA
- Découvert associé*

Tél. : (+225) 27 20 25 43 43 / 01 71 99 33 33
www.banquepopulaire.ci



Partout, proche de vous

Par Patrice Ban

EXPORTATION DES PRODUITS LOCAUX : L'UE, PREMIÈRE DESTINATION DES PRODUITS IVOIRIENS AVEC 34,2%

Avec 34,2%, l'Union européenne (UE) représente la première destination des produits ivoiriens, selon un rapport du ministère ivoirien de l'Économie et des



finances, contre 19,3% pour l'Asie, 14,4% (Amérique), 14,2% (la CEDEAO et 10,8% (l'Europe hors UE). « Comparativement à 2019, les parts de l'UE, de la CEDEAO et des autres pays européens baissent respectivement de 1,6 ; 4,2 et 1,0 point de pourcentage tandis que celles de l'Asie et de l'Amérique croissent respectivement de 2,4 et 2,7 points de pourcentage », fait observer le rapport. Toujours selon le document, les principales destinations des exportations ivoiriennes sont les Pays Bas (10,5%), la Belgique (5,4%), la France (5,3%) et l'Allemagne (5,1%). Mais les principaux acquéreurs des produits ivoiriens se trouvent en Asie, notamment la Malaisie (6,0%), le Vietnam (4,3%), la Chine (3,3%) et l'Inde (2,8%). « Ces exportations concernent majoritairement le cacao fèves, le caoutchouc naturel, la noix de cajou et le coton en masse », précise le rapport. Les exportations ivoiriennes ont également pour destinations les États-Unis (12,0%) et le Canada (1,7%), la Suisse (5,0%) et le Royaume-Uni (3,1%). Dans la zone CEDEAO, les principaux clients de la Côte d'Ivoire sont le Mali (4,4%), le Burkina Faso (2,7%) et le Ghana (2,5%). Concernant les importations, l'Asie demeure le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire avec 35,9% des achats en valeur, suivie de l'UE (31,8%).

ACCÈS AU CRÉDIT-BAIL : LA BNI ET LA SFI SIGNENT UNE CONVENTION

La Banque Nationale d'Investissement (BNI) et la Société Financière Internationale (SFI) ont signé un accord de coopération afin de fournir aux entreprises des offres de crédit-bail, mieux adaptées à leurs besoins. Selon le Directeur général adjoint de la BNI, Jérôme Ahua, depuis plus de 50 ans, la BNI axe sa politique sur l'écoute, le conseil, le suivi et l'accompagnement. D'où sa volonté d'apporter son appui aux entreprises ivoiriennes à travers ce partenariat avec la SFI. Pour le Directeur général adjoint de la BNI, avec cet accord, la banque implémentera plus rapidement le crédit-bail comme nouvel instrument d'accompagnement de sa clientèle en général et plus particulièrement la clientèle PME/PMI. "En intégrant le crédit-bail au sein de la BNI, nous nous dotons d'une solide infrastructure capable d'accompagner la transformation structurelle de l'économie ivoirienne sur le long terme.", a-t-il rassuré. Le représentant résident de la SFI en Côte d'Ivoire, Olivier Buyoya, a indiqué qu'avec cet accord sa structure franchit une étape décisive dans le processus d'amélioration des conditions d'accès au financement des micros, petites et moyennes entreprises en Côte d'Ivoire. Selon lui, la SFI place l'accès au financement au centre de ses préoccupations, au cœur de sa stratégie et travaille pour la promotion du crédit-bail comme mécanisme de financement alternatif et innovateur pour les PME et les entrepreneurs. "Notre mission est de favoriser l'accès au financement et de soutenir le développement économique local en Afrique subsaharienne et notamment en Côte d'Ivoire." a-t-il précisé. "Ce projet préparera la BNI à acquérir les connaissances nécessaires et à se positionner comme un acteur important

pour le développement du marché de crédit-bail en Côte d'Ivoire." a-t-il ajouté, confiant que la BNI est la toute première institution financière ivoirienne à signer un partenariat avec IFC en vue de démarrer ses opérations de crédit-bail comme moyen d'accroître l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises. La Côte d'Ivoire est un vaste marché pour le crédit-bail. Selon un rapport du ministère de l'Économie et des finances, la part du crédit-bail dans le financement de l'économie ivoirienne reste encore marginale, s'élevant à seulement 134,47 milliards Fcfa sur un encours total de 7065 milliards Fcfa au cours de l'année 2018.





BRIDGE BANK GROUP
COTE D'IVOIRE

Avec vous au cœur
de notre stratégie

Meilleure banque ivoirienne 2021
Pépîte de l'accueil depuis 3 ans
Certifiée ISO 9001 version 2015
Gage de qualité et de performance



www.bridgebankgroup.com

Par Patrice Ban

RESSOURCES HUMAINES : LE RIGRH FAIT SA RENTRÉE SOLENNELLE 2021-2022



Le Réseau ivoirien des Gestionnaires des Ressources humaines (RIGRH) a fait sa rentrée solennelle 2021-2022, à travers un panel autour du thème : « Rémunérations et avantages sociaux en Côte d'Ivoire : pratiques et tendances » et une cérémonie d'hommage à ses pionniers, le vendredi 26 novembre 2021, à la salle de conférence des Jardins du Rail au Plateau.

Les objectifs étaient, entre autres, d'honorer les membres du RIGRH, consolider les liens avec les partenaires, renforcer les capacités des différents acteurs des ressources humaines, faire du réseau un acteur clé dans tous les domaines, etc. Toute chose qui cadre bien avec la vision globale du réseau : « Co-construire un Nouveau Monde du travail ».

Une enquête réalisée par Grey Search Africa a présenté l'état des lieux de la fonction des Ressources humaines en Côte d'Ivoire. Selon Leila Richard Touma, patronne de Grey Search Africa, ce guide de salaires réalisé sur des témoignages de plus de 5000 personnes est un outil d'aide à la décision pour les entreprises et à la négociation pour les talents, etc.

Le panel qui a suivi s'est intéressé au thème général « Rémunérations et avantages sociaux en Côte d'Ivoire : pratiques et tendances ». Les panélistes reconnus comme de brillants managers en ressources humaines ont estimé qu'il faut plus d'engagements dans la valorisation de la fonction du directeur des ressources humaines, et surtout améliorer les services en s'ouvrant à l'évolution du temps.

Par ailleurs, un hommage a été rendu aux illustres disparus de la fonction RH tels que Marty Antoine Jean-Pierre, consultant formateur en management des ressources humaines et droits du travail, et M. Kotoklo René Clément, consultant en ressources humaines et management. Des trophées ont été décernés à leur famille pour saluer leur mémoire.

Le mérite des anciens RH devenus aujourd'hui des directeurs généraux dans leur entreprise respective a été également reconnu. Il s'agit de Eliane Yacé, directrice générale de la

Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (BHCI), M. Soro Tiohotoho, directeur général de la Société ivoirienne de raffinage (SIR), M. Éhui Jérôme, directeur général de Versus Bank, et Mme N'Drin Bonny Emma, Directrice générale de la Mutuelle des Agents de l'Eau et de l'Électricité (MA2E).

Une mention spéciale a également été faite à l'endroit de ceux qui sont déjà à la retraite, dont Mme Diéi Rosemonde, MM. Mao Mar, Cissé Marfi et Moussa Dembéle.

Les membres du bureau du RIGRH n'ont pas été oubliés lors de cette cérémonie d'hommage. Des médailles leur ont été remises pour saluer le travail acharné qu'ils accomplissent au quotidien pour le compte de l'association.

Pour le président du RIGRH, Souleymane Soro, il s'agissait de répondre aux défis lancés au cours de l'année 2021, et d'apporter un soutien dans l'avancement et la réalisation des différentes missions.

« Il fallait réfléchir et pérenniser les acquis, et faire mieux que l'année dernière. C'est pour cela que nous parlons de co-construction qui va se faire avec tous les acteurs, les dirigeants d'entreprise, les travailleurs et même les parties prenantes au niveau patronal et de la population, car c'est ensemble que l'on construit une nation forte comme la Côte d'Ivoire », a-t-il ajouté.

Le président du RIGRH a également exprimé toute sa gratitude à tous les membres de son bureau, ceux et celles qui sont restés fidèles à ses côtés, et ont fait des efforts pour soutenir et accompagner chacune des activités, et ce, depuis une décennie.

Il faut souligner que cette cérémonie a enregistré la participation de près de 200 personnes.

Le RIGRH existe depuis 10 ans, il a pour mission, entre autres, de constituer un cadre de réflexion d'échanges d'expériences professionnelles et de perfectionnement des gestionnaires des Ressources humaines, promouvoir la fonction de GRH par le renforcement des capacités, etc.



Nous investissons dans la transformation, les talents et le bien-être de nos employés, nos producteurs et des communautés en Côte d'Ivoire

À travers notre objectif de réimaginer les systèmes agricoles et alimentaires mondiaux, nous sommes engagés à contribuer à la prospérité de nos employés et producteurs de cacao, noix de cajou, café, coton et hévéa ainsi que celle de nos partenaires sur la chaîne de valeur; au développement des communautés et à la régénération du monde vivant. Nos actions génèrent des impacts sociaux et environnementaux positifs alignés avec les objectifs de développement durable de l'ONU.


27

 ans de présence
en Côte d'Ivoire

13

usines


+5.000

employés


+333.000

 producteurs &
exploitations
familiales
partenaires

+2.800

 communautés
rurales partenaires

+1.000

PME partenaires


+2 M

 personnes ont vu
leur condition de
vie s'améliorer

EXPORT OF LOCAL PRODUCTS: THE EU, THE LEADING DESTINATION FOR IVORIAN PRODUCTS (34.2% OF THE MARKET SHARE)

A report by the Ivorian Ministry of Economy and Finance has shown that the European Union (EU) market remains the first shipping destination for Ivorian products (34,2%), followed by Asia (14.4%), America (14.4%), ECOWAS (14.2%) and Europe outside the EU (10.8%). The same report stipulates: “Compared to 2019, the shares of the EU, ECOWAS and other European countries have decreased by 1.6, 4.2 and 1.0 percentage point respectively while those of Asia and America have grown by 2.4 and 2.7 percentage points respectively.



ACCESS TO LEASING: BNI AND IFC SIGN AN AGREEMENT

The National Investment Bank (BNI) and the International Finance Corporation (IFC) signed a cooperation agreement to provide companies with leasing offers which better suited to their needs, on Friday, July 02, 2021 in Abidjan. According to BNI Deputy General Manager Jérôme Ahua, for more than 50 years, BNI has focused its policy on listening, advice, monitoring and support. Hence its willingness to support Ivorian companies through this partnership with the IFC. For the Deputy General Manager of BNI, with this agreement, the bank will more quickly implement leasing as a new instrument to support its customers in general and more particularly SME / SMI customers.

HUMAN RESOURCES: THE INHRM MAKES ITS FORMAL 2021-2022 OPENING CEREMONY

The Ivorian Network of Human Resources Managers (INHRM) made its formal re-entry 2021-2022, through a panel around the topic: “Compensation and benefits in Côte d’Ivoire: practices and trends” and a honoring ceremony to its pioneers, Friday, November 26, 2021, at the conference hall of the Jardins du Rail in Plateau.

The objectives were, among others, to honor the members of the INHRM, to consolidate the links with the partners, to reinforce the capacities of the various actors of human resources, to make the network a key actor in all the fields, etc. All things that fit well with the overall vision of the network: “Co-building a new world of work”.

A survey carried out by Grey Search Africa has presented the state of play of the Human Resources function in Côte d’Ivoire. According to Leila Richard

Touma, head of Grey Search Africa, this salary guide based on the testimonies of more than 5,000 people is a decision-making tool for companies and a negotiation tool for talents, etc.

The panel that followed focused on the main topic about “Compensation and Benefits in Côte d’Ivoire: Practices and Trends”. The panelists, recognized as brilliant managers in human resources, considered that there is a need for more commitment in the valorisation of the function of the human resources manager, and especially to improve services by opening up to the evolution of time.

The INHRM has been existing for 10 years and its mission is, among others, to provide a framework for the exchange of professional experiences and the development of human resources managers, to promote the HRM function through capacity strengthening, etc.



MIVA : UNE 4^e ÉDITION POUR ENGAGER LA FORMALISATION DE L'ARTISANAT

La 4^e édition du Marché ivoirien de l'artisanat (MIVA 2021) s'est déroulée du 3 au 11 décembre au palais de la culture de Treichville autour du thème "L'Artisanat et les PME face au défi de la restructuration et de la formalisation pour une Côte d'Ivoire solidaire".

S'exprimant sur l'importance du thème, le ministre de la Promotion des Petites et moyennes entreprises (PME), de l'Artisanat et de la Transformation du secteur informel, Félix Anoblé, a précisé qu'il s'agit de faire reculer de manière significative, l'ombre de l'informalité qui gangrène les PME et le secteur de l'artisanat, afin de les rendre plus compétitifs

et prospères pour une contribution efficiente à l'économie nationale.

Au cours des dix jours du Marché, le public a eu droit à des expositions-ventes de produits artisanaux, des panels thématiques, des ateliers de formation et de démonstration, et des rencontres d'échanges B To B et B To C.

Le MIVA a été institué en 2014. Le ministre d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, a procédé à l'ouverture de cette 4^e édition au nom du Premier ministre Patrick Achi.



Arrivée du ministre d'État Kobenan Adjoumani représentant le Premier ministre et du ministre Anoblé, en charge des PME de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel.



Échanges entre les ministres Kobenan Adjoumani et Félix Anoblé et Mme Affou Touré-Samb, Commissaire Générale du MIVA.



Intervention de Mme Affou Touré-Samb, Commissaire Générale du MIVA.



Par Ébenisaire N'CHO

FORUM ÉCONOMIQUE CÔTE D'IVOIRE-AFRIQUE DU SUD

Le Président sud-africain Cyril Ramaphosa a effectué une visite officielle en Côte d'Ivoire du 1er au 3 décembre. Le jeudi 2 décembre 2021, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba a procédé à l'ouverture du Forum économique Côte d'Ivoire-Afrique du Sud, au Sofitel Hôtel Ivoire à Abidjan.

« Je déclare, au nom du Gouvernement ivoirien, ouvert le Forum économique Côte d'Ivoire-Afrique du Sud sur les opportunités d'affaires et d'investissement en Côte d'Ivoire », a indiqué le ministre Souleymane Diarrassouba qui a profité de cette

tribune pour vendre la destination Côte d'Ivoire aux nombreux investisseurs, dont plus de 90 chefs d'entreprise membres de la délégation du Président Cyril Ramaphosa.

Il en a profité pour rappeler l'excellence de la coopération entre les deux pays qui dure depuis 1992. En effet, l'Afrique du Sud qui se positionne comme le deuxième pays client demeure un partenaire économique de choix pour la Côte d'Ivoire. À la clef, des échanges commerciaux dont le niveau est de 371 milliards FCFA, avec un solde positif de l'ordre de 248 milliards FCFA en faveur de la Côte d'Ivoire.



Les différents intervenants Ivoiriens et Sud-Africains.



Une vue des personnalités présentes.



Le ministre Diarrassouba et le représentant Sud-Africain.



Photo de famille.

Idriss TRAORE

*Cadre Supérieur de Sécurité Sociale
Directeur Général de la Protection Sociale
au Ministère de l'Emploi et de la Protection
Sociale.*



« Bâtir une protection sociale de qualité en Côte d'Ivoire »

Présenter nous un peu la protection sociale en Côte d'Ivoire ?

La protection sociale est avant tout un droit humain. Elle se définit comme un ensemble de politiques et de programmes visant à réduire et à prévenir la pauvreté et la vulnérabilité tout au long du cycle de vie des populations. Elle comprend un ensemble de prestations et de services dont les plus courants sont les soins médicaux, les indemnités de maladie, les prestations de maternité, d'accidents de travail et celles très connues de vieillesse appelées couramment « la retraite ».

En Côte d'Ivoire, le système de protection sociale comprend deux (2) grandes composantes que sont l'assurance sociale, c'est la branche contributive de la protection sociale qui est souvent liée à l'emploi et les services d'action sociale qui en constituent la branche non contributive.

La branche contributive de la protection sociale est principalement mise en œuvre par les Institutions de Prévoyance Sociale (IPS) que sont la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) qui assure la couverture des travailleurs du secteur privé et des travailleurs indépendants, la Caisse Générale de Retraite des fonctionnaires et Agents de l'État (CGRAE) et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) qui est chargée de la gestion de la Couverture Maladie Universelle (CMU). Cette branche contributive est également assurée par les Mutuelles sociales dont la plus importante est la Mutuelle Générale des Fonctionnaires de Côte d'Ivoire (MUGEFCI).

En ce qui concerne la branche non contributive de la

protection sociale, elle est assurée par un ensemble de dispositifs nationaux notamment les Centres Sociaux du Ministère de l'Emploi et de Protection Sociale. Ces Centres Sociaux sont les premiers « Guichets » auxquels peuvent s'adresser les populations en difficulté. Ce sont des structures publiques, ouvertes à tous les habitants et qui développent des activités et des services dans les domaines les plus variés notamment l'assistance sociale ou l'aide sociale, l'insertion socioprofessionnelle, la protection des groupes vulnérables (enfants, femmes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.). C'est le lieu pour moi, d'inviter nos populations à fréquenter davantage ces centres sociaux qui sont repartis sur l'ensemble du territoire national.

Qu'est-ce que la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) ?

En vue de construire progressivement un système de protection sociale qui renforce les capacités des ménages et individus les plus vulnérables et qui permet aux populations de mieux gérer les risques sociaux, le Gouvernement ivoirien a adopté lors de sa session du Conseil des Ministres du 21 mai 2014, une stratégie nationale de protection sociale qui comprend quatre (4) axes d'intervention, à savoir : **Axe 1 : Amélioration du niveau de vie des plus pauvres ; Axe 2 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et de l'investissement dans le capital humain ; Axe 3 : Accompagnement des groupes vulnérables dans la prévention et la réponse aux risques d'abus, violence, exploitation, discrimination et exclusion ;**

Axe 4 : Atteinte progressive de niveaux plus élevés de protection sociale.

La mise en œuvre de cette stratégie implique au quotidien plusieurs ministères sectoriels vu le caractère transversal de la protection sociale ainsi que l'appui constant des partenaires techniques et financiers, notamment, l'Unicef, le BIT, le PAM, la Banque Mondiale, la BAD, l'UE, la Coopération Japonaise (JICA), la Coopération Allemande (GiZ), etc.

Quel bilan pouvez-vous faire au terme de l'année 2020 ?

Vous savez, dans le domaine de la protection sociale, la Côte d'Ivoire a fait d'énormes progrès grâce à un ensemble de réformes et d'interventions contenues dans la Stratégie Nationale de Protection Sociale qui ont contribué à renforcer la résilience des couches fragiles. De façon concrète et sans être exhaustif, l'on peut citer :

- ❑ La généralisation de la Couverture Maladie Universelle (CMU) à l'ensemble de la population résidant en Côte d'Ivoire depuis le 1er juillet 2019, ce qui constitue une avancée importante en matière de bien-être des populations ;
- ❑ L'institution d'un régime social des travailleurs indépendants (RSTI) permettant à cette frange importante de la population active (agriculteurs, commerçants, transporteurs, etc.) de bénéficier des prestations contre les risques de maladie, de maternité, d'accident de travail et de vieillesse, ce qui constitue une première ;
- ❑ La création d'un régime de retraite complémentaire par capitalisation des fonctionnaires et agents de l'État, afin d'améliorer le niveau de pension des fonctionnaires ;
- ❑ La mise en œuvre des filets sociaux productifs avec 227 000 ménages bénéficiaires, issus des 31 régions du pays, avec des transferts monétaires directs d'un montant de 36.000 FCFA par trimestre ;
- ❑ le recrutement dérogatoire de 558 personnes en situation de handicap à la fonction publique sur la période 2018-2020 et la prise en charge de plus de 2 187 personnes âgées dans le cadre de la phase pilote du Projet National d'Assistance aux Personnes Agées (PNAPA) ;
- ❑ la mise en place des Fonds d'aide d'urgence et de solidarité pour faire face aux conséquences de la COVID-19, notamment, le Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI) et le Fonds Spécial de Solidarité et de Soutien d'urgence Humanitaire (FSSH) ;
- ❑ L'augmentation des capacités d'accueil des infrastructures sociales de base à travers notamment la création de 19 centres sociaux dans les zones les plus pauvres pour davantage rapprocher les programmes de protection sociale des populations défavorisées.



Quelles sont les perspectives en matière de Protection sociale ?

Dans le cadre du PND 2021 – 2025, l'objectif affiché par le Gouvernement est d'inclure plus de 50% de la population ivoirienne (soit près de 12 millions de personnes) dans le système de protection sociale. Un tel objectif, au-delà de l'ambition qu'il porte, induit une véritable révolution dans le domaine de la protection sociale en Côte d'Ivoire. A ce titre, nos mécanismes classiques vont devoir se redimensionner de façon importante pour permettre l'effectivité de cette extension de la protection sociale.

Ainsi, la couverture maladie universelle (CMU), le régime social des travailleurs indépendants (RSTI), le régime de retraite complémentaire des fonctionnaires et agents de l'État, les filets sociaux productifs, les réponses vigoureuses en direction des couches vulnérables face à la crise sanitaire, la prise en charge et la protection des groupes vulnérables notamment les personnes âgées et les personnes en situation de handicap seront tous poursuivis et amplifiés durant les années à venir.

L'accès aux services sociaux de base sur toute l'étendue du territoire en particulier dans les régions les plus pauvres sera renforcé à travers la construction de nouveaux édifices ainsi que la réhabilitation des structures en état de dégradation.

Et enfin, la communication sur l'ensemble des programmes de protection sociale sera intensifiée pour encore plus de proximité avec les populations.



MPME AFTERWORK : LE MINISTRE FELIX ANOBLÉ INVITE LES PME À SE FORMALISER

Le Mouvement des Petites et Moyennes Entreprises (MPME) a organisé son deuxième afterwork, le 30 novembre à l'Hôtel Azalai.

Le ministre Felix Anoblé, de la Promotion des PME, de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel a pris part à cette rencontre en qualité de keynote speaker, sur le thème : « La politique de promotion des PME : États des lieux et perspectives ».

En sa qualité de ministre de tutelle, M. Felix Anoblé, a avec le franc-parler qu'on lui connaît, invité toutes les PME de Côte d'Ivoire à se formaliser et à fédérer leurs efforts afin de parler d'une seule et même voix, pour espérer occuper la place qui leur revient dans le tissu économique ivoirien.

Cette rencontre qui intervenait deux mois jour pour jour après le renouvellement des instances dirigeantes du MPME, qui a vu Mme Patricia Zoundi Yao être portée à la tête de cette organisation, a servi de cadre à l'accueil de 100 nouvelles PME adhérentes.

Le tout premier Afterwork du genre a été organisé le 20 octobre 2021 et a vu la participation de deux-cents (200) Membres.

L'équipe dirigeante du MPME entend poursuivre cette activité qui vise à accentuer le réseautage entre les membres et surtout à faire découvrir cette association aux différents partenaires.



Au centre le ministre Félix Anoblé en charge des PME pendant les échanges.



Une intervenante.



Les responsables de Mansa Bank étaient aussi présents.



Remise de présents au ministre Félix Anoblé.



M. Yapi et Mme Patricia Zoundi Yao, encadrant le ministre.



Photo de famille avec quelques nouveaux membres.

Par Hervé KOUTOUAN

STRATÉGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE : LE RAPPORT BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE PRÉSENTÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2018 – 2020 de la Stratégie nationale de Protection sociale (SNPS), une rencontre a été organisée, le 18 août 2021, avec les membres de la Plateforme nationale de Protection sociale (PNPS) et les Partenaires techniques et financiers (PTF).

Cette réunion qui avait pour cadre l'hôtel Novotel au Plateau, a permis de présenter à l'ensemble des points focaux par ministère technique concerné ainsi qu'aux PTF, le rapport bilan de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Protection sociale (SNPS) sur la période 2018-2020 ainsi que les perspectives à l'horizon 2025.

Pour rappel, la SNPS a été adoptée par le Gouvernement lors

de la session du Conseil des ministres du 21 mai 2014, avec pour objectif global de construire progressivement un système de protection sociale qui renforce les capacités des ménages et individus les plus vulnérables et qui permet aux populations de mieux gérer les risques sociaux. Elle comprend quatre (4) axes d'intervention à savoir : l'amélioration du niveau de vie des plus pauvres et l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et de l'investissement dans le capital humain. Les deux derniers axes sont ceux de l'accompagnement des groupes vulnérables dans la prévention et la réponse aux risques d'abus, violence, exploitation, discrimination et exclusion ainsi que l'atteinte progressive de niveaux plus élevés de protection sociale.



Cet atelier a rassemblé les membres de la Plateforme nationale de Protection sociale (PNPS) ainsi que les partenaires techniques et financiers.



M. Idriss Ouattara, DG de la protection sociale remettant un exemplaire du rapport bilan aux différents participants.

Touré Faman,

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire

« Notre certification prouve que nous menons des activités irréprochables, vérifiables et traçables »

Dans cet entretien qu'il a bien voulu nous accorder, le Président de la CCI-CI nous a présenté les missions des différentes composantes et les ambitions de la direction des Infrastructures et des Services Concédés (DISC).



M. le Président, pourriez-vous nous présenter la direction des Infrastructures et des Services Concédés ?

La Direction des Infrastructures et des Services Concédés (DISC) est chargée d'exécuter tous les services dont l'Etat confie la Gestion à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) pour l'Intérêt général.

Cette direction est composée de 4 départements, à savoir, le Pesage et la certification de poids, le Transit Routier Inter-État (TRIE), le Programme de Normalisation de sécurisation des Factures (PNSF) et les Infrastructures. La direction a été créée en 2012 par l'ancien président de l'institution consulaire, M. Jean-Louis Billon.

Quelles sont les missions dévolues à chacun de ces départements ?

Le département pesage et certification de poids a pour rôle de certifier tous les poids des produits soumis au Droit Unique de Sortie (DUS) que la Côte d'Ivoire exporte, notamment le café, le cacao et l'anacarde, et aussi le coton qui n'est pas soumis au DUS etc. L'Etat nous demande de donner les poids réels des produits qui sont exportés et pour cela nous avons des inspecteurs de poids (peseurs assermentés). Ces agents, déployés sur une centaine de ponts bascules sur l'étendue du territoire national, assistent aux opérations de pesées qui permettent à la CCI-CI d'avoir les tonnages exacts des produits. Les chiffres ainsi obtenus sont communiqués aux différents ministères techniques, aux filières concernées et nous produisons des statistiques pour la douane et la direction générale des impôts etc. C'est un rôle très important que l'institution joue pour l'Etat de Côte d'Ivoire.

Au niveau du département TRIE, il faut noter que la convention de la CEDEAO TRIE qui a été signée par les Etats membres depuis 1982, permet aux pays de l'arrière-pays, n'ayant pas de façade maritime, de faire passer leurs marchandises dans les ports des pays côtiers

sans être dédouanés. Pour cela, il faut avoir une caution qui se porte garant au cas où la marchandise est déversée dans le pays de transit afin de s'acquitter des droits et taxes suspendues pour préserver les recettes de l'Etat. C'est ce rôle que joue la CCI-CI dans le TRIE. Nous avons aussi des agents aux postes frontalières, et au port d'Abidjan qui, avec l'administration douanière, ont établi une procédure pour tracer ces marchandises et s'assurer qu'elles sont effectivement sorties du territoire. Nous produisons, en outre, des statistiques qui sont mis à la disposition de nos partenaires.

Concernant le PNSF, qui est une des activités phares de la DISC, c'est depuis la loi de finances de 2005 que l'Etat de Côte d'Ivoire a décidé que toute transaction commerciale se soldait par une facture dite « normalisée » avec un sticker. La direction générale des impôts a chargé la CCI-CI de suivre la fabrication et la distribution de ces factures normalisées. La CCI-CI mène donc cette activité depuis 2005 pour l'Etat de Côte d'Ivoire.

Le département Infrastructures, quant à lui, gère tout le patrimoine de la CCI-CI, notamment les ponts bascules et tous les autres équipements ainsi que les sites à San Pedro et à Bouaké.

Pourquoi l'Etat a-t-il confié la gestion de tous ces services à la CCI-CI ?

La gestion de ces services nous a été confiée parce qu'elle fait partie des attributions de la CCI-CI. Dans le décret de création de l'institution, figure une disposition, précisément l'article 7 de ce décret 2014-593 du 16 octobre 2014 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la CCI-CI. Ladite disposition souligne que cette institution peut créer, acquérir, gérer des établissements et équipements à usage commercial et industriel tels que les ports, aéroports, gares routières, magasins généraux, docks et entrepôts, salle de ventes publiques, service de peseurs jurés. Elle peut aussi assurer des prestations d'intérêt général qui lui sont confiées par le gouvernement. Ces activités sont donc, inhérentes à notre acte de constitution, de création.

Pourrait-on avoir une idée des résultats obtenus par ces différents services ?

Au niveau de la certification des poids, les chiffres indiquent que la Côte d'Ivoire a exporté en 2020, environ 2.044.588 tonnes de cacao, 76.968 tonnes de café, 631.726 tonnes d'anacarde et 191.784 tonnes de coton.

Nous avons aussi l'activité de certification de poids de conteneurs avant embarquement appelé « SOLAS » qui nous donne les chiffres au niveau des conteneurs de tout type. Par exemple en 2020, ce sont 204.553 conteneurs qui sont sortis. De nos ports.

Au niveau du TRIE, nous avons enregistré 33.255 voyages avec 9.756 camions en 2019 et 35.071 voyages avec 8.316 camions en 2020. Nous avons aussi le nombre de déclarations et le volume en tonnes de ces marchandises, qui nous permettent de fournir à toute administration qui nous sollicite, ces chiffres. Ces statistiques sont consignées dans un rapport publié régulièrement et mise à la disposition de toute administration qui les sollicite.

Pour le PNSF, nous pouvons aussi vous donner, de façon précise, année par année, le nombre de factures personnalisées avec sticker. En 2020, par exemple, nous avons produit 13.891.544 factures personnalisées pour les entreprises, 11.918.090 stickers et 90.489 carnets pré imprimés ont été vendus.

Ce sont ces bons résultats qui valent au pesage d'être certifié aujourd'hui. Que signifie pour vous cette certification ?

C'est avec beaucoup de fierté et de plaisir que nous avons pu passer le test de la certification Iso 9001 version 2015 avec l'entreprise SGS. La certification ISO est une norme internationale, qui atteste que nous travaillons selon les procédures, référentiels et normes. Cette certification vise la satisfaction du client. Nous prenons en compte les besoins des clients et les parties prenantes pertinentes dans le système de management par la qualité (SMQ).

Notre satisfaction est grande dans la mesure où la CCI-CI, qui certifie les poids des produits exportés, peut se targuer de mener des activités irréprochables, vérifiables et traçables.

Quels sont vos prochains défis ?

Nous avons pour ambition d'étendre la certification aux autres activités telles que le PNSF, le TRIE de sorte à certifier toutes les activités de la DISC.

Sachant que nous sommes en pleine ère de digitalisation, les autres défis seraient d'améliorer la digitalisation en faisant beaucoup de process en ligne. Comme je l'ai dit plus haut, nous supervisons une

centaine de ports sur le territoire national. Nous récupérons, ainsi, les tickets de pesage, tous les jours avec les superviseurs, puis nous les saisissons dans nos bases de données. Il s'agira, donc, de connecter tous ces ports à un système ou à une plateforme de sorte que lorsqu'une pesée est faite, l'information nous parvienne directement sur notre serveur.

Pour les factures normalisées, nous envisageons, également, de passer à une version numérique afin de permettre aux imprimeurs de se connecter, depuis chez eux, à une plateforme pour avoir toutes les informations. Au niveau du TRIE, la digitalisation sera renforcée avec un système de tracking plus élaboré qui permettra à chaque acteur de suivre ses camions et toutes les alertes seront automatisées. Toutes ces actions nous permettront d'être plus efficaces ce qui nous facilitera la tâche en cas de sollicitation de nouveaux services concédés.

A ce propos, justement, le gouvernement a posé la première pierre du port sec de Ferkessedougou. Si la CCI-CI était sollicitée pour s'impliquer dans la gestion de cette infrastructure, serait-elle à même de relever le défi ?

Oui bien sûr ! Je le disais, dans les défis, que nous envisagions de prospecter d'autres services concédés. Le décret qui crée la CCI-CI nous permet de gérer des infrastructures d'intérêt général. Nous avons donc la compétence de gérer ce port sec qui sera un service d'intérêt général. L'avantage que nous avons est qu'étant une institution de l'Etat de Côte

d'Ivoire, nous n'avons pas vocation à faire des bénéfices et donc nous arrivons à rendre des services aux prix coutants. La chambre est tout à fait disposée à prendre sa part dans la gestion de ce port sec de Ferkessedougou puisque nous avons participé aux travaux préparatoires et aux études préalables. Ce qui justifie notre présence à la cérémonie de pose de la première pierre du port sec.



APPUI AUX ENTREPRISES : LA CCI-CI ET LA GIZ LANCENT LE PAPAT

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) a lancé le Programme d'Appui à la Petite Agro-Transformation (PAPAT) en vue de l'accompagnement de 100 unités et 10 groupements engagés dans la petite agro transformation. Soutenu par la Coopération Allemande à travers son programme Invest For Job, l'objectif de ce programme est de contribuer à la mise en place d'un dispositif d'appui adapté à leurs besoins, à l'amélioration de la structuration et de la compétitivité des petites unités agro-industrielles. Le lundi 31 mai 2021, la CCI-CI a organisé une séance d'information au profit des entreprises sélectionnées pour le PAPAT. Les promoteurs d'unités d'agro-transformations et groupements bénéficiaires du programme ont, ainsi, été instruits par l'équipe projet, dirigée par MM. Konan Désiré et Moussa Camara, respectivement, Coordonnateur du Programme et Point Focal Principal, sur les différentes composantes et le planning des activités du PAPAT. Une séance de question-réponses a permis d'échanger avec les bénéficiaires et les équipes de gestion sur les bonnes pratiques à respecter durant la tenue du programme. La composante Accompagnement-Conseil du PAPAT est actuellement mise en œuvre jusqu'à la fin du mois de Juillet 2021. Il s'agit de l'étape du diagnostic et de l'élaboration du Business Plan Opérationnel (BPO) qui nécessite des visites sur le terrain, des Conseillers en Entreprise



Le siège de la CCI-CI au Plateau

de la CCI-Côte d'Ivoire et des équipes du Cabinet Conseil recruté à cet effet, aussi bien à Abidjan qu'à l'intérieur du pays. Notons que, en plus de l'Accompagnement-Conseil portant sur le Diagnostic et l'élaboration d'un BPO, les PME sélectionnées pour le PAPAT, bénéficieront, entre autres, d'un programme de renforcement de capacités pour les dirigeants et salariés, d'un appui au renforcement des outils de production et d'une promotion de leurs entreprises et leurs produits sur une plateforme de mise en relation des acheteurs et vendeurs de produits alimentaires.

CHAIRE UNESCO : 12 PERSONNALITÉS ÉLEVÉES AU RANG D'AMBASSADEUR DE LA PAIX

Douze personnalités issues de différents secteurs (culture, sport, religion, administration...), s'étant illustrées par leurs actions, ont été élevées au rang d'ambassadeurs de la paix de la Chaire Unesco le lundi 20 décembre 2021 à l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody. C'était lors d'une cérémonie officielle parrainée par le professeur Adama Diawara, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS).

Cette 2e édition de la cérémonie des ambassadeurs de la culture de la paix de l'université de l'agence onusienne, a également enregistré la présence de plusieurs personnalités dont le Nonce apostolique, mais également le professeur Abou Karamoko et madame Anne Lemaistre, représentante et cheffe du Bureau pays UNESCO Côte d'Ivoire.

Dans son adresse aux nouveaux ambassadeurs, le ministre Adama Diawara les a exhortés « à continuer à

être des modèles et des vecteurs de paix ». Au nom des récipiendaires, le Préfet de région du Guémon, Préfet de Duekoué, Ibrahima Cissé, a au nom des récipiendaires, promis s'engager « à travailler avec ardeur à diffuser et construire ensemble une culture de

paix, chacun à son niveau et selon son expérience ». Quatre critères ont présidé au choix du jury, notamment le parcours professionnel, la valeur morale, le profil de rassembleur et l'efficacité des actions du récipiendaire en faveur de la paix et de la cohésion sociale.



Une vue des officiels à la cérémonie des ambassadeurs de la chaire UNESCO



De la gauche vers la droite : le Professeur Méité de la Chaire UNESCO, le Secrétaire d'État à la Modernisation Brice Kouassi, Diawara Mamadou, vice-président de l'Assemblée Nationale et le Dircab du COSIM.



Mme Fadiga Fofana, recevant sa distinction.



Photo de famille des ambassadeurs de la Chaire UNESCO pour la promotion de la Paix

Par Serge SÉKÉ

AWARDS DU FINANCEMENT 2021

La 5e édition de l'initiative «La Finance s'Engage», tenue le 16 décembre 2021 s'est refermée avec la cérémonie des Awards du financement. Les lauréats pour cette édition 2021 sont les suivants : Prix du meilleur système décentralisé : Cofina. Le Prix de l'innovation est revenu à Orange Bank, tandis que celui de la meilleure banque a été arraché par Ecobank. Le Premier ministre Achi Patrick a rehaussé cette cérémonie de sa présence. Le gouvernement était également représenté par le ministre Felix Anoblé, de la promotion des PME, de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel. Le jury des Awards du financement 2021 a été présidé par M. Olivier Buyoya, Représentant régional de la Société Financière internationale (SFI). Félix Bikpo, PCA de African Guarantee Fund, est intervenu en tant que Keynote speaker.



Photo de famille.



Félix BIKPO, PCA de African Guarantee Fund, Keynote speaker.



Olivier BUYOYA, Représentant régional de la SFI, Pdt du jury des Awards du financement.



Prix de la meilleure banque : Ecobank.



Prix de la meilleure innovation : Orange Bank.



Prix du meilleur système financier décentralisé : COFINA.



Photo avec ministre Anoblé.

LA FINANCE S'ENGAGE : UNE 5E ÉDITION AXÉE SUR LA PROBLÉMATIQUE DU FINANCEMENT DES PME

Après une année d'interruption due à la Covid 19, la 5e édition de la Finance s'Engage s'est tenue à la Maison de l'Entreprise le 16 décembre 2021 autour du thème : « Innover dans le financement des PME pour accélérer la relance postcovid-19 ». Initiée par la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci) et le cabinet Entrepreneurial Solutions Partners, cette rencontre est devenue au fil des ans, un événement incontournable du monde de la Banque et de la Finance en Côte d'Ivoire.

Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly a procédé à l'ouverture de cette 5e édition en présence de

l'ambassadeur des Pays-Bas en Côte d'Ivoire, SEMme Yvette Daoudoud, des partenaires techniques et financiers ainsi que des acteurs du secteur privé. Il a indiqué que malgré les réformes et les mesures d'ordre financier prises en leur faveur par le Gouvernement, les PME continuent de faire face à des difficultés au nombre desquelles le manque de financement qui freine leur développement. Il est donc essentiel, a-t-il poursuivi, de remédier à ces difficultés de financement de long terme, pour arriver à créer une masse critique de PME, à même de contribuer à la création de richesse et à la résorption du chômage.



Adama Coulibaly, ministre de l'Économie et des Finances.



Eric Kacou, co-fondateur et directeur général de ESPartners.



Stéphane Aka-Anghui, Directeur exécutif de la CGECI, représentant le président Jean-Marie Ackah



Une vue des participants.



Photode famille.

FDFP

FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



**La valorisation des
ressources humaines
notre challenge.**

+225 27 21 75 05 05 / +225 27 21 75 05 92

20 BP 1068 Abidjan 20 - Maison de la formation VGE

www.fdfp.ci

   **FDFP Côte d'Ivoire Officiel**

PAIX ET COHÉSION SOCIALE : LES « TCHAGBAS » DES 60 VILLAGES ATCHAN SE MOBILISENT

Monsieur Djama Dibi Antoine, conseiller du Premier ministre, président de la cellule d'actions pour la cohésion et le développement des villages Atchan, a reçu ses congénères, à la salle de l'auditorium de la Primature.

Il a au cours de cette rencontre, invité ses amis à prendre part massivement à la cérémonie d'hommage en l'honneur du Chef du Gouvernement ivoirien. Une réunion entre les Tchagba des 60 villages et le préfet d'Abidjan a également été planifiée. Le village d'Anono avait été choisi pour abriter cette rencontre.

Monsieur Djama les a exhortés à l'Union, la paix et la cohésion sociale.



Le Conseiller Technique Djama Dibi Antoine.



Les «Tchagbas» des 60 villages atchan mobilisés pour la paix et la cohésion sociale.



INSTITUTION DE PRÉVOYANCE SOCIALE
CGRAE
CAISSE GÉNÉRALE DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ÉTAT
RÉGIE PAR LA LOI N° 08-876 DU 2 AOUT 1990
CRÉÉE PAR LE DÉCRET N° 2612 DU 18 AVRIL 2012

Première Institution de Prévoyance Sociale en Afrique de l'Ouest certifiée ISO 9001 sur l'ensemble de ses activités



MAXIMERICA

L'Institution de Prévoyance Sociale-Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (IPS-CGRAE) est une personne morale de droit privé, de type particulier, investie d'une mission de service public à vocation sociale.

L'IPS-CGRAE fait partie du portefeuille des organismes de prévoyance sociale de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) et est membre de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS).

✓ MISSIONS

- Gestion au profit des bénéficiaires, des régimes obligatoires de pensions
- Gestion au profit des bénéficiaires, des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires de pensions, qui peuvent être créés par décret
- Recouvrement des cotisations et du service des prestations afférentes à ces différents régimes
- Gestion des fonds collectés au titre des différents régimes sous gestion

✓ REGIMES SOUS GESTION

L'IPS-CGRAE gère 7 régimes de pension, dits par répartition, à savoir :

- le régime des fonctionnaires civils
- le régime des militaires, gendarmes et policiers
- le régime des magistrats
- le régime des agents temporaires
- le régime des ambassadeurs
- le régime des anciens membres du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel
- le régime des anciens membres du Gouvernement.

✓ TUTELLE

L'IPS-CGRAE est placée sous la tutelle technique et administrative du Ministère en charge de la prévoyance sociale et sous la tutelle financière du Ministère en charge du Budget.

✓ PRESTATIONS

Les prestations à l'assuré principal, dites directes :

- Pension de retraite
- Allocation viagère
- Solde de réforme
- Remboursement des cotisations
- Allocation temporaire d'invalidité
- Rente viagère d'invalidité

Les prestations aux ayants droit, dites indirectes :

- Pension de conjoint survivant
- Pension temporaire d'orphelin
- Pension de succession
- Réversion d'allocation viagère
- Réversion de solde de réforme
- Rente viagère
- Réversion de rente d'invalidité
- Prestations aux ascendants
- Remboursement des cotisations

L'IPS CGRAE, pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.

JOURNÉE DE DIFFUSION DES COMPTES EXTÉRIEURS 2020 DE LA CÔTE D'IVOIRE : LE MINISTRE ADAMA COULIBALY SALUE LES RÉSULTATS ENREGISTRÉS

La cérémonie consacrée à la journée de la diffusion des comptes extérieurs au titre de l'année 2020 de la Côte d'Ivoire s'est tenue, le 17 décembre 2021, à la salle des fêtes du 20^e étage de l'immeuble Sciam-Plateau. Présidant ladite cérémonie, le ministre Adama Coulibaly a salué les résultats enregistrés à l'issue de l'enquête de la balance des paiements de l'année 2020, en dépit de la covid-19.



Interventions du ministre de l'Économie et des Finances Adama Coulibaly,...



...du Directeur National de la BCEAO, Chalouho Coulibaly...



... et du directeur Général du Trésor, Assahoré Konan Jacques.



Une vue des officiels.

Par Souleymane SANGARÉ

RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE : LE MINISTRE DE LA SANTÉ, PIERRE DIMBA, S'ASSURE DE LA MOBILISATION DES AGENTS DE SANTÉ

Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, accompagné d'une forte délégation, a procédé à une tournée dans des structures sanitaires du District d'Abidjan dans la nuit du 31 décembre 2021, réveillon de la Saint-Sylvestre.

Objectif, se rassurer de la mobilisation et de la solidarité des agents de santé qui ont assuré la garde.

La délégation du ministre qui a débuté sa visite à Yopougon dans le centre de Santé communautaire de Wassakara et Toit Rouge,

a ensuite mis le cap sur le Centre hospitalier régional (CHR) d'Abobo, l'hôpital général d'Adjamé, les Centres hospitaliers universitaires (CHU) de Treichville et d'Angré.

Au cours de cette tournée qui a pris fin à l'hôpital général de Bingerville, le ministre s'est imprégné de l'état de santé de plusieurs malades dans les services d'urgence et de gynéco-obstétrique.

Il a profité de cette même occasion pour offrir des présents aux nouveaux bébés.



Le ministre de la Santé Dimba Pierre a offert un présent aux enfants sous traitement, lors de sa visite dans les établissements hospitaliers.

Adjoumani Boffoué Parfait Coordonnateur du PSNDEA



« PSNDEA : un outil de développement au service du monde agricole »

Conçu dans le but de contribuer à l'éradication de l'extrême pauvreté, d'organiser l'évacuation des productions et de faciliter l'accès au marché par les TIC, le PSNDEA a débuté ses activités en novembre 2018. Le coordonnateur nous fait un bilan à mi-parcours de ce projet qui a dû être restructuré suite au coronavirus et dont le terme est prévu pour 2023.

Vous êtes le Coordonnateur du Projet de Solutions Numériques pour le Désenclavement des Zones rurales et l'e-Agriculture (PSNDEA). Qu'est-ce qui a milité à sa mise en œuvre ?

L'agriculture est le socle du développement de la Côte d'Ivoire. D'où la célèbre phrase : « le succès de ce pays repose sur l'agriculture ». Restée manuelle depuis les indépendances, l'État a éprouvé le besoin de la moderniser en y introduisant le numérique. Aujourd'hui quand vous observez la société, 99% des Ivoiriens possèdent des portables. Tout le monde a un smartphone et est donc potentiellement lié au numérique. Mais comment utiliser le numérique, pour renforcer la capacité de production afin de l'accroître et faire les mises en relation entre les acteurs du système agricole ? C'est pour répondre à cette problématique que l'État est entré en négociation avec la Banque mondiale. Cela a abouti le 21 juin 2018 à l'accord de financement pour la création du PSNDEA. Les ministères de l'Agriculture et celui de l'Economie numérique ont pris part aux négociations pour le compte de l'État. Finalement, c'est le ministère de l'Economie numérique qui assure la tutelle de ce projet. Mais ce projet se gère en collaboration avec le ministère de l'Agriculture. Le 14 novembre 2018, tous les actes liés à l'institution du projet ont été signés par les membres du

gouvernement et le projet a commencé à véritablement fonctionner.

Ceci dit, l'objectif du développement du projet, est d'accroître l'accès aux services numériques, d'améliorer la productivité des exploitations agricoles et l'accès aux marchés par le biais de plateformes numériques, de routes rurales et d'atténuer l'impact de la COVID-19 sur le secteur agricole.

Quel est le coût de ce projet et comment avez-vous eu à appuyer le secteur de l'agriculture lors de la crise sanitaire de la Covid 19 ?

Le PSNDEA est un projet cofinancé par la Banque mondiale à hauteur de 37 milliards FCFA tandis que l'apport de l'État de Côte d'Ivoire s'élève à 9 milliards FCFA. Le montant total avoisine 46 milliards FCFA. Le projet a commencé à dérouler véritablement ses opérations à partir de novembre 2018 et en Mars 2020, il y a eu un changement au niveau de l'équipe de coordination qui comprend le coordonnateur et les trois coordonnateurs de composantes. Face à la crise sanitaire liée à la maladie à Covid 19 qui a pour conséquences, entre autres la baisse de la productivité agricole, le gouvernement ivoirien par le biais de la Banque mondiale a procédé à la restructuration du PSNDEA. Aussi, la somme de 20 millions USD soit 11,6 milliards FCFA a-t-elle été affectée à l'OCPV, l'ADERIZ et l'IPRAVI, dans le cadre du plan d'urgence Covid 19. Une partie du budget a été réorientée pour soutenir ce secteur. Cela a entraîné une restructuration du projet qui est ainsi passé à 5 composantes avec ce plan d'urgence Covid 19. Il convient de préciser que nous procédons par subvention et non par transfert de fonds. De ce fait, nous finançons des activités

pour le compte des bénéficiaires.

Quels sont les bénéficiaires de ce projet et quels en sont les 4 autres composantes ?

Ce projet couvre dix régions dont six de la bande nord et 4 du centre-ouest (Bounkani, Poro, Tchologo, Bagoue, Kabadougou, Folon, Haut-Sassandra, Marahoué, Gôh, Lôh-Djiboua). Les populations concernées sont en premier lieu, les femmes, les jeunes, et les petits producteurs agricoles. S'agissant des composantes, la première porte sur l'extension de la connectivité numérique dans les zones rurales et éloignées ciblées. La composante 2 est celle des services numériques pour un développement agricole durable. La réhabilitation et entretien des routes d'accès rurales est la 3^{ème} composante de ce projet. La 4^{ème} est celle de la mise en œuvre et suivi du projet. Cette composante contribue à la mise en œuvre du Projet et couvre la formation, les équipements de bureau, les coûts de fonctionnement, les audits et les communications ainsi que le Suivi et évaluation, les études environnementales et sociales, leur mise en œuvre et/ou le suivi de leur mise en œuvre.

Qu'en est-il de l'état d'avancement des travaux au niveau de ces différentes composantes ?

Par la composante 1, le projet couvre les zones blanches en termes de téléphonie mobile. Les zones blanches sont celles qui ne sont pas couvertes par le réseau de la téléphonie mobile.

Les zones rurales et reculées représentent un défi pour la couverture mobile en Côte d'Ivoire, car les opérateurs privés de réseaux mobiles estiment que ces zones

ne sont pas suffisamment rentables. Sur les 10 régions, nous avons répertorié 333 localités qui ne sont pas couvertes. Elles devraient initialement être couvertes par le financement du PSNDEA, mais avec la réallocation, nous avons revu nos prétentions à la baisse. En lieu et place de 333 localités, nous allons procéder effectivement au financement de la couverture de 175 localités. Ce sont ces localités que nous allons couvrir. Par ailleurs Nous sommes chargés d'inciter les opérateurs détenteurs de licences qui opèrent sur le territoire national à relever les zones couvertes en 2 G en 3 G au moins. Nous avons dénombré 884 localités qui sont concernées par cette opération. Cela s'impose si nous voulons être à même de fournir des e-services. Pour la couverture des zones blanches, nous sommes au stade du dossier d'appels d'offres qui est en cours de validation à la Banque mondiale. C'est vraiment une activité très spécifique et très sensible qui nécessite beaucoup d'attention et beaucoup d'implication aussi bien de la Banque mondiale, du Gouvernement que de tous les acteurs à savoir l'ARTCI, l'ANSUT et même des 3 opérateurs de téléphonie installés en Côte d'Ivoire. C'est un grand défi dont nous allons assurer le financement de bout en bout, depuis la réalisation des travaux jusqu'à la couverture effective de ces zones blanches. C'est un dossier d'appel d'offres spécial. Cela ne s'est jamais passé ainsi en Côte d'Ivoire. Raison pour laquelle, cela nécessite un peu plus de temps. A ce niveau, je pense qu'en fin d'année, on devrait pouvoir faire les acquisitions des infrastructures. Pour l'instant, on peut considérer que sur le terrain, il n'y a rien.

Le constat est-il différent pour les autres composantes ?

A travers la composante 2, nous apportons les e-services aux populations du monde rural de nos différentes zones. Par cette composante, nous réalisons l'enrôlement des agriculteurs. Ensuite nous mettons en place une plateforme informatique, en partenariat avec les structures du monde rural afin de glaner des informations agricoles et agro météorologiques stratégiques. A cet effet, nous avons signé le 9 juillet une convention avec l'ANADER. Nous avons aussi terminé l'enrôlement de 300.000 acteurs de la chaîne de valeur agricole dans la Marahoué et dans le Haut Sassandra. Ceux-ci pourront bénéficier de la plateforme numérique de mise en relation. Nous sommes présentement dans les procédures pour mettre en place, une plateforme propre

à l'État. Nous comptons y arriver à la fin 2022. En attendant, l'opérateur avec qui nous travaillons sur l'enrôlement a déjà une plateforme que nous allons rendre opérationnelle à partir de septembre, elle sera animée. L'opérationnalisation de cette plateforme va permettre la mise en relation entre les agriculteurs, les fournisseurs d'intrants, transporteurs... En un mot, tous les acteurs du système agricole surtout dans les zones de production du vivrier.

En ce qui concerne la composante 3, qui est celle des routes rurales, nous avons terminé les études environnementales et sociales. De même que le plan d'action de réinstallation, nous attendons à ce niveau, l'avis de non objection de la Banque mondiale avant de procéder au début des travaux. Il convient aussi de préciser que l'entreprise de contrôle a déjà été recrutée. Il convient de préciser qu'au départ nous devrions traiter 560 km, mais avec la ré allocation qui a nécessité une ponction de 11,6 milliards FCFA sur notre budget, nos prétentions ont été revues à la baisse si bien que nous sommes maintenant à 256 km à traiter dans les 4 régions de notre zone du centre ouest. Les travaux débiteront au mois d'Octobre après la saison pluvieuse.

Quel bilan général faites-vous ?

De manière générale, à l'exception de la composante 1, nous pouvons dire que pratiquement sur toutes les composantes, nous sommes à un stade de maturité en termes de marché. Quand vous prenez la plateforme, l'animation commence à partir de septembre. En ce qui concerne l'IPRAVI et l'OCPV, nous avons commencé à distribuer des ordinateurs et la dynamique va s'accélérer. Nous avons 17 véhicules et 50 motos pour l'OCPV, des intrants pour l'ADERIZ. Il y a aussi un contrat avec l'IPRAVI ainsi que les différents contrats avec les éleveurs. Nous avons reçu beaucoup d'avis de non objection de la part de la Banque mondiale et de la Direction générale des marchés publics. S'agissant des perspectives, nous allons commencer l'ouverture des routes à partir d'octobre. Nous commencerons également en septembre, les mises en relation pour la composante 2 pour que les paysans, les transporteurs, les fournisseurs d'intrants puissent communiquer. Cela fera bouger le secteur, puisque nous avons acquis des portables pour nos points relais. En effet, dans chaque village, nous avons un point relais. A ce niveau nous sommes bien avancés.

Nous pouvons dire que nous sommes à 80% de la réalisation du projet. Car



tout ce qui se fait en amont en termes de procédures et d'études est tout aussi important que la réalisation des travaux eux-mêmes. Aujourd'hui, nous sommes en train de finir tout ce qui se fait en amont et qui reste en termes de paperasse et qui est considéré comme la partie immergée de l'iceberg. Dans la plupart des cas, on a les avis de non objection. Les études ont été réalisées et tous les marchés ont été passés. Les travaux vont être engagés incessamment parce que les validations sont en train d'être faites au niveau des avis de non objections. Les entreprises sont prêtes. Tout le monde est prêt. Certaines entreprises ont même déjà traité avec leur banque afin de pouvoir avancer. A ce niveau, il n'y a pas de problème.

Rencontrez-vous des difficultés dans la mise en œuvre de ce projet ?

Le problème que nous avons, concerne la composante 5 qui est un plan d'urgence du Gouvernement. Cela implique donc une certaine célérité, mais dans le cas d'espèce, il n'y a pas eu de procédures spéciales. Ce sont donc les procédures administratives ordinaires qui sont en vigueur. Elles s'appliquent à la réalisation des travaux et aux procédures de passation de marchés et aux avis de non objection de la Banque mondiale. Aussi bien au niveau de la Banque mondiale que de l'administration ivoirienne, rien n'a changé au niveau des procédures. La notion d'urgence n'a donc pas été prise en compte. C'est le véritable problème que nous avons, si bien que les activités sont engagées dans des procédures administratives classiques. Cela prend le temps qui s'impose en la matière. Nous avons déjà tiré la sonnette d'alarme. En même temps, nous restons conscients que l'administration a ses règles. L'orthodoxie administrative exige, et cela à la décharge des décideurs, que les ressources publiques soient gérées avec toute la minutie nécessaire. Il faut passer par toutes les étapes du contrôle avant d'effectuer la dépense. On ne peut déroger à cette règle.

1^{ère} ÉDITION DU FORUM CÔTE D'IVOIRE DESTINATION TOURISTIQUE

1^{re} édition du forum Côte d'Ivoire Destination Touristique Du 8 au 11 décembre 2021, s'est tenue à l'hôtel Président de Yamoussoukro, la première édition du forum Côte d'Ivoire, destination touristique.

Cette première édition a réuni 500 participants issus du secteur privé du tourisme et des loisirs, de la recherche universitaire, de

l'administration publique, du monde associatif, etc.

Pour Madame Malékah Mourad-Condé, Directeur général de Côte d'Ivoire Tourisme, qui a organisé ce forum, il était plus que nécessaire de réunir toutes ces compétences à Yamoussoukro pour penser ensemble une stratégie de relance de la destination.



Une vue des panélistes.



Mme Malékah Mourad-Condé, Directeur Général de CI-Tourisme.



Une vue des officiels au Forum CI- destination touristique.



Échanges entre les participants au Forum CI – Destination Tourisme.

LE COMPTE JUNIOR BNI :

L'Avenir de mon enfant
par l'épargne

COMPTE D'ÉPARGNE PARRAINÉ DE 0 À 18 ANS

- TAUX DE RÉMUNÉRATION BONIFIÉ À 3,75% *
- POSSIBILITÉ D'ACCÉDER À UN PRÊT ÉTUDE À LA FIN DE LA PÉRIODE D'ÉPARGNE

** (sous réserve du respect des conditions de l'offre)*

www.bni.ci



Financer pour développer



FOCUS SUR LE CCESP
P36-P44

Zoom sur...

FOCUS ON CCESP
P47-P50

Zoom on...

PREMIÈRE ÉDITION DES JOURNÉES ÉCONOMIQUES DE SAN PEDRO

16 recommandations pour redynamiser l'économie de la région

San Pedro, ville située à plus de 300 kilomètres d'Abidjan, abritant le 2^{ème} port du pays, et considérée comme le 2^{ème} poumon économique, a accueilli la 1^{ère} édition des journées économiques de San Pedro, du 24 au 25 juin 2021 à l'Hôtel Enotel. Organisée par la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) avec la collaboration du Comité de Concertation État -Secteur privé (CCESP), cette édition avait pour thème : « Quelle synergie entre l'administration publique et le secteur privé pour une meilleure valorisation du potentiel économique local ». Elle était placée sous le patronage du ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, le parrainage du ministre Félix Anoblé de la Promotion des PME, de l'Artisanat et de la transformation du secteur informel et sous la présidence du ministre Souleymane Diarrassouba du Commerce et de l'Industrie. Les ministres Adama Coulibaly et Souleymane Diarrassouba étaient respectivement représentés par Mme Christiane Duncan, conseiller technique et Emmanuel Tra Bi, directeur général de l'industrie.

C'est d'ailleurs Emmanuel Tra Bi qui a déclaré clos cette première édition des journées économiques de San Pedro,

le vendredi 24 juin 2021. Dans son discours de clôture, le directeur général de l'industrie, a souligné le mérite des organisateurs de ces journées, sans manquer de relever «qu'elles ont mis en lumière tout le potentiel de cette région et l'apport de l'État en matière de développement régional à travers ses démembrements». «Toutes les communications ont montré la nécessité de renforcer davantage la synergie, la collaboration et les liens entre l'administration et le secteur privé», a-t-il fait observer, avant de saluer la mise en place de la Plateforme Locale de Dialogue Public Privé (PLDPP) qui va veiller à la mise en application des recommandations et maintenir le dialogue entre l'État et le secteur privé. Un « Livre Blanc » remis au ministre de l'Economie et des Finances

A l'issue des deux jours de réflexion, un « Livre Blanc » contenant 16 recommandations considérées comme les préoccupations des opérateurs économiques de la région de San Pedro a été remis à la représentante du ministre de l'Economie et des Finances. Il s'agit entre autres du déficit de communication entre les services publics et les acteurs du secteur privé, le prélèvement abusif des taxes fiscales, la cherté du coût du

transport, le manque d'encadrement et de sensibilisation, la dégradation des infrastructures routières, les contrôles intempestifs auxquels sont soumis les opérateurs économiques, etc. En réceptionnant ce livre blanc, Mme Christiane Duncan a promis veiller à ce qu'il soit remis au premier responsable du ministère ivoirien de l'Economie et des Finances. « Soyez rassurés, a-t-elle dit, le ministre recevra vos préoccupations ».

A l'ouverture de ces journées économiques de San Pedro, le jeudi 24 juin, le ministre Félix Anoblé a indiqué qu'elles s'inscrivaient dans la droite ligne du dialogue public-privé prôné par le gouvernement ivoirien, et surtout épousaient la vision de la municipalité dont il est le premier responsable. Pour lui, cette belle initiative représente un cadre d'échanges pour trouver des solutions aux défis qui s'offrent à la région pour atteindre cet idéal de développement dynamique ; et créer un avenir meilleur pour l'accélération des innovations à fort impact à San Pedro à travers un secteur privé compétitif. Toute chose qui permettra de faire de San Pedro une ville d'avenir et l'une des principales destinations du développement de l'économie seule destination du développement de l'économie ivoirienne.



Le ministre Anoblé félix saluant la notabilité.



Le ministre Anoblé accueilli dans la pure tradition kroumen.

Le ministre Félix Anoblé a souligné le rôle important que doivent jouer les PME dans le développement économique de notre pays. C'est pourquoi, il a demandé à l'ensemble des acteurs au développement, à savoir l'État, les bailleurs de fonds, les investisseurs, les entrepreneurs et les ONG d'unir leurs forces pour une synergie d'actions. «Le dialogue public privé est d'ailleurs le premier symbole et le meilleur champ d'application de cette communauté d'actions tant souhaitée», a affirmé M. Anoblé. Il a terminé en lançant un appel aux entreprises ivoiriennes, et particulièrement aux PME locales : « Il ne saurait jamais avoir une Côte d'Ivoire forte sans un secteur privé dynamique et fort. Mais, il ne peut avoir un secteur privé fort et productif sans un pays fort ; et pour que notre pays soit fort, il faut la participation de tous, mais principalement des opérateurs économiques à travers leur contribution aux recettes fiscales », sans oublier de remercier la CCI-CI et le CCESP pour cette initiative.

Quant à M. Touré Faman, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI CI), il a relevé l'opportunité pour la région de San Pedro, de mieux s'organiser et de tirer profit de cette relance post-COVID 19 qui s'annonce, en créant les meilleures conditions possibles pour booster le commerce et le tourisme, afin d'attirer les investisseurs locaux et étrangers. Et de préciser que « (...) notre Institution qui a fait du développement des activités économiques en région un des

axes majeurs de la mandature 2016-2022, entend jouer son rôle d'appui au développement du secteur privé local par la levée des différents freins à un meilleur exercice de l'activité économique, à travers un dialogue constructif et fructueux entre l'État et le secteur privé», rejoignant donc le gouvernement dans la mise en œuvre de sa politique de création de pôles économiques compétitifs régionaux. Dans le même ordre d'idées, Touré Faman a rappelé la disponibilité du secteur privé dans le cadre d'un dialogue constructif avec les pouvoirs publics, à travailler sans relâche pour le développement des activités économiques dans la région de San Pedro...Par ailleurs, il a félicité Mme Mariam Fadiga Fofana, secrétaire exécutif du CCESP, et Linda Zraik, présidente de la délégation régionale de la CCI CI de San Pedro, et présidente du comité d'organisation, qui ont fait montre d'abnégation et de courage pour la réussite de cet événement.

Pour Donatien Beugré, président du conseil régional, les objectifs régionaux cadrent bien avec ces journées économiques. C'est pourquoi, il est confiant que « les résolutions de celles-ci vont permettre à la région d'avoir une économie plus dynamique, jugeant que cette action « est noble » et va « créer des richesses et des emplois au niveau local ». En outre, une conférence inaugurale portant sur les potentialités économiques et la vision de développement de San Pedro a donné au Conseil Régional et à la direction générale du Port de San Pedro

de présenter les atouts de la région et du port. Aussi un panel sur le thème central : « Quelle synergie entre l'Administration publique et le secteur privé pour la valorisation du potentiel économique local », a-t-il permis aux acteurs des services publics et privé d'échanger sur les entraves du dialogue public privé au niveau local. En clair, ce panel a donné de présenter le dispositif de la ville de San Pedro et des pistes de solutions aux différents défis à relever, afin de faire de la ville portuaire une économie forte. La journée s'est appesantie également sur bien d'autres sujets importants, à savoir l'annexe fiscale 2021, le Statut de l'entrepreneur et du régime des travailleurs indépendants, les documents administratifs internes et externes pour le transport de marchandises, et l'environnement des PME et Fonds de garantie et la « Procédure d'appui aux entreprises impactées par la COVID 19 ». La journée du vendredi a été meublée par une réunion du Comité Local de Concertation État Secteur Privé, un panel sur la « rencontre entre le secteur bancaire, les établissements financiers et les entreprises », un autre panel sur la «procédure de licenciement », et des rencontres B to B avec le secteur bancaire. Cette première édition des journées économiques de San Pedro s'est terminée sur une note d'espoir de voir la région de San Pedro continuer à jouer son rôle de deuxième poumon économique de notre pays à travers son potentiel naturel et son port Autonome.



Interventions du ministre Anoblé Félix et de Mme Linda Zraik, présidente régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de San Pedro.

DIALOGUE PUBLIC/PRIVÉ

Le Préfet de Région lance les activités de la Plateforme Locale de Dialogue Public Privé de San Pedro

M. Koffi Yao Kan Claude, secrétaire général de préfecture, représentant M. Ousmane Coulibaly, Préfet de région de San Pedro, a officiellement lancé les activités de la Plateforme Locale de Dialogue Public Privé (PLDPP) de San Pedro, le vendredi 25 juin 2021. C'était au cours de la première réunion de cette Plateforme Locale de Dialogue Public Privé au deuxième jour de la première édition des journées économiques de San Pedro. Elle a également enregistré la présence du directeur général de l'industrie, Emmanuel Tra Bi, Mme Christiane Duncan, conseiller technique au ministère de l'Economie et des Finances et du président du conseil régional de San Pedro, Beugré Donatien. L'objectif était de présenter l'organisation

et le fonctionnement de ce comité local et ses prochaines actions.

La tâche est revenue à Ismaël Coulibaly, conseiller technique au CCESP, de présenter la plateforme locale du dialogue public privé. Dans sa présentation, M. Coulibaly a indiqué qu'elle est composée d'un comité local de concertation État secteur privé (instance technique et de décision : présidé par le Préfet de région), un secrétariat technique (unité opérationnelle support du CLCESP) et la plateforme du secteur privé (cadre pour le dialogue privé-privé : Animée par la délégation régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire).

M. Koffi Yao Kan Claude s'est réjoui de la mise en place de cette plateforme de collaboration qui vise à associer les

réflexions et la perception des opérateurs économiques de la région. Il n'a pas manqué d'exprimer la disponibilité des autorités préfectorales, à mettre tout en œuvre pour rendre dynamique et viable ce comité et veiller au déroulement harmonieux de ses activités. «Nous sommes tous ainsi interpellés sur la nécessité de maintenir un dialogue franc et constructif à travers le comité local de concertation État secteur privé, afin d'instaurer un climat de confiance et consolider ainsi les investisseurs significatifs dans le pôle économique de San Pedro. », a-t-il ajouté, rassurant qu'en tant que président du comité local, il compte mobiliser tout le monde pour relever les défis liés à l'animation de ce cadre de concertation.

Mariam Fadiga Fofana, secrétaire



Photo de famille avec au centre le SG de préfecture après la réunion du Comité local du Dialogue Public Privé de San Pedro

exécutif du CCESP, a salué la grande mobilisation des acteurs du secteur public et privé présents à ce lancement, dénotant de l'intérêt mutuel que ceux-ci accordent au partenariat entre l'État et le secteur privé pour asseoir les bases d'un essor économique durable dans la région de San Pedro. Selon elle, pour abriter les comités locaux de concertation, un choix technique a été opéré suivant les orientations du programme d'aménagement des pôles économiques compétitifs adoptés en 2015 par la direction générale du territoire et du développement régional. Toute chose qui a conduit à la mise en place des comités locaux de Bouaké (pôle économie textile et commercial), Korhogo (pôle économique cotonnier et producteur de bovins) et San Pedro (exportateur mondial du cacao et pôle industriel). « Le CCESP fonde beaucoup d'espoir dans la réussite des travaux du comité local de San Pedro qui enrichiront les expériences de Bouaké en cours d'installation et de Korhogo pour l'année 2022. (...) J'ai la ferme conviction que nous arriverons ensemble à insuffler les mutations nécessaires pour le développement



Intervention de Mme Mariam Fadiga Fofana, SE - CCESP.

économique harmonieux de San Pedro», a laissé entendre le secrétaire exécutif du CCESP.

Les difficultés auxquelles sont confrontés les opérateurs économiques de la région de San Pedro ont été exposées par Linda Zraik, présidente de la Délégation Régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire de San Pedro, et membre du secrétariat technique de PLDPP. Elle a énuméré entre autres comme préoccupations la pression fiscale et parafiscale, le déficit d'infrastructures routières et l'accès à l'énergie, les tracasseries liées aux contrôles administratifs, les insuffisances relatives à l'accès au financement des entreprises, la lenteur dans le paiement de la dette intérieure aux fournisseurs, etc. A cela s'ajoutent des problèmes plus sectoriels concernant le secteur agricole, l'agro-industrie, le tourisme et l'artisanat. Et le tout a été consigné dans un livre blanc adressé aux autorités ivoiriennes. Les prochaines étapes concernant les activités de la PLDPP seront l'animation de ses organes, la médiation autour des préoccupations du secteur privé, la vulgarisation des réformes et veille sur l'environnement des affaires. Il faut noter que la prochaine réunion de la plateforme locale du dialogue public privé de San Pedro se tiendra le jeudi 9 septembre

2021. Une réunion préparatoire du comité technique est prévue avant cette date.

UNE CÉRÉMONIE POUR DEMANDER LA BÉNÉDICTION DE LA CHEFFERIE DE SAN PEDRO

Avant l'ouverture officielle de la première édition des journées économiques de San Pedro, le jeudi 24 juin 2021, le ministre Félix Anoblé de la Promotion des PME, de l'Artisanat et de la transformation du secteur informel, fils de la région, est allé demander la bénédiction, sinon l'autorisation auprès de la chefferie de San Pedro. Une cérémonie de libation a eu lieu en présence du maire résident, le président du conseil régional, la représentante du ministre de l'Économie et des Finances, Christiane Duncan, toute la délégation venue d'Abidjan et de nombreux chefs coutumiers. Le traditionnel « Akwaba » a été souhaité au ministre et sa délégation à travers la dégustation de la cola comme cela se fait en pays Kroumen. « Nous sommes venus demander la bénédiction des chefs, sans laquelle la cérémonie ne pourra se faire », a-t-il dit, sans manquer de souligner qu'il s'agit de la première édition des journées économiques de San Pedro. La bénédiction des chefs traditionnels a été accordée par Popo Tagnon, chef du village de Dédjako.



INSTALLATION PLDPP À BOUAKÉ

Mission fructueuse pour la délégation du CCESP

Une mission préparatoire d'installation de la Plateforme Locale de Dialogue Public Privé (PLDPP) du Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État - Secteur Privé (SE-CCESP), a eu lieu du 4 au 7 mai 2021 à Bouaké. L'objectif immédiat était d'échanger avec les autorités locales

en vue de l'installation du PLDPP de cette ville. Cette démarche vise tout d'abord, à promouvoir le dialogue public privé à l'échelle locale, afin de contribuer à l'amélioration du climat des affaires et la gouvernance économique. Ensuite, à assurer une meilleure structuration du DPP dans les pôles économiques

régionaux. Et enfin, à faciliter l'accès à l'information des acteurs public et privé sur les programmes, stratégie et réformes relatifs au développement du secteur privé.

Au cours de son séjour dans la capitale du Gbêké, la délégation conduite par le conseiller technique Georges Copré a eu plusieurs audiences avec les autorités locales. Le mardi 4 mai 2021, elle a été respectivement reçue par le Préfet de la région de Bouaké, M. Tuo Fozie, le maire de la ville de Bouaké Nicolas Djibo ainsi que le vice-président du Conseil régional de Bouaké M. Kouassi N'guessan.

Dans son agenda, il était aussi prévu deux focus group. Le premier était destiné aux directeurs régionaux de la localité. La délégation a pu les rencontrer le mercredi 05 mai dans les locaux de la préfecture de la ville. Les questions abordées lors des échanges ont porté entre autres, sur la nécessité d'asseoir un cadre de concertation en vue de la réussite du partenariat public privé dans le cadre de l'exécution des projets locaux. La résolution de certaines problématiques locales telles que l'orpaillage clandestin ; l'implication dans la plateforme de concertation de toutes les structures étatiques ainsi que de l'ensemble des directeurs régionaux qui encadrent l'activité économique à Bouaké figuraient au nombre des points inscrits à l'ordre du jour. Les questions relatives à la collecte des préoccupations locales et au mode d'animation de la plateforme locale, ainsi que celles spécifiques au secteur du transport telles que la taxe de stationnement et l'application de la nouvelle loi d'orientation du transport qui fait du transporteur un entrepreneur ont été également évoquées. Sans oublier la question de l'autonomie financière des entités décentralisées...

Le second focus group a pu se tenir le jeudi 6 mai 2021. C'était avec les acteurs du secteur privé de la ville. A ce niveau, les préoccupations abordées ont porté sur les questions relatives à la représentativité



Remise de présent au Maire de Bouaké après l'audience accordée à la délégation.



Photo de famille avec les acteurs du Secteur Privé de Bouaké.

des acteurs des secteurs tels que les BTP, les commerçants et les artisans dans le comité local de dialogue État -Secteur Privé.

Le mode de formulation et de traitement des préoccupations ainsi que le rôle et les prérogatives du comité local de dialogue État -Secteur Privé dans la résolution de certaines problématiques propres à la ville de Bouaké telles que le redécoupage industriel de la deuxième plus grande ville de Côte d'Ivoire, ont fait l'objet d'une réflexion toute particulière. La délégation s'est également rendue lors de cette même journée sur les installations de trois (03) principales unités industrielles opérant dans le secteur du textile. Il s'agit de la société Global Coton S.A, intervenant dans l'égrenage du Coton, avec une capacité d'égrenage de 25.000 tonnes. Cette visite a permis de se rendre à l'évidence des difficultés liées à son fonctionnement dont celle de l'approvisionnement en matières premières (la société ne reçoit que 300 tonnes par campagne alors qu'elle a une capacité d'égrenage de 25 000 tonnes par campagne). Cela met en exergue un découpage de la zone d'intervention et d'approvisionnement inappropriée (la

zone de Bouaké attribuée à la société ne produit presque pas de Coton), sans oublier des problèmes de financement dans la stratégie de développement du coton dans la zone de Bouaké ainsi que la pression fiscale et les lourdeurs administratives de tous ordres.

Les membres de la délégation ont enregistré les problèmes de fonctionnement liées à la société FTG, spécialisée dans la production des produits finis du coton tels que les bobines, les tissus, les draps de lits, les nappes de tables, la confection des tenues professionnelles (tenues des agents de la CIE, des blouses pour les établissements professionnels etc... Ces difficultés sont entre autres, la vétusté du matériel d'usinage (qui entraîne un sous fonctionnement de la société qui d'une capacité de 25 tonnes/ jour est actuellement à 1,5 tonne/ jour). Il convient de mentionner aussi le manque de financement pour le renouvellement des matériels d'usinage ; la non cotisation des prestations de la CNPS ainsi que le non-paiement des charges fiscales (impôts etc...). A cela s'ajoute les lourdeurs administratives, notamment les formalités douanières pour importer

le matériel d'usinage.

La troisième entité industrielle visitée a été la société Textile Côte d'Ivoire (TEX – CI), spécialisée dans l'impression des produits finis tels que les tissus, les pagnes «Fanci», les pagnes de la journée de la femme, et bien d'autres tissus utilisés en Côte d'Ivoire. Comme les deux précédentes entreprises, elle est confrontée à plusieurs difficultés dans son fonctionnement. La plus urgente est celle de l'interruption de la fourniture d'électricité (avec un manque de communication de la CIE sur les horaires de coupure). A cela s'ajoute l'interruption de la fourniture d'écrues petites largeurs dues à la faible capacité de production de la Société FTG ainsi que la concurrence déloyale des produits importés.

Notons que la délégation de la mission préparatoire d'installation de la Plateforme Locale de Dialogue Public Privé à Bouaké était composée de Georges Copré, conseiller technique et chef de délégation et de MM. Souleymane Sangaré et Ebénisaire N'Cho respectivement, conseiller technique et chargé d'études au CCESP et membres du PLDPP Bouaké.



Photo de Famille avec les Directeurs régionaux de l'Administration Publique de Bouaké.

FOCUS SUR LES INDUSTRIELS DE SAN PEDRO

Le CCESP initie une rencontre d'échanges entre les représentants de l'État et des chefs d'entreprise

A l'occasion des journées économiques de San Pedro, le comité de concertation État secteur privé (CCESP) a organisé un focus group avec les industriels de San Pedro, dans l'après-midi du jeudi 24 juin 2021. Cette rencontre était placée sous la présidence de Monsieur Souleymane Diarrassouba, Ministre du Commerce et de l'industrie ; représenté par M. Emmanuel Tra Bi, Directeur Général de l'Industrie. Réunissant les chefs d'entreprise de cette région, considérée comme le deuxième poumon industriel du pays, la rencontre d'échanges avait pour objectif d'écouter et recenser les différentes préoccupations de ceux-ci, afin d'apporter des pistes de solutions. Ces chefs industriels de la région ont donc exprimé leurs difficultés relatives au fonctionnement de leurs entreprises, notamment le rationnement de l'électricité, la dégradation de la voirie de la zone industrielle de San Pedro, la pression fiscale etc. et bien d'autres problèmes.

M. Emmanuel Tra Bi, directeur général de l'Industrie au ministère du Commerce et de l'Industrie, rassuré l'ensemble des patrons d'entreprise sur la volonté du gouvernement à trouver des solutions au rationnement d'électricité et reprofilage de la voirie en zone portuaire de San Pedro. Dans son argumentation, il est revenu sur l'annonce du gouvernement qui a rassuré en mai dernier que la fourniture continue de l'électricité pour les industriels débutera en mi-juillet 2021. Avant de confier que le Premier ministre Patrick Achi procédera au lancement officiel des travaux de reprofilage des infrastructures routières de la côte en juillet prochain. Toute chose qui va contribuer à améliorer la compétitivité des opérateurs économiques de la région de San Pedro.

« Le gouvernement a mis au cœur de ses actions de développement le secteur



Mme Fadiga Fofana, le dg de l'Industrie Tra bi emmanuel et le président Faman Touré.

privé, le moteur de notre économie. Et San Pedro est une région stratégique, c'est pourquoi, il faut saluer ces journées économiques », a fait observer M. Tra Bi. De son côté, M. Faman Touré, président de la chambre de commerce et de l'industrie de Côte d'Ivoire, a remercié les chefs d'entreprise qui ont répondu massivement à cette rencontre d'échanges sur leurs préoccupations. « Nous faisons de sorte que le message de l'État passe, mais aussi pour que nos préoccupations puissent être entendues. Le pays ne peut aller à l'émergence sans passer par nous », a ajouté M. Faman, se substituant en un chef d'entreprise.

Pour sa part, Mariam Fadiga Fofana, secrétaire exécutive du CCESP, a indiqué que ce cadre d'échanges avait pour but de favoriser un dialogue structuré pour répondre aux préoccupations du secteur privé et de contribuer à l'amélioration des performances économiques régionales. Lequel s'inscrit dans le prolongement du projet de la plateforme locale de dialogue public privé initié en décembre 2019. En outre, elle a invité les opérateurs

économiques de la région à rejoindre les différentes faitières, pour mieux faire entendre leurs voix.

M. Gueu Gilles, directeur général de Smart Entreprise, et secrétaire général du syndicat des producteurs de l'industrie de bois de Côte d'Ivoire, a salué cette initiative du CCESP. « C'est un cadre d'échanges qui a été fructueux. Nous avons eu la possibilité d'avoir les représentants de l'État central, des représentants en charge du dialogue public/privé, et aussi tous les opérateurs économiques des différents secteurs d'activités telles que le cacao, le bois. (...) En grande partie, nous les industriels, nous avons évoqué nos difficultés liées aux infrastructures routières, crise énergétique, le règlement des engagements fiscaux, etc auxquelles nous sommes confrontés au quotidien. Nous avons reçu des orientations de solutions à ces préoccupations plus ou moins satisfaisantes. Mais le plus important, c'est l'animation de ce comité local de dialogue État secteur privé qui va déterminer la suite... », a soutenu M. Gueu.

RÉGIME SOCIAL DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS



CNPS

NOUVEAU RÉGIME



Le Magnifique

Artiste - humoristes



Login : 2720252100

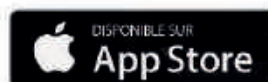
Offre soumise à conditions, sous réserve d'éligibilité

TÉLÉCHARGE L'APPLICATION !

COMME MOI... POUR T'ENRÔLER SANS TE DÉPLACER !



Rendez-vous en agence, sur www.cnps.ci
Et sur la nouvelle application mobile RSTI



V-1826/CSP/21

LA CNPS, MAINTENANT C'EST POUR TOUT LE MONDE !

PARTENARIAT ÉTAT -SECTEUR PRIVÉ

Le dialogue public privé « démarre » à Bouaké



Après le pôle économique de la ville de San-Pedro, le Comité de Concertation État -Secteur privé (CCESP) a déposé ses valises à Bouaké le mercredi 15 décembre 2021. Avec comme objectif de procéder au lancement officiel des activités du Comité local de Concertation État -Secteur privé de Bouaké (CLCESP). La préfecture de ladite ville a été choisie pour ouvrir une nouvelle page du dialogue dans cette grande zone économique de la Côte d'Ivoire. Le CCESP, en sa qualité d'animateur du Dialogue Public-Privé au niveau national, veut à travers cette action déployer le dialogue au niveau local, en vue d'une meilleure prise en compte des préoccupations des acteurs du privé. « Avec le lancement des activités du Comité local de Concertation État -Secteur privé de Bouaké, un autre pas important vient d'être réalisé, face aux défis de la décentralisation. La concertation entre l'État et le secteur privé apparaît comme un mécanisme dynamique de facilitation

et d'amélioration de l'environnement des affaires », a indiqué le directeur de cabinet adjoint du ministère de l'Économie des Finances, M. Vassogbo Bamba, qui représentait le ministre de l'Économie et des Finances.

Abondant dans le même sens, Mme Mariam Fadiga Fofana, le Secrétaire exécutif du Comité de Concertation État -Secteur privé (SE-CCESP) a confié que ce processus se poursuivra certainement avec le démarrage l'année prochaine du troisième Comité local de Concertation État -Secteur privé de Korhogo. Elle a également exhorté les membres du CLCESP de Bouaké à travailler en synergie « pour faire de cette plateforme un puissant levier de développement économique ».

Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI- CI), M. Touré Faman, présent à la cérémonie, a salué les actions menées par le CCESP en permettant de recueillir les préoccupations du privé

au niveau local. Il a souhaité que ces comités locaux de concertation État-Secteur privé installés dans les pôles économiques soient mis en compétition à l'effet d'obtenir des prix d'excellence.

Cette rencontre s'est tenue en présence du Préfet de la région du Gbêké, M. Tuo Fozie, également président du Comité local de Concertation État -Secteur privé de Bouaké.

Invité à cet important rendez-vous du dialogue public-privé, le Comité local de Concertation État -Secteur privé de San-Pedro, a, à travers l'intervention de Mme Linda Zraik, Présidente de la Délégation régionale de la CCI-CI, partagé son expérience de la concertation qui porte déjà des fruits.

En prélude de l'installation du Comité local de Bouaké, le CCESP a mené des activités, à savoir des visites aux autorités de la ville ainsi qu'à plusieurs entreprises et faïtières, dans la perspective d'asseoir les bases du Dialogue public privé dans la région du Gbêké.



PRÉSENTATION

L'engagement pris par l'Etat de Côte d'Ivoire de garantir aux populations résidant sur le territoire national un égal accès à la santé, s'est concrétisé par le vote de la Loi n°2014-131 du 24 mars 2014 instituant la Couverture Maladie Universelle (CMU).

La CMU est un système national obligatoire de couverture du risque maladie dont l'objectif est d'assurer l'accès à des soins de santé de qualité à moindre coût à l'ensemble des populations résidant en Côte d'Ivoire, ivoiriennes ou non ivoiriennes.

La CMU a deux (02) régimes :

- un **Régime Général de Base (RGB)** qui est **contributif** et financé par les cotisations des assurés à raison de 1 000FCFA par personne et par mois ;
- un **Régime d'Assistance Médicale (RAM)** qui est **non contributif**, qui vise les personnes économiquement faibles pour lesquelles l'Etat paie les cotisations et le ticket modérateur.

La gestion de ces deux régimes a été confiée à l'Institution de Prévoyance Sociale, dénommée Caisse Nationale d'Assurance Maladie (IPS-CNAM), créée par le décret n° 2014-395 du 25 juin 2014.

NOS MISSIONS

Énoncées à l'article 2 du décret n° 2014-395 portant création de l'Institution, l'IPS-CNAM est chargée d'assurer :

- la gestion des deux régimes de la Couverture Maladie Universelle ;
- la gestion de tous les programmes spéciaux, y compris pour le compte de tiers, dont l'objet concourt à une meilleure prise en charge du risque maladie ;
- le recouvrement des cotisations et les services des prestations afférentes à ces différents régimes ;
- la gestion des fonds collectés au titre des régimes du système de Couverture Maladie Universelle ;
- la régulation de la Couverture Maladie Universelle.

NOS ACQUIS

- **30 décembre 2014** : démarrage de l'opération d'enrôlement des populations dans les sites fixes installés sur l'ensemble du territoire national et à travers les opérations d'itinérance.

- **2016** : mise en place d'un système d'information et de gestion de la CMU.
- **23 décembre 2016** : ouverture du centre de personnalisation des cartes des assurés de la CMU avec une capacité de 26 000 cartes par jour.
- **1^{er} mars 2017** : adoption du panier de soins qui intègre les pathologies les plus courantes et qui impactent le plus les populations.
- **17 septembre 2018** : lancement du processus de ciblage des ménages économiquement faibles ou démunis avec l'appui financier de la Banque Mondiale.
- **25 avril 2017** : lancement par le Premier Ministre, feu Amadou GON COULIBALY, de la phase expérimentale au profit de 150 000 étudiants des universités, grandes écoles publiques et privées.
- **1^{er} octobre 2018** : déploiement des outils de la CMU dans les centres de santé du réseau initial de la CMU sur toute l'étendue du territoire, en prélude à la généralisation des prestations.
- **23 novembre 2018** : lancement de la généralisation progressive de la CMU à travers le démarrage de la prise en charge des ménages bénéficiaires du Régime d'Assistance Médicale.
- **31 décembre 2018** : fin de la phase expérimentale.
- **1^{er} janvier 2019** : démarrage du paiement des cotisations par les étudiants.
- **1^{er} juillet 2019** : démarrage du paiement des cotisations pour toutes les autres populations dans le cadre de la généralisation.
- **1^{er} octobre 2019** : démarrage des prestations de la CMU dans l'ensemble des structures sanitaires publiques et dans les pharmacies privées du réseau de la CMU, après le respect du délai de carence de 3 mois.

Pour la première fois, un système généralisé de couverture maladie est fonctionnel en Côte d'Ivoire pour toutes les populations sans distinction. Ainsi au 1^{er} janvier 2021, 3 056 614 personnes peuvent avoir accès aux prestations de la CMU, soit 13% de la population. Ce nombre comprend 1 565 139 personnes bénéficiant antérieurement d'une couverture maladie et 1 491 475 personnes n'ayant antérieurement aucune couverture maladie. Le gain social est important et la dynamique se poursuit.

Société des Ciments d'Abidjan



CIMENT CUIRASSE

La référence **QUALITE**
depuis plus de **50 ans**



FIRST EDITION OF SAN PEDRO'S ECONOMIC DAYS

16 recommendations to develop the region's economy



More than 300 kilometers from Abidjan and where the second port of the country is located, San Pedro is considered as the second economic city of the country. The 1st edition of the economic days of San Pedro was organized from June 24 to 25,

2021 at Enotel Hotel. Initiated by the Chamber of Commerce and Industry of Côte d'Ivoire (CCI-CI) with the collaboration of the State-Private Sector Consultative Committee (CCESP), this edition debate was about the following issue: "What synergy between public administration and the private sector for a better development of the local economic potential". In his closing address, the General Manager of the Department of Industry has laid the emphasis upon the credit of the organizers and pointed out that they have succeeded in highlighting not only the potentialities of the region but also the Government contribution for the regional development.

AN "OFFICIAL REPORT" TO THE MINISTER OF THE ECONOMY AND FINANCE

After two days of discussions, an official report, involving 16 recommendations, was given to the Minister of the Economy and Finance. These include, among other things, the lack of communication between public services and private sector actors, ad hoc taxation, the high cost of transport, the lack of supervision and awareness, the deterioration of road infrastructure, untimely controls to which economic operators are subjected to, etc.

PUBLIC / PRIVATE DIALOGUE

The "Préfet de Région" launches the activities of San Pedro's Public Private Dialogue Platform

Mr. Koffi Yao Kan Claude, General Secretary of Prefecture, representing Mr. Ousmane Coulibaly, "Préfet de Région" of San Pedro, officially launched the activities of the Local Public Private sector Dialogue Platform (PLDPP) on Friday June 25, 2021. The General Manager of industry, Emmanuel Tra Bi, Ms. Christiane Duncan, technical advisor to the Ministry of Economy and Finance and the president of the regional council of San Pedro, Beugré Donatien also attended the ceremony. The objective was to present the organization and functioning of this local committee and its forthcoming actions.

The difficulties met by the economic operators were presented by Linda Zraik, President of the Regional Delegation of the Chamber of Commerce and Industry of Côte d'Ivoire, and member of the technical secretariat of PLDPP. She highlighted, among other concerns, the fiscal and parafiscal burden, the lack of road infrastructure and access to energy, annoying red tapes, financing for companies, the slowness in payment of domestic debt to suppliers, etc. In addition, there are more sectoral problems concerning the agricultural sector, agro-industry, tourism and crafts sectors.

A CEREMONY TO ASK FOR TRADITIONAL LEADERS BLESSINGS

Before the official opening of the first edition of the economic days of San Pedro, on Thursday, June 24, 2021, Félix Anoblé, Minister of the Promotion of SMEs, Crafts and the transformation of the informal sector, son of the region, has asked for the blessing of the chiefdom of San Pedro. A blessing ceremony was organized and the resident mayor, the president of the regional council, the representative of the Minister of Economy and Finance, Christiane Duncan, the entire delegation from Abidjan and many traditional leaders attended the ceremony.



abm
CONSULT

ÉVÈNEMENTIEL

CONCEPTION

RÉGIE

ÉDITION

100%
SATISFACTION



Salon
Forum
Team Building
Conférence

Stylo
Agenda
Tee-Shirt
Porte-clé
Casquette
Conférencier

Flyers
Magazine
Plaque
Calendrier
Rapport d'Activités

Logotype - Charte Graphique - Bannière PUB

ABM CONSULT

Abidjan Cocody riviera Golf - 01 BP 6804 Abidjan 01

Office : +225 27 22 44 50 42 / +225 27 22 44 50 43

E-mail : info@abmconsult.com / commercial@abmconsult.com

Notre expertise à votre service

PLDPP INSTALLATION IN BOUAKÉ

Successful mission for the CCESP delegation

A preparatory mission to install the Local Public Private Dialogue Platform (PLDPP) of the State - Private Sector Consultation Committee of the Executive Secretariat (SE-CCESP), took place on May 4 - 7, 2021 in Bouake. The short term objective was to discuss with the local authorities in view of installing the local PLDPP. This initiative



was to promote the local public-private dialogue in order to help improve the business climate and economic governance. In addition, it also aims at ensuring not only a better structuring of the DPP in the regional economic centers, but also facilitating the dissemination of information.

During its stay in the capital of Gbêkê, the delegation led by the technical advisor Georges Copré had several discussion meetings with the local authorities. On Tuesday, May 4, 2021, she was respectively received by the Prefect of the Bouaké region, Mr. Tuo Fozié, the mayor of the city Nicolas Djibo as well as the vice-president of the regional council Mr. Kouassi N'guessan.

Two focus groups were part of the agenda. The first was intended by the regional directors. The questions raised during the discussions focused, among other things, on the need to set up a consultation framework that should lead to a profitable and successful public-private partnership. The second focus group was held on Thursday, May 6, 2021. It concerned actors from the city's private sector. At this level, the concerns addressed focused on issues related to the representativeness of actors in construction sectors, traders and craftsmen of the local State-Private Sector dialogue committee. The delegation also visited on the same day the installations of three (03) main industrial units operating in the textile sector.

FOCUS ON THE MANUFACTURERS OPERATING IN SAN PEDRO

The CCESP has organized a discussion meeting between the representatives of the State and some local businessmen

During San Pedro Economic Days, the State Private Sector Consultative Committee (CCESP) organized a focus group with manufacturers operating in San Pedro on the afternoon of Thursday, June 24, 2021. These operators have expressed concerns related to their business activities, mainly electricity rationing scheme, damaged road surfaces of the industrial area, tax burden etc.

Mr. Emmanuel Tra Bi, General Manager of Industry Department at the Ministry of Trade and Industry, reassured all business owners about the government's desire to address these issues. Then, he declared that Prime Minister Patrick Achi will officially launch the road infrastructure reprofiling works of the coast next July. This will help improve the competitiveness of economic operators in the region of San Pedro.

As for Mr. Faman Touré, Chairman of the National Chamber of Commerce and Industry, he has thanked the business leaders who have massively attended this meeting to discuss their concerns. Mariam Fadiga Fofana, Executive Secretary of the CCESP, has declared that the goal of the meeting framework

was to promote a structured dialogue to address the concerns of the private sector and to help improve regional economic performance.



STATE-PRIVATE SECTOR PARTNERSHIP

Public-private dialogue «starts» in Bouaké

After the economic hub of the city of San-Pedro, the State-Private Sector Consultation Committee (CCESP) dropped its bags in Bouaké on Wednesday, December 15, 2021. The objective was to officially launch the activities of the Local Committee for State-Private Sector Consultation of Bouaké (LCSPSC). The prefecture of the said city has been chosen to open a new page of dialogue in this large economic zone of Côte d'Ivoire. The CCESP, in its capacity as a facilitator of the Public-Private Dialogue at the national level, wants through this action to deploy the dialogue at the local level, in order to better take into account the concerns of private sector actors. «With the launch of the activities of the Local State-Private Sector Dialogue Committee of Bouaké, another important step has been taken in the face of the challenges of decentralization. The consultation between the State and the private sector appears to be a dynamic mechanism for facilitating and improving the business

environment,» said the Deputy Chief of Staff to the Minister of Economy and Finance the Ministry of Economy and Finance, Mr. Vassogbo Bamba, who represented the Minister of Economy and Finance.

Agreeing with her, Mrs. Mariam Fadiga Fofana, the Executive Secretary of the State-Private Sector Consultation Committee (SE-CCESP) said that this process will certainly continue with the start next year of the third local State-Private Sector Consultation Committee of Korhogo. She also urged the members of the LCSPSC of Bouaké to work in synergy «to make this platform a powerful lever for economic development.

The President of the Chamber of Commerce and Industry of Côte d'Ivoire (CCI- CI), Mr. Touré Faman, present at the ceremony, praised the actions carried out by the CCESP in collecting the concerns of the private sector at local level. He wished that these local committees of dialogue between the State and the private sector installed in the economic

poles be put in competition with the aim of obtaining prizes for excellence.

This meeting was held in the presence of the Prefect of the Gbêkê region, Mr. Tuo Fozié, who is also the Chairman of the Local State-Private Sector Consultation Committee of Bouaké.

Invited to this important meeting of public-private dialogue, the Local Committee of State-Private Sector Consultation of San-Pedro, through the intervention of Mrs. Linda Zraik, President of the Regional Delegation of the CCI-CI, shared its experience of the consultation which is already bearing fruit.

As a prelude to the installation of the Local Committee of Bouaké, the CCESP carried out activities, namely visits to the authorities of the city as well as to several companies and umbrella organizations, with a view to laying the foundations of the Public-Private Dialogue in the Gbêkê region.

LA FIPME AU CŒUR DE SA STRATEGIE DE PROXIMITE



Le vendredi 09 Avril 2021 a eu lieu à la Fondation Félix Houphouët Boigny de Yamoussoukro, la cérémonie de mise en place de 40 instances nationales (32 représentations régionales et 8 délégations de pôles économiques), qui a réuni plus de 300 participants dont 250 dirigeants de PME. C'était en présence du ministre gouverneur du District de Yamoussoukro Dr Augustin THIAM. Elle marque l'intensification de la stratégie de proximité aux PME par un déploiement de la FIPME à l'intérieur du pays.

La cérémonie a enregistré également une présence remarquée des représentants des ministères du plan et du développement et du Budget et du Portefeuille de l'Etat ainsi que celle d'une délégation du Comité de concertation Etat Secteur Privé (CCESP) conduite par Mme le Secrétaire Exécutif Mariam FOFANA FADIGA.

La FIPME, créée en 1995, a pour mission d'accompagner l'Etat de Côte d'Ivoire pour avoir un tissu de PME compétitives, dynamiques et innovantes contribuant pleinement au développement social et économique nationale par la création d'emplois et de richesses.

Le PCA de la FIPME, Dr. Joseph BOGUIFO, déclarait en novembre 2018 : « Les différentes études menées montrent que les PME sont confrontées à d'énormes difficultés, notamment les PME de l'intérieur du pays ne bénéficiant pas d'informations et d'appuis nécessaires à leur développement ».

Conformément à l'article 29 des statuts de la FIPME, le PCA a décidé de rapprocher les services d'appui de l'ensemble de l'écosystème des PME à celles localisées hors d'Abidjan.

La FIPME a donc déployé dans chaque capitale régionale et dans chaque pôle économique, des activités de sensibilisation, de formation, d'appui, d'encadrement et d'assistance directement destinées aux PME installées à l'intérieur du pays pour une couverture du territoire national.



LES JOURNEES ECONOMIQUES REGIONALES DES PME DE BOUAKE



Le 15 juillet 2021 s'est tenue, à la salle des fêtes de la Préfecture de Bouaké, la cérémonie de lancement de la première édition des Journées Economiques Régionales (JER) des PME de Gbêkè.

Les JER sont conjointement organisées par la mairie de Bouaké, le Préfet de région, la FIPME et placée sous le haut patronage du PM, SEM Patrick ACHI, sous le parrainage du Ministre de l'Economie et des Finances.

Les JERPME ont pour thème : **POTENTIALITES ET ATOUTS DE LA REGION DU GBEKE POUR LE DEVELOPPEMENT DES PME LOCALES.**

La cérémonie s'est déroulée en présence du Préfet de Sakassou, M. Bonaventure TIEGBE, représentant le Préfet de Région M. Tuo FOZIE, du Président du Conseil d'Administration de la FIPME, Dr Joseph BOGUIFO, de Mme QUATTARA Fanta, 2e adjoint au maire, représentant le Maire, et du Président du comité local, M. Frédéric BROU, ainsi que 200 acteurs économiques et dirigeants de PME.

Une présentation détaillée du contenu des JER qui se tiendront les 16 et 17 septembre 2021 à Bouaké a été faite par le Président du Comité scientifique, Dr MOUSSO Ambroise.



« L'État ne peut plus rester spectateur
et attendre que le secteur privé se
débatte pour s'en sortir »

PATRICK ACHI,
Premier Ministre de Côte d'Ivoire

P54-P59

À la une

“The Government cannot only be a spectator and leave the private sector alone”

PATRICK ACHI,
Prime Minister of Côte d'Ivoire

P60-P62

News

PATRICK ACHI

PREMIER MINISTRE DE CÔTE D'IVOIRE

“Cheville ouvrière de la vision 2030 pour une Côte d'Ivoire solidaire”

Nommé le 26 mars 2021, le chef du Gouvernement ivoirien a officiellement pris fonction le 30 mars avec comme ambition de faire en sorte que l'État retrouve son rôle de propulseur du secteur privé et de chef d'orchestre des investissements dans les secteurs stratégiques. Le président du Conseil de Concertation nous parle des grands défis économiques et sociaux du gouvernement, ainsi que des enjeux du Dialogue Public Privé.

Pour ce nouveau quinquennat, un troisième PND qui s'étend sur la période 2021-2025 a été élaboré. A combien se chiffre-t-il et quel sera son mode de financement ? Quelles en sont les grandes articulations et quelle est la vision du nouveau PND ?

Pour donner une nouvelle impulsion à son élan de développement, le Gouvernement a décidé, dès 2011, de renouer avec la tradition de planification de notre pays en la mettant au cœur de l'action publique. Ainsi, après la mise en œuvre des PND 2012-2015 et 2016-2020, nous venons d'adopter un nouveau PND sur la période 2021-2025 pour mieux répondre aux nouveaux défis et consolider les acquis.

Le niveau d'investissement global prévu au titre du PND 2021-2025 est de 59 000 milliards de FCFA dont 43 646,7 milliards pour le secteur privé (soit 74%) et 15 353,3 milliards pour le secteur public (soit 26%).

Le PND 2021-2025 est articulé autour de six (06) piliers. Il s'agit de parvenir à la transformation structurelle de l'économie à travers un secteur privé dynamique et créateur d'emplois et une transformation des matières premières grâce au développement de zones industrielles et une stratégie d'intégration dans les chaînes de valeurs internationales. Le PND consacre également la notion de solidarité à travers le développement du capital humain, la création d'emplois notamment pour les femmes et les jeunes et l'inclusion sociale. Grâce au PND, le Gouvernement va apporter le soutien de l'État à ceux d'entre nous qui ont besoin

de l'expression de la solidarité nationale. Enfin, le Président de la République a voulu que le renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'État et la transformation culturelle des populations constituent des axes prioritaires du PND.

Pour parvenir aux objectifs qui sont fixés, le Gouvernement travaillera sur des sujets transversaux comme l'identification des populations avec l'instauration d'un numéro unique par personne, le développement du numérique, l'amélioration des conditions de financement de l'économie, etc.

Faut-il le rappeler, ce PND constitue le premier instrument qui contribuera à permettre au Gouvernement d'atteindre les objectifs de 2030 notamment la réduction de moitié de la pauvreté, le doublement du revenu par tête et l'augmentation significative du taux de transformation des matières premières. Déjà en 2025, le Gouvernement entend garantir l'accès universel à l'électricité et à l'eau et permettre aux populations d'accéder à des soins de santé de qualité.

Dans une logique de continuité de l'action gouvernementale, serait-il possible d'avoir un bilan succinct des deux précédents PND (2012-2015 et 2016-2020) ?

Les deux précédents PND ont permis à la Côte d'Ivoire de se mettre à niveau dans bien de domaines après les conséquences de la grave crise de 2011. Les réformes ont permis une dynamique économique forte de 2012 à 2019 avec une croissance de 8% en moyenne par an. Le Gouvernement a fait passer le taux d'électrification de 33% à 80% entre 2011 et 2020. Il a construit plus de 623 Etablissements Sanitaires de Premier Contact, des Hôpitaux Généraux, un Centre Hospitalier Universitaire (CHU), des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) pour améliorer l'accès à la santé. Il a rendu opérationnel l'accès à la Couverture Maladie Universelle (CMU) pour intégrer les plus faibles.

Le nombre de localités ayant accès à l'eau potable est passé de 885 en 2011 à 1185 en 2020 ; des zones industrielles ont été créées, de nouvelles universités

ont été construites et l'image de marque de la Côte d'Ivoire a été totalement transformée pour en faire un pays phare en matière d'attractivité économique, un partenaire qui compte dans la sphère diplomatique mondiale et l'Ivoirien a regagné sa place dans le concert des nations.

En un mot, les deux premiers PND ont été ceux de la restauration des grands fondements du développement social économique et culturel et de l'image de marque de notre pays.

Dans la mise en œuvre du projet de société « Côte d'Ivoire Solidaire » du Président de la République, qu'est-ce qui sera fait pour l'amélioration des conditions de vie des populations ?

Le projet « Côte d'Ivoire solidaire » va permettre de consolider les acquis économiques des années antérieures. Le Président de la République veut transformer sur place nos productions afin de créer de la valeur ajoutée et générer des emplois. Il veut que les conditions d'études de nos enfants s'améliorent davantage avec la création de nouvelles universités et des efforts de renforcement de l'enseignement professionnel et technique. Le Président de la République entend renforcer la compétitivité économique grâce aux grands projets d'infrastructures. De façon simple, le Programme « Côte d'Ivoire Solidaire » va permettre de donner de l'emploi aux jeunes, de rendre les femmes plus autonomes, de redonner au secteur privé la primeur en termes de politiques et la priorité en termes d'actions afin de l'aider à grossir et à augmenter les revenus fiscaux de l'État.

En 2025, le taux de couverture de l'électricité serait de 100%, la Côte d'Ivoire sera ainsi le premier pays en Afrique subsaharienne à atteindre la couverture universelle. Il en sera de même pour l'eau potable. Nous allons développer la construction des habitats à loyer modéré comme c'était le cas par le passé dans notre pays avec des options de locations et de locations-ventes.

Nous allons renforcer la couverture maladie universelle pour intégrer près de huit (8) millions de personnes

et continuer l'extension des projets de filets sociaux afin d'aider les populations les plus exposées. Nous allons construire de nouvelles zones industrielles, développer le port sec de Ferkessedougou tout en poursuivant de grands projets structurants qui vont changer définitivement notre pays.

Vous avez présenté le programme stratégique « vision 2030 ». Quels sont, de façon spécifique, les objectifs qui sous-tendent cette vision et quels en sont les résultats attendus ?

Au cours du Séminaire gouvernemental tenu du 21 au 23 avril 2021 auquel le secteur privé a été associé, j'ai effectivement présenté le programme stratégique « Vision 2030 » au secteur privé à l'effet de son appropriation pour le développement de notre pays sur les dix (10) prochaines années.

L'objectif de cette vision est de faire en sorte qu'à l'horizon 2030, l'économie ivoirienne soit industrialisée, que le peuple ivoirien soit majoritairement affranchi de la pauvreté et de la vulnérabilité, et qu'il ait accès à une qualité de vie moyenne.

De façon spécifique, il s'agira d'ici 2030 de doubler le revenu par tête, réduire le taux de pauvreté à moins de 20%, doubler la population en emplois, porter le taux d'investissement global à 40%, rehausser l'espérance de vie de 10 ans en passant de 57 à 67 ans et de relever le niveau de l'éducation en portant le taux net de scolarisation au primaire à 100% et celui du secondaire à 80%, tout en améliorant substantiellement les performances et les compétences des apprenants.

Au cours du récent séminaire gouvernemental, il a été question de l'élaboration du Plan d'Actions Prioritaires sur la période 2021-2023, avec un focus sur l'année 2021. Quelles ont donc été les actions prioritaires pour l'année 2021 ? Et quel est le programme du Gouvernement qui sera déroulé jusqu'en 2023 ?

Du 21 au 23 avril 2021, j'ai organisé et conduit sous la Haute Présidence de SEM Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, un séminaire gouvernemental qui a vu la participation historique du secteur



Privé durant toute la journée du vendredi 23 avril 2021.

Le séminaire a permis d'élaborer le programme du Gouvernement pour l'année 2021 qui a été adopté en Conseil des Ministres le 26 mai 2021. Ce programme s'appuie principalement sur les projets et investissements prévus au budget 2021 des Ministères techniques et Structures rattachées et sur les réformes à mettre en œuvre.

D'un coût global de 2 698 milliards de francs CFA, réparti en 2 543 milliards de francs CFA pour les Projets et 155 milliards de francs CFA pour les réformes, le Programme du Gouvernement au titre de l'année 2021 comprend 393 projets d'investissements et 151 réformes à entreprendre.

Ce programme apporte des réponses aux principales problématiques de développement de notre pays, notamment la sécurité, les défis liés à la crise sanitaire, l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes, les ordres d'enseignement, le développement du secteur privé et la

transformation des matières premières.

Nous avons aussi débattu des questions de gouvernance et de lutte contre la corruption qui va se poursuivre.

Pour ce qui est du programme du Gouvernement jusqu'en 2023, il résulte du PND 2021-2025 dont les piliers sont alignés sur ceux de la « **vision 2030** ». Il s'agit simplement de la déclinaison annuelle des grands objectifs à moyen terme qui va permettre d'avoir une approche programmatique glissante et cohérente avec le plan quinquennal.

Monsieur le Premier Ministre, lors des débats en marge du séminaire gouvernemental, il a été question des goulots d'étranglement qui affectent notre potentiel de croissance. Quels sont-ils ? Et sur quels leviers faut-il agir pour les lever ?

Effectivement à l'occasion du séminaire gouvernemental, les membres du Gouvernement ont échangé avec le secteur privé sur plusieurs sujets de l'action gouvernementale et ont relevé certaines difficultés pouvant affecter

leurs activités et donc le potentiel de croissance de notre pays.

Au terme de ces échanges, j'ai décidé de mettre en place des groupes de travail sectoriels pour traiter des problématiques telles que la réduction des délais de remboursement de la dette fournisseur et la mise en place d'un système intégré de traçabilité ; l'amélioration de l'appareil judiciaire ; la lutte contre la corruption en général et le renforcement de la bonne Gouvernance ; le renforcement de la lutte contre la fraude et la contrefaçon et l'amélioration de la compétitivité du système fiscal et douanier.

Sur ces points, nous avons fait des progrès importants et le Gouvernement suit aujourd'hui le taux d'engagements et le taux de décaissements des projets par Ministère.

Nous avons discuté avec le secteur privé des principales préoccupations sectorielles et un ensemble de solutions a été arrêté. Elles seront connues d'ici peu au terme des échanges que nous poursuivons.

Quelles sont les grandes lignes de la relance économique après la pandémie de la COVID-19 ?

Face à l'ampleur de la crise, le Gouvernement a promptement apporté une réponse en mettant en place le Plan de Soutien Economique Social et Humanitaire (PSESH) d'un montant de 1 796,78 milliards de FCFA (soit plus de 5% du PIB) dont 95,88 milliards de FCFA pour financer la riposte sanitaire et 1 700,9 milliards de FCFA pour le plan de soutien économique, social et humanitaire. La mise en œuvre effective de ces plans s'est traduite par des mesures de soutien aux entreprises, d'appui à l'économie ainsi que des mesures sociales en faveur des populations.

Ainsi, malgré la pandémie, la croissance est ressortie positive à 2% en 2020, l'une des meilleures performances dans un contexte de récession mondiale. Le déficit budgétaire s'est établi à 5,6% du PIB à fin 2020.

Je déplore chaque décès dans notre pays, car ce sont des familles qui sont affectées. Nous devons poursuivre les efforts pour les éviter et à tout le

moins pour les réduire au maximum. Cependant en regardant ailleurs dans d'autres pays aussi bien dans la sous-région que sur d'autres continents, nous pouvons noter que le Gouvernement a su répondre à la hauteur des défis que la COVID imposait à notre pays.

Les instruments d'atténuation des impacts de la crise ont permis d'éviter une récession et les efforts se poursuivent afin de reprendre la dynamique économique d'antan le plus tôt possible.

L'éducation, l'accès à la santé pour tous, la formation, l'emploi, l'électrification ainsi que l'adduction en eau potable figurent au nombre de vos priorités. Quel est l'état actuel des réalisations dans ces secteurs et qu'est-ce qui va être amélioré pour les prochaines années ?

Depuis 2011, d'importants investissements et des réformes d'envergure ont été mis en œuvre pour l'amélioration en qualité comme en quantité de l'offre dans les secteurs sociaux, notamment l'éducation/formation, la santé, l'emploi des jeunes, l'électrification, l'accès à l'eau potable, les routes, etc. Ces investissements ont contribué au triplement des dépenses pro-pauvres, ce qui a permis d'améliorer considérablement la qualité et la disponibilité des services sociaux sur toute l'étendue du territoire national.

En 2019, dans sa volonté d'œuvrer continuellement à l'amélioration du bien-être des populations, le Président de la République a instruit le Gouvernement sur la mise en place du Programme Social du Gouvernement (PSGov), un programme axé sur le social et qui a enregistré des résultats concrets.

Au niveau de l'éducation/formation, les chiffres sur les résultats concrets enregistrés sont significatifs. Pour ce qui est de la santé, le CHU d'Angré est fonctionnel, le CHR de Gagnoa est fonctionnel et nous venons de construire le CHR d'Aboisso et les travaux du CHU d'Abobo vont démarrer avant fin décembre.

Je ne vous apprend rien en indiquant que l'université de Man est fonctionnelle avec 6 autres universités et que celle de San-Pedro va accueillir ses premiers étudiants dans un mois. Notez aussi que l'université de Bondoukou est en cours de construction et qu'une autre sera construite à Odienné.



Nous avons également plusieurs acquis en matière de routes, d'électrification, d'eau potable et j'en passe.

Le PSGouv est devenu un label pour les Ivoiriens. C'est le programme qui apporte des solutions concrètes aux préoccupations des populations et à ce titre, le Gouvernement va définir un nouveau PSGouv pour la période 2022-2024 afin de renforcer les acquis dans tous les domaines sociaux.

L'assainissement du cadre de vie des Ivoiriens n'est plus un vain mot. Le gouvernement a déjà entrepris plusieurs actions d'envergure. A quoi doivent s'attendre les populations pour les prochaines années ?

Conformément à la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République dans son programme « Côte d'Ivoire Solidaire » qui met l'Ivoirien au cœur du développement, celui-ci doit s'attendre à la poursuite de la dynamique entamée. Le programme « Côte d'Ivoire Solidaire » veut faire de l'Ivoirien un acteur de cette dynamique.

Il n'y a pas d'un côté le Gouvernement et de l'autre la population ; il y a un ensemble unique composé du peuple ivoirien engagé chaque jour dans les efforts pour améliorer par apport individuel et collectif de nouvelles pierres à l'édification d'une société plus prospère où il fait bon vivre et où on vit mieux.

La « Côte d'Ivoire Solidaire » c'est cela ! Chacun doit sentir chaque jour, un plus par rapport à une situation antérieure donnée. Nous devons y croire et nous devons y travailler ensemble.

Lors du séminaire gouvernemental, l'on a assisté à une innovation majeure, une session dédiée au secteur privé. Selon votre vision stratégique, comment comptez-vous impliquer le secteur privé dans l'élaboration et la mise en œuvre des différentes réformes du Gouvernement ?

Avant tout propos, une clarification s'impose. Je voudrais préciser ici que la Vision stratégique Côte d'Ivoire 2030 est bel et bien celle du Président de la République, S.E.M Alassane

Ouattara. Il a bien voulu charger le Gouvernement de mettre en œuvre les grandes orientations stratégiques découlant de cette vision à travers notamment le Plan National de Développement (PND) 2021- 2025 pour une Côte d'Ivoire plus solidaire.

Je voudrais par ailleurs préciser que l'État ivoirien a pour habitude d'échanger avec le secteur privé avant la prise de toute réforme qui pourrait impacter l'environnement des affaires. Ceci dit, ce qui change, dans le cadre de la Vision 2030, c'est l'intensité et l'étroitesse de cette collaboration. Aujourd'hui, l'État compte retrouver son rôle de propulseur du secteur privé et de chef d'orchestre des investissements dans les secteurs stratégiques. A cette fin, nous prévoyons de soutenir activement le développement d'un tissu de PME nationales qui deviendront progressivement des champions nationaux, capables d'aller conquérir des marchés dans la sous-région et à l'international.

Cette approche plus proactive de l'État dans le développement du secteur privé passe nécessairement par une transformation culturelle de l'administration. C'est le signal fort que nous avons voulu donner, en organisant pour la première fois dans la pratique administrative de notre pays, une session dédiée au secteur privé lors du séminaire gouvernemental d'avril dernier.

Pour revenir à votre question, cette session a été le point de départ de l'institution d'un dialogue et d'une concertation au haut niveau entre le Gouvernement et le secteur privé en tant que partenaires pour l'élaboration et la mise en œuvre des différentes réformes prévues jusqu'en 2030 en vue de la transformation structurelle de la Côte d'Ivoire.

Depuis la fin de ce séminaire gouvernemental, nous avons lancé, conformément à ce que nous avons annoncé, une série de consultations avec le secteur privé, appelées « labs » en vue de déterminer de manière consensuelle, les réformes et les actions à mettre en œuvre pour donner un réel coup d'accélérateur à ce secteur hautement stratégique pour notre pays.

Des groupes de travail sectoriels État /Secteur privé ont été mis en place et sont actuellement à l'œuvre dans ce but. Les réformes nécessaires identifiées à l'issue de ces travaux seront mises en œuvre avec, et j'insiste sur ce point, les acteurs des filières économiques concernés. C'est le sens des déjeuners de travail que nous avons eus avec tous les acteurs de la chaîne des industries culturelles et créatives au cours du mois de septembre, ainsi que des ateliers ou « Labs » initiés depuis le 5 juillet 2021 en vue de la transformation des chaînes de valeur agricoles.

Je voudrais enfin ajouter qu'en vue de coordonner tout ce processus, il a été spécialement créé, au niveau de mon Cabinet, un « desk privé » chargé d'accompagner et de soutenir le développement du secteur privé. C'est vous dire tout l'intérêt que nous accordons au renforcement du partenariat entre l'État et ce secteur dans l'atteinte de nos objectifs.

Vous avez institué, les « travaux de laboratoires » ou « Labs » public-privé pour la résolution de certaines problématiques impactant l'activité économique. De façon concrète, comment se déroulent ces « Labs » ? Peut-on avoir une idée des problématiques qui sont examinées au cours de ces travaux ?

Ces « Labs » ont été lancés officiellement le 5 juillet 2021 et sont en voie d'achèvement. Les travaux en laboratoires ou « Labs » visent à définir, à travers la concertation entre les secteurs public et privé, les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de la Vision Côte d'Ivoire 2030, notamment la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. C'est un processus de rencontres techniques, d'échanges, de débats et de réflexions qui s'étendent sur plusieurs semaines.

Typiquement, le processus des « Labs » démarre par un atelier technique d'appropriation de la Vision Côte d'Ivoire 2030, avec un nombre plus large d'acteurs et de faitières que ceux présents lors du séminaire gouvernemental, en vue de s'approprier la Vision Côte d'Ivoire 2030, d'en

discuter, et d'en explorer les réalités opérationnelles.

Cet atelier est suivi de sessions techniques réunissant les mêmes acteurs avec pour but d'identifier les contraintes à la réalisation de la Vision Côte d'Ivoire 2030 dans leurs secteurs, de faire ressortir les causes profondes à la persistance de telles contraintes et, de dresser des programmes d'actions et de réformes aussi bien au niveau du secteur public que du secteur privé à mettre en œuvre pour le succès de la Vision.

A titre d'illustration, le lundi 5 juillet 2021, j'ai tenu une rencontre de travail avec les acteurs des deux premières grappes prioritaires de notre stratégie : l'agriculture, les ressources animales et halieutiques et l'agro-industrie, et le coton, le textile, l'habillement. Il s'en est suivi, les 12 et 13 juillet 2021, un atelier élargi aux acteurs et aux faitières des filières pour leur donner l'occasion de s'approprier la Vision Côte d'Ivoire 2030. Enfin, du 22 juillet au 03 août 2021, se sont déroulés, les ateliers d'analyses des contraintes, des causes et des solutions pour l'amélioration de la production, de la productivité, de la transformation et de la commercialisation pour seize (16) filières agricoles prioritaires. Les travaux de validation des contraintes et des solutions en termes d'investissements et de réformes prioritaires sont en cours de finalisation.

Ce processus aboutira par l'adoption en Conseil des Ministres des résultats des « Labs », incluant les investissements et réformes prioritaires en vue de l'opérationnalisation à partir de janvier 2022 du plan pour les deux premières grappes prioritaires sus citées.

Ce même processus se poursuit sur l'ensemble des huit (8) grappes stratégiques de la Vision Côte d'Ivoire 2030, et aboutira d'ici décembre 2021 à la mise à disposition des plans opérationnels pour chacune de ces grappes.

Il convient d'indiquer que les huit grappes concernées sont : « l'agriculture et l'agroalimentaire », « le textile et l'industrie de l'habillement », « l'habitat et les matériaux de construction », « l'éducation, la santé et l'assurance sociale », « les transports », « l'économie

numérique », « le tourisme et l'hôtellerie » et « les arts et les industries culturelles et créatives ».

Pourrait-on avoir l'agenda du président du Conseil de Concertation concernant le dialogue État -Secteur Privé ? Quelles sont les grandes articulations de cet agenda ?

En notre qualité de Président du Conseil de Concertation (CC) État -Secteur Privé, notre mission consistera à donner un coup d'accélérateur au renforcement de ce dialogue sur la base des éléments que nous venons évoquer. Notre agenda s'articule dans ce cadre autour de deux axes principaux. Le premier axe porte sur le renforcement des acquis du dialogue avec le secteur privé par l'accélération des initiatives de l'État amorcées depuis 2012. Ce sont notamment : l'amélioration de l'environnement des affaires avec la poursuite des réformes au-delà du cadre du Doing Business en définissant ensemble des réformes dans le domaine de la justice, notamment dans la réduction des délais, la sécurisation foncière, la modernisation de l'administration, la lutte contre la fraude, et la lutte contre la corruption sous toutes ses formes... dont vous avez certainement commencé à en voir les effets.

Nous travaillons de même, au renforcement du capital humain surtout en qualité notamment par une réforme du système éducatif, le renforcement de la formation professionnelle et l'amélioration des systèmes de santé et de protection sociale.

Sans oublier l'amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base pour appuyer la croissance économique du pays.

A cela s'ajoute le renforcement de l'accès aux financements et aux marchés. Sur ce point, nous nous devons de devenir un État qui fait de sa diplomatie économique une force, qui prépare le chemin à ses Champions pour leur conquête à l'international. Cet axe appelle à la Mobilisation des Chambres Consulaires, le développement d'une Agence du Commerce Extérieur, pour les Marchés Régionaux et Internationaux



Le second axe repose sur une approche plus interventionniste de l'État en faveur du développement du secteur privé, car l'État ne peut plus rester spectateur et attendre que le secteur privé se débâte pour s'en sortir.

L'assistance directe de l'État portera sur un ensemble de mesures visant à mettre en place une véritable fabrique de champions, pour le renforcement du tissu des PME. L'objectif étant de promouvoir l'émergence de PME fortes résilientes, par le coaching, l'accompagnement, le financement en capitalisant sur les Banques nationales, la CDC, les Fonds d'investissements publics, les Financements alternatifs, les Mécanismes de Garantie, et les expériences de pays de référence dans la convergence inter et intra cluster des PME.

A cet effet, il sera lancé dans les prochains jours le Programme national des Champions Nationaux, les portes flambeaux de la stratégie Côte d'Ivoire 2030, au travers de qui, un accompagnement rapproché de la

puissance publique sera mis en place au profit des géants ivoiriens. Les objectifs sont clairs, une contribution maximale au PIB, à la création d'emplois, mais aussi et surtout à la conquête de nouveaux marchés.

Il sera également développé des initiatives en faveur de la construction d'écosystème d'affaires, dont l'objectif est de combler les défauts et insuffisances des grappes prioritaires par l'attraction ou la formation de nouveaux entrants, notamment des IDE, vers des groupes de PME ciblés.

Et enfin, nous comptons renforcer le programme de migration des entreprises de l'informel vers le formel par des offres incitatives et une assistance pour leur survie.

Cet ensemble de programmes, ou groupes de programmes, constituent l'épine dorsale de la stratégie Côte d'Ivoire 2030 et leur mise en œuvre nécessitera au-delà des sessions de « Labs » une plateforme permanente d'interaction continue avec le secteur privé.

PATRICK ACHI

PRIME MINISTER OF CÔTE D'IVOIRE

Backbone of the 2030 vision to develop a country that shows solidarity



Appointed on March 26, 2021, the head of the Ivorian government officially took office on March 30. He wishes to make the private sector the locomotive of the investment in the strategic sectors. The chairperson of the collaborative council is focusing on the economic and social challenges as well as the issues related to the dialogue between the private and the public sectors.

For a new five-year term, the 2021-2025 National Development Program has been set up. How much that will come to and how would it be financed?

The overall level of investment planned under the 2021-2025 PND is 59 trillion CFA francs, representing 43 646.7 billion for the private sector (74%) and 15.353.3 billion for the public sector (26%).

The PND 2021-2025 is based on six (06) pillars: achieving the structural transformation of the economy through a dynamic and job-creating private sector, manufacturing of raw materials through the development of industrial zones and setting strategies of integration into international value chains. The PND is also the expression of solidarity through the development of human capital, the creation of jobs, especially for women and young people, and social inclusion.

Can you assess the two previous programs (2012-2015 and 2016-2020) PND?

The two previous PNDs have enabled Côte d'Ivoire to complaint with standards in many areas after the serious crisis of 2011. The reforms have led to a strong economic growth from 2012 to 2019 with an annual average rate of 8%. The Government increased the electrification rate from 33% to 80% between 2011 and 2020. It has built more than 623 First Level Healthcare Centers, General Hospitals, a University Teaching Hospital (CHU), Regional Hospital Centers (CHR) to improve access to healthcare. Moreover, the access to Universal Health Coverage (CMU) to integrate the weakest sector of the population was made effective. In short, the first two PNDs have fostered the backgrounds of the social, economic and cultural development and the brand image of our country.

For the implementation of the President Programme known as “Côte d’Ivoire Solidaire”, what will be the share for improvement of the population living standards?

“Côte d’Ivoire solidaire” project will consolidate the economic recovery of the previous years. He wants our children’s study conditions to improve further with the creation of new universities and efforts to strengthen vocational and technical education. The President of the Republic intends to strengthen the economic competitiveness through major infrastructure projects. To put it blankly, the “Côte d’Ivoire Solidaire” Program will improve young people employment rate, empower woman and make the private sector the backbone of the economic development.

You presented the “vision 2030” strategic program. What are the specific objectives underlying this vision and what are the expected results?

The objective of this vision is to make the Ivorian economy an industrialized one, help the population to get free from poverty and vulnerability and therefore improve their living standards by 2030.

Thus, we aim at doubling the per capita income, reducing poverty rate to less than 20%, dropping by 50% the number of jobless people, bringing the overall investment rate to 40%, raising the life expectancy from 57 to 67 years, representing 10 years, and raise the level of education by increasing the primary school enrolment net rate to 100% and that of secondary school to 80%, while substantially improving the performance and learner skills.

During the recent government seminar, it was discussed the development of the Priority Action Plan for the period 2021-2023, with a focus on the year 2021. So what were the priority actions for the year 2021? And what is the Government’s program that will run until 2023?

From April 21 to 23, 2021, I organized and led under the High Presidency of HE Mr. Alassane Ouattara, President of the Republic of Côte d’Ivoire, a



government seminar. The private sector attended that seminar.

The seminar made it possible to draw up the Government’s program for the year 2021 which was adopted by the Council of Ministers on May 26, 2021. This program is mainly based on the projects and investments provided for in the 2021 budget of the technical ministries and related structures and on the reforms to be implemented.

With an overall cost of CFAF 2,698 billion, divided into CFA 2,543 billion for Projects and CFA Franc 155 billion for reforms, the Government’s Program for the year 2021 includes 393 investments projects and 151 reforms to be undertaken.

This program addresses the main development issues of our country: security, challenges linked to the health crisis, professional integration of young people and women, educational levels, private sector development and manufacturing of raw material.

Mr. Prime Minister, during the debates on the sidelines of the government seminar, the issue affecting our growth potential was discussed. What are they? And how will you address them?

Of course, during the government

seminar, members of the Government exchanged views with the private sector on several subjects of government action and noted some difficulties that could affect their activities and therefore the growth potential of our country.

At the end of these discussions, I decided to set up sectoral working groups to deal with issues such as reducing supplier debt repayment terms and setting up an integrated traceability system; improving the judiciary; the fight against corruption in general and strengthening of good governance and the fight against fraud and counterfeiting and improving the competitiveness of the tax and customs system.

On these points, we have made significant progress and the Government is now monitoring the commitment rate and the rate of project disbursements by Ministry.

We have discussed with the private sector the main sectoral concerns and a set of solutions has been agreed. They will be known shortly after the discussions we are continuing.

Education, access to health for all, training, employment, electrification as well as drinking water supply are among your priorities. What is the current rate



of achievement in these sectors and what will be improved for the next few years?

Depuis 2011, d'importants investissements et des réformes d'envergure ont été mis en œuvre pour l'amélioration en qualité comme en quantité de l'offre dans les secteurs sociaux, notamment l'éducation/formation, la santé, l'emploi des jeunes, l'électrification, l'accès à l'eau potable, les routes, etc. Ces investissements ont contribué au triplement des dépenses pro-pauvres, ce qui a permis d'améliorer considérablement la qualité et la disponibilité des services sociaux sur toute l'étendue du territoire national.

Since 2011, significant investments and wide-ranging reforms have been implemented to improve the quality and quantity of the offer in the social sectors, mainly education / training, healthcare, employment of young people, electrification, access to drinking water, road infrastructures, etc. These investments have contributed to the tripling of pro-poor spending, which has significantly improved the quality and availability of social services across the country.

In terms of education / training, the figures on the concrete results recorded are significant. In terms of health, the CHU d'Angré is functional, the CHR in Gagnoa is functional and we have just built the CHR in Abobo and the construction of CHU d'Abobo will start before the end of December.

The University of Man is functional with

6 other universities and that the University of San-Pedro will welcome its first students in a month. The construction of the Bondoukou University is progressing and another one will be built in Odienné. We have also made a number of achievements in the field of roads, electrification, drinking water, and so on.

During the government seminar, there was a major innovation, a session dedicated to the private sector. According to your strategic vision, how do you plan to involve the private sector in the development and implementation of the various government reforms?

First of all, let us clarify a point. I would like to point out that "Vision stratégique Côte d'Ivoire 2030" is indeed that of the President of the Republic, H.E. Alassane Ouattara vision. He has asked the Government to implement the major strategic orientations arising from this vision, in particular through the 2021-2025 National Development Plan (PND) for a more solidarity sharing in Côte d'Ivoire.

I would also like to point out that the Ivorian state has a habit of exchanging with the private sector before taking any reform that could impact the business environment. However, what changes in the context of Vision 2030 is the intensity and the depth of this collaboration. Today, the state intends to play its role as a propulsion unit of

the private sector and locomotive of investments in strategic sectors. As such, we plan to actively support the development of a network of national SMEs which will gradually become national champions, able to penetrate the sub-region and international market..

This more proactive approach to private sector development necessarily requires a cultural transformation of the administration. This is the strong signal that we wanted to give, by organizing for the first time in the administrative practice of our country, a session dedicated to the private sector during the government seminar last April.

To come back to your question, this session was the starting point for the setting up of a high-level dialogue and consultation platform between the Government and the private sector as partners for the development. It is also an implementation of the various reforms planned from now to 2030 for the structural transformation of Côte d'Ivoire.

Since the end of this government seminar, we have launched, in the light of what we had announced, a series of consultations with the private sector, called "labs" to consensually determine reforms and actions to be implemented. Sectoral State / Private Sector working groups have been set up and are currently working for this purpose. The necessary reforms identified as a result of this work will be implemented with the actors of the economic sectors concerned. This is the meaning of the working lunches that we had with all the players in the cultural and creative industries chain during the month of September, as well as the workshops or "Labs" initiated since July 5, 2021 to transform the agricultural value chains. Finally, I would like to add that with a view to coordinating this entire process, a "private desk" has been specially created, at the level of my Cabinet, in charge of supporting the development of the private sector. This is to tell you how much interest we have in strengthening the partnership between the State and this sector in achieving our objectives.



Agence Nationale d'Appui au Développement Rural

L'ANADER : UNE ENTREPRISE ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LES PANDEMIES EN MILIEU RURAL

Créée le 29 Septembre 1993 avec pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie du monde rural, l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (**ANADER**) a, au fil des ans, opéré une prise en compte holistique des défis du monde rural. Avec l'émergence de maladies endémiques, l'ANADER a décidé de prendre en compte les problématiques de la santé en milieu rural à partir de 1999. Cette initiative lui permettra de bénéficier d'un financement du Plan d'urgence Américain en 2004 à travers le Programme **PEPFAR-ANADER** qu'elle conduit de 2005 à 2016. Sur la base des succès et acquis enregistrés, l'Entreprise met en place une Direction en charge de la Lutte contre les Pandémies en milieu rural (**DPALP**). Avec le PALP, l'ANADER contribue au renforcement du système de santé communautaire en milieu rural, à la riposte nationale contre les pandémies (VIH Sida, Paludisme, tuberculose, etc) et toutes les autres maladies à potentiel épidémique y compris les zoonoses (**Ebola, Coronavirus, Rage, Dengue...**).



DOMAINES D'INTERVENTION EN MATIERE DE SANTE

- Le Renforcement du système de santé en milieu rural à travers la mise en place des Comités Villageois de Lutte Contre Les Pandémies (CVLP) et la formation des acteurs communautaires ;
- La lutte contre les pandémies et les maladies émergentes (Paludisme, VIH/sida, Tuberculose, EBOLA, COVID19 ...) par la sensibilisation, l'éducation, la mise en place de comités de veille et la prise en charge communautaire des cas ;
- La lutte contre la malnutrition à travers la mise en place des Foyers de Renforcement des activités de Nutrition Communautaires (FRANC) et l'éducation des populations.
- La Promotion de la santé mère-enfant ;

QUELQUES PROGRAMMES MAJEURS CONDUITS DE 2019 EN 2021

- le Projet de lutte contre la malnutrition dans les régions du Poro, du Tchologo et du Gontougo, avec la mise en place de 150 Foyers de Renforcement des Activités de Nutrition Communautaire (FRANC), avec l'éducation et la sensibilisation de 75 930 Femmes et enfants ;
- Le projet de lutte contre le VIH sida et la tuberculose dans 19 Districts Sanitaires de la Côte d'Ivoire ;
- le Programme national d'information et de sensibilisation sur la COVID 19 dans les 7 directions régionales et 57 Zones ANADER, ayant ainsi couvert tout le territoire national, etc.



Pour conduire ces programmes majeurs, l'ANADER s'appuie sur son dispositif reparti sur l'ensemble du territoire ivoirien composé de 1100 Animateurs de Développement Rural (ADR) installés dans les hameaux et villages du pays. En outre, l'entreprise bénéficie du soutien et de la confiance d'institutions étatiques, d'organisations nationales et internationales partenaires du système de santé de la Côte d'Ivoire (**Banque Mondiale, PAM, OMS, UNICEF, Expertise France, le Fonds Mondial etc..**).

☎ (+225) 27-20-21-67-00 🐦 @anader_ci 🌐 www.anader.ci ✉ anader@anader.ci 📺 anader tv

Leader du Conseil Agricole et Rural en Côte d'Ivoire

ENTREPRENEURIAT
P66-P67

Vitrine des Affaires

ENTREPRENEURSHIP
P68

Business Storefront



Ibrahim Berté,

Directeur Général de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP)

« L'ONEP met tout en œuvre pour satisfaire les besoins des populations »

L'accès à l'eau potable pour toutes les populations vivant en Côte d'Ivoire, est l'une des priorités du gouvernement. De grands travaux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation afin d'assurer un approvisionnement adéquat du précieux liquide à toutes les couches de la société.

Comment l'ONEP s'organise-t-il pour être partout en même temps afin de satisfaire la population ?

Dans le souci d'assurer l'accès à l'eau potable à toutes les populations en Côte d'Ivoire, l'ONEP, à travers ses services techniques, réalise les grands travaux d'infrastructures hydrauliques selon des besoins identifiés. Ainsi, les châteaux d'eau sont réalisés pour une ou plusieurs localités, les systèmes Hydrauliques Villageoises Améliorées (HVA) pour les localités intermédiaires et les Hydrauliques Villageoises (HV) pour les localités de petite taille.

L'organisation de l'ONEP repose également sur la planification. Les investissements sont planifiés dans le temps pour assurer l'équilibre entre les besoins futurs en eau potable et la capacité de production.

A titre d'exemple pour le District autonome d'Abidjan, les

investissements planifiés sont : le renforcement de la production d'eau potable à partir de la rivière la Mé (240 000 m³/j) – 2021 ; le renforcement de la production d'eau potable à partir de la lagune Aghien (150 000 m³/j) – 2023.

Il y a aussi le renforcement de la production d'eau potable à partir de forages dans la nappe d'eau souterraine de Dabou-Nieky (2 x 80 000 m³/j) – 2 tranches 2024/2029 ; le renforcement de la production d'eau potable à partir du fleuve Bandama (2 x 240 000 m³/j) – 2 tranches 2031/2036.

Les retards constatés dans la livraison des ouvrages sont pour l'essentiel dus aux difficultés pour mobiliser les financements et aux longs délais d'instruction des financements.

En matière d'approvisionnement en eau potable, tous ces ouvrages réalisés sont soutenus par des camions citernes qui constituent un palliatif pour résorber certaines insuffisances



d'eau et certains dysfonctionnements sporadiques créant la rupture momentanée du service d'eau potable dans les ménages.

Pouvez-vous nous parler des grands travaux réalisés et en cours de réalisation ? Qu'en est-il exactement ?

Sous la supervision du ministre de l'Hydraulique, M. Laurent Tchagba, plusieurs projets structurants ont été réalisés et d'autres sont en cours de réalisation. Il s'agit des projets suivants : le premier est celui de l'alimentation en eau potable des villes de Gagnoa, Sinfra et localités environnantes d'un coût de 73 701 691 000 FCFA, dont la mise en service a été faite par le Chef de l'État, Son Excellence Alassane Ouattara le 25 septembre 2020. Le renforcement de l'alimentation en eau potable de Bingerville et périphérie dont la première phase a coûté 3 724 148 978 FCFA. La deuxième phase est en cours. L'on peut citer le renforcement de l'alimentation en eau potable d'Adzopé et ses localités environnantes à partir du fleuve Comoé, d'un coût de 18 000 000 000 FCFA.

L'approvisionnement en eau potable des villes de l'Est, Bouna et Bondoukou, d'un coût de 32 145 828 742 FCFA, dont les travaux sont achevés et mis en service pour Bouna. Les travaux de Bondoukou sont en voie d'achèvement, le taux d'avancement s'évalue à 76,6%. Un autre projet important est celui du renforcement de l'alimentation en eau potable de 12 villes à savoir, Daloa, Bouaflé, Touba, Odienné, Boundiali, Séguéla, Mankono, Sassandra, Grand-Lahou, Divo, Katiola, Tanda et localités environnantes, d'un coût de 170.250.800.000 FCFA, en cours d'exécution.

La 2^{ème} ville de la Côte d'Ivoire n'est pas non plus, laissée pour compte avec un renforcement de l'alimentation en eau potable de Bouaké et de 120 localités environnantes, à partir du lac de Kossou, d'un coût global de 169.286. 283.867 FCFA, avec un taux d'avancement de 41%. Le dernier projet et non le moindre que nous mentionnons est celui du renforcement des capacités de production en eau potable de la ville d'Abidjan à partir de la

rivière Mé, d'un coût de 174 213 206 081 FCFA, dont le taux d'avancement des travaux est de 96%.

En somme, la fin de tous ces travaux d'infrastructures hydrauliques impactera considérablement la desserte en eau potable des populations, afin de réduire les déficits constatés sur l'ensemble du territoire.

Faut-il le rappeler, d'autres projets en cours d'étude permettront dans les années à venir de régler définitivement les problèmes d'approvisionnement en eau potable des ivoiriens.

Ces dernières années, l'État a fait du secteur de l'eau potable une priorité, surtout à travers son programme social. Où en est le projet de 21.000 pompes ? A-t-il véritablement impacté les populations ? Quel bilan faites-vous ?

Le volet eau du « Programme Social du Gouvernement » a été initié en 2019 pour améliorer les conditions de vie des populations rurales à travers l'accès de tous à l'eau potable.

Le vaste programme de 21.000 pompes financé à hauteur de 19.788.600.000 F CFA par l'État de Côte d'Ivoire, évolue bien. Le taux de panne estimé à 40% au début du projet, a été réduit à environ 15% à ce jour.

De mai 2019 à mai 2021, 6.784 pompes sur 5.000 pompes ont été réparées, soit un taux de réparation de **120,18 %**. Dans le même temps, 3003 pompes ont été remplacées sur 3000 pompes prévues, soit un taux de 100,10%.

A ce jour, 17.000 pompes ont été maintenues en bon état. Ainsi, ce sont au total les populations de 11.000 villages bénéficiaires qui ont été impactées par ce programme social du gouvernement. Aujourd'hui, les pompes identifiées pour être réparées ou remplacées ont toutes été prises en compte dans l'exécution du projet. Disons que les actions sont allées au-delà de celles prévues.

C'est donc un bilan positif, car les populations rurales ont de l'eau de qualité à leur disposition, ce qui réduit considérablement les maladies hydriques.

Ibrahiman Berté,

General Manager of the National Drinking Water Office (ONEP)

“ONEP makes every effort to meet the needs of the population”



How can ONEP be involved in many projects, all at the same time, to address the need of the population?

To ensure access to drinking water for all populations in Côte d'Ivoire, ONEP, through its technical services, has been carrying out major hydraulic infrastructure works on the basis of identified needs. Thus, water towers are built for one or more localities, Improved Hydraulics Systems (HVA) for intermediate localities and Village Hydraulics (HV) for small localities.

The organization of ONEP is also based on planning. Investments are planned over time to ensure a balance between future drinking water needs and production capacity.

As an example for the District Authority of Abidjan, the planned investments are the following: strengthening of drinking water production from the Mé river (240,000 m³ / d) - 2021; reinforcing the production of drinking water from the

Aghien lagoon (150,000 m³ / d) - 2023. Delays in infrastructures deliveries are mainly due to financial challenges.

Can you tell us about the major works completed and in progress?

Under the supervision of the Minister of Hydraulics, Mr. Laurent Tchagba, several structuring projects have been carried out and others are in progress. Among others one can quote: first, the supply of drinking water to the towns of Gagnoa, Sinfra and surrounding communities with an investment of 73,701,691,000 FCFA; then, the increasing of drinking water supply capacity in Bingerville and its surrounding villages with an initial investment of 3,724,148,978 FCFA. The second phase is in progress; the reinforcement of the drinking water supply to Adzopé and its surrounding communities from the Comoé River with an investment of 18,000,000,000 FCFA.

The supply of drinking water to the towns of the east of the country, Bouna and Bondoukou, with an investment of 32,145,828,742 FCFA has been realised. The infrastructures works in Bondoukou are in progress. The capacity of drinking water supply has been increased in 12 towns, namely Daloa, Bouaflé, Touba, Odienné, Boundiali, Séguéla, Mankono, Sassandra, Grand-Lahou, Divo, Katiola, Tanda and surrounding communities with an investment of 170,250,800,000 FCFA, are in progress.

The 2nd city of Côte d'Ivoire has not been forgotten. Indeed, the drinking water supply capacity is being increased in Bouake and 120 surrounding localities, from Lake Kossou, with an investment of 169,286,283,867 FCFA. The progress rate is 41%. The last project remains the strengthening of the drinking water production capacities of the city of Abidjan from the Mé river, with an investment of 174,213,206,081 FCFA. This project is almost finished with a rate of a rate of implementation representing 96%.

In recent years, the State has made the drinking water sector a priority, especially through its social program. What about 21,000 pump project? Has it really impacted the populations? What is your assessment?

With a funding of 19,788,600,000 CFA francs, the vast program of 21,000 pumps is progressing well. The failure rate estimated at 40% at the start of the project has been reduced to about 15%. Up to now, 17,000 pumps have been maintained in good condition. Thus, 11,000 beneficiary villages have been impacted by this social program of the government. Today, the pumps identified for repair or replacement have all been taken into account in the execution of the project. Let's say that the actions went beyond those planned.



LE CONSEIL NATIONAL DES EXPORTATIONS (CNE)
LAUREAT DU PRIX DU PARTENARIAT ADMINISTRATION CADRE PARITAIRE SECTORIEL
JNP 2021  5ème édition



Serge BOMBO, Secrétaire Général du CNE

Depuis 2015, le Conseil National des Exportations (CNE) œuvre à l'amélioration de l'écosystème des exportations. Cette distinction qui vient à point nommé est le résultat d'un travail d'ensemble ayant pour objectif de faire des exportations, l'un des piliers fondamentaux de la croissance économique de la Côte d'Ivoire.

Le Conseil National des Exportations remercie ses membres ainsi que l'ensemble des acteurs techniques et financiers, tant du secteur public que privé, qui ont contribué à cette distinction et leur souhaite une Belle et Fructueuse Année 2022

Le CNE, l'atout confiance des exportateurs

Nos Missions

Avis Consultatifs, Coordination
Suivi & Evaluation des projets /
programmes liés à la mise en oeuvre
de la Stratégie Nationale d'Exporta-
tion (SNE)

Notre tutelle

Ministère du Commerce
et d'Industrie



Nos Contacts

Cocody 2 plateaux 4ème tranche
17 BP 686 ABIDJAN 17
+225 27 22 52 31 47 - 05 75 38 39 39
secretariatgeneral@cne-ci.org
www.cne-ci.org  

GRAND ANGLE
P72-P73

LUCARNE
P76-P77

TOUT SUR
P80-81

Dossier

SPOTLIGHT

P74

LOOKING AT

P78

ALL ABOUT

81

Specific Matter



Canal du Golf.

Amara Sanogo,
Officier de l'Ordre National - DG ONAD.

ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

Le gouvernement professionnalise le secteur des boues de vidange

95 % de la population ivoirienne (21,5 millions d'habitants), soit 80 % de la population urbaine (9 millions d'habitants) pratiquent l'assainissement non collectif. La production nationale annuelle de boues de vidange en milieu urbain est de 2 millions de m³ qui fait malheureusement l'objet de dépôtage sauvage.

Face à ce constat et pour ériger la Côte d'Ivoire au rang des pays émergents à l'horizon 2020, le gouvernement ivoirien a mis en place une politique d'assainissement et de drainage : le but est d'accélérer l'accroissement du taux de couverture nationale d'assainissement et de drainage.

L'un des éléments moteurs de cette politique d'assainissement a été la mise en place de l'Office National de l'Assainissement et du drainage (ONAD) qui a inscrit au rang de ses axes stratégiques la maîtrise de l'assainissement non collectif. Ainsi, l'ONAD a décliné ses actions de l'assainissement en trois grands programmes :

Le premier concerne la sensibilisation des ménages à la construction des installations individuelles aux normes et à la pratique de la vidange mécanique. Ce programme permet

d'accompagner les ménages, de façon continue, à réaliser les ouvrages d'assainissement non collectif améliorés par la sensibilisation d'une part et l'appui conseil dans la conception des ouvrages.

Le deuxième fait cas de l'identification, de l'organisation, de l'instauration d'agrément et du renforcement des capacités techniques, logistiques et managériales des acteurs de vidange. A cet effet, en plus de l'organisation, les opérateurs ont bénéficié de séances de renforcement des capacités techniques, logistiques et managériales aussi bien au niveau national qu'international. Et cela grâce aux 22 hydro cureurs acquis pour cette formation.

Il a été également question de la création d'un Fond de Garantie (faciliter l'accès au crédit pour l'acquisition d'engins). Ce fonds a été mis en place en décembre 2018 dans deux établissements financiers Banque Nationale d'Investissement (BNI) et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) d'une valeur de 200 millions de FCFA.

Il y a eu aussi l'instauration d'un agrément pour l'exercice de l'activité de vidange par l'État, le 03 mars 2015. Objectif : mieux

contrôler les opérateurs de vidange du point de vue du respect des pratiques, de la qualité du service et surtout pour protéger la corporation de toute forme d'intrusion d'acteurs non professionnels. Au total, ce programme a permis de constituer une base de données des opérateurs de vidange dans les chefs-lieux de région et à les organiser en fédération nationale de vidangeurs comme unique interlocutrice de l'ONAD pour le compte de l'ensemble des opérateurs de la filière.

Le troisième évoque la planification de la construction et de la mise en service des stations de traitement et des boues de vidange (STBV) en Côte d'Ivoire. Il a fallu donc réhabiliter et mettre en service des postes de dépôtage dans le District d'Abidjan. Ainsi en 2014, l'ONAD a procédé à la réhabilitation de trois (3) postes de dépôtages situés à Cocody (Zoo), Treichville (Biafra) et Yopougon (Zone Industrielle) qui accueille aujourd'hui en moyenne 100 dépôtage par jour.



Canal du Golf.

STBV : SON IMPORTANCE ET SON RÔLE

Les stations de traitement et des boues de vidange (STBV) permettent donc en toute évidence la prise en compte adéquate des boues issues des fosses septiques des populations, favorisent la protection des milieux récepteurs du fait de l'élimination des dépôtages sauvages.

Une STBV est constituée : d'un bassin d'observation qui reçoit les boues de vidange avant leur admission dans le circuit de traitement ; un canal répartiteur qui permet l'orientation des eaux usées vers un lit de séchage choisi ainsi que les lits de séchage qui permettent la séparation des fractions liquide et solide.

Cette station comprend aussi deux bassins de lagunage (anaérobie et aérobie) qui permettent le traitement de la fraction liquide ; une aire de séchage qui permet de faire sécher les boues et un hangar de stockage qui permet d'hygiéniser les boues et de les stocker en vue de leur valorisation.

Pour mener à bien sa mission, l'ONAD a décidé de doter nos villes de Schémas Directeur d'Assainissement et de Drainage et de STBV d'une capacité d'au moins 100 m³/j ; afin de protéger les milieux récepteurs par l'élimination des dépôtages sauvages et de valoriser les sous-produits de la STBV (eaux épurées et boues séchées).

Selon le plan stratégique 2016-2020 de l'ONAD, six stations de traitement et des boues de vidange devraient être fonctionnelles dans six chefs-lieux de région, à l'horizon 2020. Il s'agit d'Abidjan, de Bouaké, de Korhogo, de San-Pedro, de Yamoussoukro et de Katiola pour une capacité cumulée de

traitement de 850 m³/j, soit 15% de traitement.

À l'horizon 2024, 14 STBV seront aussi en exploitation à Abidjan et à Abengourou, Bondoukou, Daloa, Daoukro, Dimbokro, Gagnoa, Grand-Bassam, Man, Odienné, Séguéla et Soubré (avec un traitement journalier de 2300 m³/j.), conformément à la lettre de politique sectorielle de l'assainissement et du drainage adopté par le gouvernement le 24 février 2016 et avec le financement de partenaires techniques. Le taux de traitement national des boues passera de 15% à 57%.



SANITATION AND DRAINING SYSTEM

The government makes the faecal sludge sector professional

95% of the ivorian population (21.5 million inhabitants), or 80% of the urban population (9 million inhabitants) are involved in site sanitation practices. The annual national production of faecal sludge in urban areas is 2 million m³, which unfortunately is subject to indiscriminate disposal. Consequently and to turn the country into an emerging one by 2020, the ivorian Government has implemented sanitation and draining system policy which objective is to increase the national sanitation and drainage coverage rate.

One of the driving forces behind this sanitation policy was the establishment of the National Office for Sanitation and Drainage (ONAD), which has made the control of non-collective sanitation one of its strategic axes. Thus, ONAD has broken down its sanitation actions into three major programs.

The first program concerns the sensitization of households for the construction of individual installations that meet the standards and a model for management of mechanically collected sewage. The second program concerns the identification, organization, setting up of required approval for the operators and strengthening of the technical, logistical and managerial capacities of the actors. The creation of a Guarantee Fund (facilitating access to credit for the acquisition of machinery) was also discussed. The third program refers to the planning of the construction and commissioning of faecal sludge treatment stations (STBV) in Côte d'Ivoire.



STBV: ITS IMPORTANCE AND ROLE

Faecal sludge treatment stations (STBV) allow appropriate management of septic tank sludge. They also allow protecting receiving natural environment due to the elimination of uncontrolled wastes.

To carry out its mission, ONAD has decided to provide our cities with Sanitation and Drainage Master Plans and STBVs with a capacity of at least 100 m³ / d. The objective is to protect the receiving environments by eliminating illegal dumping and promoting STBV by-products (Purified water and dried sludge).

R É P U B L I Q U E D E C Ô T E D ' I V O I R E

Union - Discipline - Travail



Accompagner l'Avenir dans une Côte d'Ivoire Solidaire

+225 25 20 00 12 28
 +225 25 20 00 18 38
 +225 27 22 54 80 90

www.agencepme.ci



Dro Gabriel Zogbé, *Coordonnateur adjoint PIDUCAS*

« Notre intervention devrait constituer un levier important pour redynamiser l'entrepreneuriat, le secteur privé de façon générale et in fine booster l'économie locale »

Financé à hauteur de 73 milliards FCFA, le Projet d'infrastructure pour le développement urbain des agglomérations secondaires, vise la compétitivité des villes de Bouaké et de San Pedro. A un an de la fin du projet, M. Zogbé nous fait un bilan des actions menées.

Que signifie l'acronyme PIDUCAS, quelle est la durée, le montant et les zones concernées par ce projet et sur quels critères ces zones ont-elles été sélectionnées ?

Le PIDUCAS est le Projet d'Infrastructure pour le Développement Urbain des Agglomérations Secondaires. C'est un projet d'une durée de cinq (5) ans qui devrait prendre fin en principe le 31 juillet 2022.

Les villes cibles, bénéficiaires sont Bouaké et San Pedro. Les villes de Bouaké et de San Pedro ont été sélectionnées comme les villes présentant le plus fort potentiel économique sur les onze villes secondaires identifiées.

Cette approche du développement local des villes s'inscrit dans le cadre du Programme national de développement du gouvernement de la Côte d'Ivoire pour la période 2016-2020 qui adresse les questions de développement inclusif. Et notre intervention dans ces deux villes devrait constituer un levier important pour redynamiser l'entrepreneuriat, le secteur privé de façon générale et in fine booster l'économie locale.

A ce jour quel est le niveau d'exécution du PIDUCAS et quels en sont les objectifs ?

A ce jour nous avons un taux de décaissement de près de 30% et on pense qu'on pourrait converger vers les 50% en fin d'année avec l'achèvement de bon nombre d'activités en cours. De façon générale les projets à caractère soft c'est-à-dire qui impliquent le renforcement des capacités, des études

et des réformes sont assez lents.

L'objectif ultime du PIDUCAS est la compétitivité des villes de Bouaké et San Pedro. Pour ce faire l'intervention de ce projet repose sur trois (3) piliers principaux à savoir : L'amélioration du réseau routier pour faciliter la mobilité ; l'appui direct aux PME et leurs structures d'appui tant publiques que privées ; et l'amélioration du cadre urbain et les services municipaux.

Quels sont les résultats attendus du PIDUCAS et qui en sont les bénéficiaires ?

Les résultats attendus sont nombreux et devraient à terme, contribuer à rendre les villes de Bouaké et San Pedro compétitives, c'est-à-dire attractives aux investissements. Comme premier résultat attendu, je citerai le soutien au développement de l'économie locale à travers des appuis directs financiers et non financiers aux PME. Au titre des appuis financiers, nous mettons en œuvre le sous-programme du fonds à coûts partagés qui permettra aux PME de financer leurs besoins en investissement pour lesquels le PIDUCAS prendra en charge 60% des investissements ne dépassant pas 25 000 000 FCFA. Aussi, dans les prochaines semaines organiserons-nous, les concours de plans d'affaires pour lesquels les lauréats seront primés jusqu'à hauteur de 7 500 000 Fcfa.

Les appuis non financiers concernent les diagnostics des entreprises, suivis d'accompagnement des PME à travers le renforcement des capacités humaines c'est-à-dire les formations, les appuis

en organisation et en amélioration des processus de production.

La compétitivité d'une ville ne peut pas se faire sans les infrastructures, c'est pourquoi, le PIDUCAS finance pour plus de 25 milliards FCFA, l'amélioration du réseau routier des villes de Bouaké et San Pedro par la réhabilitation et ou la construction de plus de 27 km de route, soit 16 km à Bouaké et 11 km à San Pedro. A Bouaké, les travaux concernent la A 3 qui est la voie principale de la ville et celle de Tolakouadiokro, tandis qu'à San Pedro, on a entre autres la voie de l'aéroport, la rue des grumiers qui est la voie menant au Port de la ville.

Au total, on dira que les bénéficiaires du PIDUCAS sont les villes de Bouaké, de San Pedro et leurs PME. Cependant on pourrait citer d'autres bénéficiaires institutionnels tels que le ministère en charge du développement des PME, l'Agence Côte d'Ivoire PME, l'OCPV, le Fonds de Garantie des crédits aux PME en abrégé FGPMME et dans une moindre mesure le CCESP et le CEPICI.

Quelle place accordez-vous à l'entrepreneuriat et au développement des PME au niveau de la mise en œuvre du Projet ?

Le programme de l'entrepreneuriat et du développement des PME est le cœur du PIDUCAS. Raison pour laquelle sa réussite passe par une redynamisation de l'écosystème entrepreneurial et la compétitivité des PME qu'on aura appuyées et accompagnées. Je pense qu'il est important qu'un tel projet



réussisse pour être dupliqué dans les autres villes du pays c'est-à-dire dans les neuf (9) autres villes secondaires dans une version améliorée en s'inspirant des leçons apprises.

Vous êtes un professionnel des thématiques d'appui au secteur privé et en gestion de projets des bailleurs de fonds. Quel est votre parcours académique et professionnel ?

En effet, je cumule plus de treize (13) années d'expérience en tant que professionnel des thématiques d'appui au secteur privé et en gestion de projets des bailleurs de fonds. Je suis actuellement, le coordonnateur adjoint du PIDUCAS, ce projet financé par la Banque Mondiale à hauteur de 73 milliards FCFA, vise la compétitivité des villes secondaires de Bouaké et de San Pedro.

Avant le PIDUCAS, j'étais le Chef de projet du PARE-

PME, le projet d'appui à la Revitalisation des PME. Un projet structurant qui a entre autres mis en place le Tribunal de Commerce, contribuer à l'opérationnalisation du guichet unique de création des entreprises du CEPICI, mis en place l'équipe chargé de l'amélioration de l'environnement des affaires (Doing Business) du CEPICI qui est aujourd'hui une direction au sein du CEPICI, l'opérationnalisation de l'AGEDI (Agence de gestion et de développement des infrastructures industrielles) et l'appui opérationnel au CCESP.

Au niveau académique, je suis titulaire d'une Maîtrise en Sciences économiques de l'Université d'Abidjan, d'un MBA de l'Université de Coventry en Angleterre et d'un Master of Science en Transport et Logistique des Universités de Gothenburg et Chalmers en Suède.

Dro Gabriel Zogbé, *PIDUCAS Deputy Coordinator*

“Our intervention should constitute an important catalyst for entrepreneurship, the private sector in general and ultimately boost the local economy”

What does PIDUCAS stand for, what is the duration, the amount and the areas concerned by this project and which criteria were set for these areas selection?

PIDUCAS is the Infrastructure Project for the Urban Development of Secondary Agglomerations. This is a five (5) year project that is expected to end in principle on July 31, 2022.

The target and beneficiary cities are Bouaké and San Pedro. The cities of Bouaké and San Pedro were selected as the cities with the greatest economic potential out of the eleven secondary cities identified.

To date, what is the level of PIDUCAS project implementation and what are its objectives?

To date, we have a disbursement rate of nearly 30% and it is believed that we could reach 50% by the end of the year with the completion of many ongoing activities.

The ultimate objective of PIDUCAS is the competitiveness of the cities of Bouaké and San Pedro. To do this, the intervention of this project is based on three (3) main pillars, namely: improving the road network to facilitate mobility; direct support to SMEs and their support structures, both public and private; and improvement of the urban setting and municipal services.

What are the expected results of PIDUCAS and who are the beneficiaries?

The expected results are numerous and should ultimately help make the cities of Bouaké and San Pedro competitive, that is to say attractive for investment. As the first expected result, I will mention the support for the development of the local economy through direct financial and non-financial support to SMEs.

How important is entrepreneurship and the development of SMEs in the PIDUCAS Project implementation?

The entrepreneurship and SME development program is the main concern of PIDUCAS. This is why its success depends on revitalizing the entrepreneurial ecosystem and the competitiveness of SMEs. I think it is important that such a project succeed in order to help launching the same project in the nine (9) other secondary cities. These cities will take advantage of the lessons from the current project.



FORO, au cœur du développement agricole



Le Centre de Services Agricoles FORO a procédé, le 17 juin 2021, à l'ouverture officielle et au lancement de ses activités « CSA FORO », en présence du Secrétaire Général de la Préfecture de Soubré, du 1er Adjoint au Maire, des autorités religieuses et responsables des institutions ainsi que des compagnies partenaires au projet.



Cette action du Centre de Services Agricoles FORO, s'inscrit dans le cadre du projet Farm Services Center (FSC), mis en œuvre par l'ONG internationale CNFA Europe et financé par la Coopération Allemande (GIZ) à travers le Centre d'Innovation Verte (Green Innovation Center) pour l'Agriculture.

Ce projet est un programme de développement agricole axé sur la création de boutiques modernes de

commercialisation d'intrants et de fourniture de services agricoles. Egalement, l'encadrement et la location de kits agricoles. Ce programme a été octroyé à six entreprises ivoiriennes dont FORO, sur une base concurrentielle et sélective.

La construction des Centres de services agricoles avec des plans obéissants aux normes internationales, débutée par les entreprises récipiendaires au mois de décembre 2020, s'est achevée en Mai 2021,

dans les villes de Soubré, San Pedro, Méagui, Bettié et Agnibilékro.

Fondée en 2014, FORO-CI s'attèle à améliorer la productivité agricole en Côte d'Ivoire.

Elle intervient principalement dans le domaine de la fourniture d'intrants et de kits agricoles pour tout type de cultures. Cette structure se tient aux côtés des producteurs et est au fait des problèmes du monde rural pour y apporter les meilleures solutions de développement durable.





Dans le cadre de la coopération en la Côte d'Ivoire et l'Union européenne, la Cellule de Coordination de la Coopération Côte d'Ivoire / Union européenne contribue à améliorer les conditions de vie des populations à travers la conduite des projets et programmes financés par l'Union européenne



THÈME : « Focus sur le Programme Indicatif National 11ème FED »

INTERVIEW (questionnaire)

SEMON BAMBA

Coordonnateur National de la Cellule de Coordination de la Coopération CI/UE
Ordonnateur National Suppléant du Fonds Européen de Développement (FED)

1) Quel est le contexte actuel de la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne ?

Depuis 1961, l'UE s'est engagée aux côtés de la Côte d'Ivoire dans le cadre d'un partenariat politique, économique et de développement qui vise : (i) un développement inclusif et durable qui passe par la lutte contre la pauvreté et ; (ii) la promotion des valeurs fondamentales, de l'état de droit, de la démocratie et des droits de l'homme.

Entre 2003 et 2021 la coopération entre la CI et l'UE est régie par l'Accord de Cotonou, signé le 23 juin 2000 entre l'UE et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et entrée en vigueur le 1er avril 2003. Cet accord s'appuie sur trois piliers que sont (i) la coopération au développement, (ii) la politique commerciale, (iii) la dimension politique.

L'Accord de Cotonou est arrivé à expiration le 29 février 2020 puis a été prolongé jusqu'en novembre 2021; la fin de cet accord marque également la fin du Fonds Européen de Développement, principal instrument de financement du PIN.

Un nouvel accord est conclu et en phase de signature.

2) Qu'est-ce que le PIN et quel bilan de sa mise en œuvre ?

Le Programme Indicatif National (PIN) est un document de planification, qui comprend plusieurs étapes, de l'élaboration de stratégies pluriannuelles jusqu'aux enveloppes-pays annuelles et aux programmes particuliers, au terme d'un dialogue entre la CI et l'UE qui retient, en règle générale, trois secteurs d'intervention prioritaires par pays. Chaque Etat ACP conclut son PIN avec l'UE.

Le 11ème FED est le principal instrument financier qui soutient les interventions de l'UE en cours. La stratégie d'intervention du PIN du 11ème FED (2014 – 2020) vise à appuyer les trois secteurs / domaines de concentration suivants : (i) le Renforcement de l'Etat et consolidation de la paix, (ii) l'Agriculture et sécurité alimentaire, (iii) l'Énergie. L'enveloppe du 11ème FED pour la Côte d'Ivoire s'élevait initialement à 273 millions d'euros. Mais, suite aux bonnes performances de la Côte d'Ivoire relevées lors d'une revue à mi-parcours du PIN 11ème FED, une rallonge budgétaire de 35 millions € a été accordée à notre

pays, portant le montant global du PIN/11ème FED à 308 millions.

Onze (11) conventions de financement ont ainsi été signées sur la période couvrant la totalité du montant du PIN/11ème FED pour la Côte d'Ivoire. Notons que dans le cadre du 11ème FED, la Côte d'Ivoire a bénéficié directement d'allocations supplémentaires provenant du Programme Indicatif régional (PIR) piloté par la CEDEAO pour le compte de la Région Afrique de l'Ouest. Ainsi, deux autres conventions de financement ont été signées sur le PIR/11ème FED à hauteur de 13 millions d'euros.

Ces ressources ont permis d'accompagner notre pays dans ses efforts de réformes à travers des projets et programmes et des appuis budgétaires. Les secteurs de la gouvernance économique, de l'énergie, du transport, du vivrier, du foncier rural et la société civile ivoirienne en sont les principaux bénéficiaires.

3) Quelles perspectives pour la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne ?

Comme je l'indiquais plus haut, l'Accord de Cotonou expire en novembre 2021. Les négociations pour le nouvel accord entre l'OEACP et l'UE sont achevées. Les parties sont parvenues à un accord qui soutiendra le développement durable des États de l'Organisation des États ACP (OEACP). La cérémonie de paraphe du nouvel accord de partenariat entre l'OEACP et l'UE et ses membres a eu lieu le jeudi 15 avril 2021. La signature du nouvel accord devra intervenir en fin d'année 2021 ou début d'année 2022. Dans ce nouvel accord, il n'y aura plus de cogestion des ressources comme c'est le cas dans l'Accord de Cotonou. La fonction d'Ordonnateur National disparaît avec le FED et le nouvel instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDI-CI) sera l'instrument financier principal de l'appui de l'UE aux États ACP.

A l'initiative de l'UE l'exercice de programmation des interventions de l'UE sur la période 2021 -2027 est lancé. L'appui budgétaire et des appuis à travers des projets et programmes vont demeurer ; il est donc important pour le pays de capitaliser les acquis dans la gestion de cette coopération, si nous voulons bénéficier de façon optimale des retombées de ce nouvel accord.

Le Bien-être des populations, notre défi

Semon Bamba concerning the Cooperation Côte d'Ivoire/European Union: “A new agreement is concluded and in the process is being signed”

The Coordination Unit of the Cooperation Côte d'Ivoire/European Union contributes to improve the living conditions of the populations through the conduct of projects and programs financed by the European Union, within the framework of the cooperation between Côte d'Ivoire and the European Union (CI/EU).

According to the National Coordinator of the Coordination Unit of Cooperation CI/EU, also Deputy National Authorizing Officer of the European Development Fund (EDF) Semon Bamba, cooperation between the CI and the EU is governed by the Cotonou Agreement, signed on June 23, 2000 between the EU and the African, Caribbean, Pacific (ACP) countries and entered into force on 1 April 2003. This agreement, valid between 2003 and 2021, is based on three pillars, namely development cooperation, trade policy, and the political dimension.

The Cotonou Agreement has expired on 29 February 2020 and was extended until November 2021. The end of this agreement



also marks the end of the EDF, the main financing instrument of the National Indicative Program (NIP). A new agreement has been concluded and is in the process of being signed. Negotiations for the new agreement between the Organization of ACP States (OEACP) and the EU have been completed. The parties have reached an agreement that will support the sustainable development of the OEACP States. The initialing ceremony of the new partnership between the OEACP and the EU and its members took place on Thursday 15 April 2021.

The signing of the agreement should occur in late 2021 or early 2022, as announced.

But he said, in this new agreement, there will be no more co-management of resources as before. «The function of national authorizing officer disappears with the EDF. The new Neighborhood, Development and International Cooperation Instrument (NDICI) will be the main financial instrument for EU support to ACP States.

LE CCESP ET SES PARTENAIRES VOUS DISENT

MVERC

5^{ème} Edition
08 et 09
NOVEMBRE
2021
SOFITEL ABIDJAN
HOTELIVOIRE

JOURNÉE NATIONALE DU PARTENARIAT

225 27 20 22 11 25 / 225 27 22 44 50 42

LE RENDEZ-VOUS DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

P84-P94

SANTÉ DE L'ÉCONOMIE

P102-P113

Indicateurs

BUSINESS ENVIRONMENT

P95-P100

ECONOMIC HEALTH

P115-P119

Indicators



IDA 20

Des Chefs d'État et de gouvernements plaident pour un soutien financier d'au moins 100 milliards USD d'ici la fin de l'année 2021

Des Chefs d'État et de gouvernements africains se sont réunis pour soutenir une 20^{ème} reconstitution ambitieuse des ressources de l'Association Internationale de Développement (IDA 20) à Abidjan, le 15 juillet 2021. A la fin de cette importante rencontre, réitérant leur appel lancé lors du Sommet sur le financement de l'Afrique à Paris le 18 mai 2021, pour un soutien accru au continent financier, ils ont exhorté les donateurs de l'IDA à soutenir les États africains à mobiliser au moins 100 milliards USD d'ici la fin de l'année 2021, afin d'atteindre les objectifs visés.

Lesquels sont, entre autres, travailler à améliorer significativement la capacité d'absorption des ressources pour une exécution diligente des projets et programmes ; un engagement à poursuivre les efforts de mobilisation des recettes fiscales et à utiliser de façon transparente et efficiente les ressources mobilisées, tout en renforçant la gouvernance.

ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES RÉCENTES ET DÉFIS LIÉS À LA RELANCE COVID-19

Dans la déclaration commune qui a sanctionné leur rencontre, les gouvernants africains ont fait observer que l'Afrique Sub-Saharienne (ASS) a connu en 2020 la contreperformance économique la plus importante jamais enregistrée depuis plusieurs décennies, en raison de la crise mondiale due à la pandémie de la COVID-19. « Le taux de croissance économique de la région s'est établi à -1.9% en 2020 », soulignent-ils, s'appuyant sur le dernier rapport relatif aux perspectives économiques régionales du Fonds Monétaire International contre 3.6% initialement prévu.

« La pandémie a fortement affecté les indicateurs sociaux et a freiné les progrès entamés dans la marche vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) de 2030 ainsi que ceux de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine», soutiennent-ils. Comme ils le notent si

bien, les conséquences de la pandémie sont plus néfastes que positifs.

En effet, l'emploi au niveau de cette partie de l'Afrique a reculé d'environ 8.5%, et plus de 32 millions de personnes ont basculé dans l'extrême pauvreté. Sans oublier que les actions de renforcement du capital humain, notamment dans la réduction des inégalités spatiales et de genre ont connu un ralentissement, en raison de la fermeture d'écoles, affectant l'apprentissage et la formation de près de 253 millions d'élèves.

La crise sanitaire, selon les dirigeants africains, a fait ressortir leurs insuffisances en sécurité alimentaire, les difficultés d'accès aux médicaments et aux vaccins notamment contre la COVID-19. A ces impacts économiques, sanitaires, et humanitaires, s'ajoute la crise sécuritaire subie par plusieurs pays d'Afrique Sub-Saharienne, les amenant à y consacrer des ressources importantes au détriment d'autres dépenses de développement.

« Ces problèmes sont susceptibles de conduire à une augmentation des conflits

et de la violence, et d'aggraver la fragilité et l'instabilité dans la région. Conscient de ce que la pauvreté et la précarité font parties des principales causes de terrorisme et de migration dans le monde, nous devons faire face à ces défis », alertent-ils.

Ces gouvernants africains relèvent que le besoin additionnel de financement en Afrique subsaharienne est estimé à 285 milliards de dollars sur les cinq prochaines années, notamment pour lutter contre la pandémie et le dérèglement climatique, et accélérer la reprise économique.

Pour cela, les pays africains doivent adopter une stratégie soutenable de financement de leur développement incluant, outre leurs efforts propres de mobilisation des ressources domestiques, la mobilisation de financement concessionnel et non concessionnel, et le secteur privé.

« Ce contexte particulièrement difficile milite en faveur d'une plus grande solidarité de l'ensemble de nos partenaires et d'une réponse adaptée et flexible, qui intègre d'une part, des solutions aux contingences de court terme, en matière sociale, économique et sécuritaire, et d'autre part, le soutien adéquat aux politiques de restauration de la dynamique de croissance économique et de réduction de la pauvreté ainsi que des inégalités. Priorités pour une meilleure reprise en Afrique », ajoutent-ils.

C'EST BIEN LE MOMENT D'AGIR

Pour les États d'Afrique subsaharienne, c'est bien le moment d'agir et les ressources de l'IDA doivent permettre de relancer leurs économies, ainsi que le processus de développement pour aider les populations à se remettre de l'impact de la Covid-19, repenser collectivement les approches de développement et se concentrer sur les obstacles les plus critiques qui empêchent une reprise verte, résiliente et plus inclusive.

Pour ce faire, ils ciblent l'amélioration du capital humain, la création d'emplois par des politiques de développement du secteur privé et la relance économique. « Investir dans le capital humain et le protéger seront essentiels pour reconstruire une économie à productivité

élevée, inclusive et plus résiliente. Cela implique l'amélioration des systèmes sanitaires, éducatifs, ainsi que l'insertion socio-professionnelle des jeunes par la qualité de la formation professionnelle et de l'enseignement technique », expliquent-ils.

Les États africains pensent que l'IDA 20 offre la possibilité d'une consolidation des acquis en matière de capital humain, afin de parvenir à une véritable transformation humaine de leurs populations. Ils présentent le digital comme un accélérateur et un moyen transversal d'optimisation des ressources financières et humaines.

Ce nouvel outil pourrait aider au développement de la télémédecine dans les zones reculées et du télé-enseignement, permettant de réduire les inégalités spatiales. Les proportions de jeunes femmes et hommes sans perspective d'insertion professionnelle durable seront ainsi diminuées avec l'appui du secteur privé.

LA RELANCE ÉCONOMIQUE EST UNE PRIORITÉ

La véritable préoccupation des chefs d'État africains est la relance des économies africaines, après la Covid-19. « Notre région doit rapidement sortir de la crise, pour entamer la dynamique vertueuse d'amélioration des indicateurs économiques, sociaux, et de bien-être des populations. Elle impliquera la transformation structurelle et spatiale de nos économies, à travers la transformation de nos matières premières, une meilleure diversification économique, un développement des échanges intra-pays, de même que le renforcement de la coopération entre nos États, notamment grâce à la Zone de Libre Echange Continentale Africaine », font-ils savoir.

En clair, selon eux, les pays africains ont besoin, à l'instar de tous les pays du monde, d'espace budgétaire adapté pour faire face à la crise, et relancer leurs économies sans toutefois remettre en cause la soutenabilité de la dette et la stabilité du cadre macroéconomique auxquelles ils sont particulièrement attachés.

Aussi, les initiatives visant à améliorer

l'accès de ces pays à des ressources longues et à des conditions intéressantes sont-elles les bienvenues. « La restauration de la croissance économique doit s'accompagner du développement d'un système d'anticipation des crises, afin de protéger les économies et les populations d'éventuelles pandémies, de crises humanitaires, de catastrophes naturelles et de l'insécurité alimentaire », déclarent ces Chefs d'État africains.

Et l'IDA peut aider à renforcer les systèmes nationaux de base de prévention des crises, notamment climatiques et alimentaires, les politiques d'amélioration de la productivité agricole, particulièrement à travers un meilleur accès aux semences, aux fertilisants et aux équipements pour la mécanisation.

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION ET LE TERRORISME

Tous ces problèmes, selon les États africains, sont susceptibles de conduire à une augmentation des conflits et la violence puis d'aggraver la fragilité et l'instabilité dans la région. Conscient de ce que la pauvreté et la précarité font partie des principales causes de terrorisme et de migration dans le monde, il y a urgence à faire face à ces défis de radicalisation et le terrorisme.

Il est important, dans le cadre des appuis de l'IDA, de développer des programmes régionaux de développement, visant en particulier, les jeunes et les femmes, pour mettre en place un ensemble d'infrastructures et d'activités génératrices de revenus viables.

Cette approche systémique pourrait s'intégrer dans la dynamique de développement régional équilibré et de gestion harmonisée des zones frontalières exposées à la fragilité. Ceci devra permettre d'atteindre les Objectifs de Développement Durable : éliminer, d'ici 2030, complètement l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne ; faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle et à moindre coût ; accélérer la production locale de médicaments et de vaccins ; parvenir à l'accès universel à l'électricité et à l'eau.

Il est aussi question de garantir un accès

à une éducation de qualité à tous les enfants de moins de 16 ans, et augmenter significativement la proportion d'adultes alphabétisés ; augmenter le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'obtention d'un emploi et à l'entrepreneuriat ; promouvoir des politiques favorisant l'innovation et le développement des petites et moyennes entreprises ; accélérer l'industrialisation de nos économies notamment à travers la transformation locale des matières premières.

Les pays qui ont pris part à cette rencontre sont : l'Angola, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, l'île de Madagascar, la Mauritanie, la Mozambique, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, la République Démocratique du Congo, le Rwanda,



le Sénégal, le Soudan, la Tanzanie et le Togo.

Étaient également présents le président de la Commission de l'Union Africaine, les présidents de la Commission de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et

de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), le représentant du président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et le Groupe de la Banque mondiale.

TRANSPLANTATION D'ORGANES La Côte d'Ivoire bénéficie de l'expertise turque

La transplantation d'organe est une spécialité réservée au domaine de pointe de la médecine. La Turquie qui a une expérience reconnue en la matière a décidé de la mettre au service de la Côte d'Ivoire. Pour ce faire, une mission du Centre Hospitalier

Universitaire Gaziosmanpasa de Turquie a été reçue en audience le jeudi 26 août 2021, à son cabinet par le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre N'Gou Dimba assisté de M. Djama Dibi Antoine, Conseiller technique à la

Primature, qui a fortement œuvré à la tenue de cette rencontre de haut niveau entre les parties turques et ivoiriennes. La délégation turque était conduite par la directrice générale du centre hospitalier universitaire Gaziosmanpasa, Dr Arzu Kaya Oztas.

Au cours de cette séance de travail, la délégation turque a présenté les capacités de sa structure dans le traitement de la transplantation de reins, de foie, de la moelle osseuse, etc.

Elle a insisté sur le fait que c'est une spécialité parfaitement maîtrisée par le personnel soignant de l'hôpital Gaziosmanpasa que la délégation souhaite faire bénéficier à la Côte d'Ivoire à travers un partenariat gagnant-gagnant. Pour le suivi des malades référés en Turquie, les deux parties ont décidé de la création d'un centre spécialisé en Côte d'Ivoire pour le suivi des malades après le traitement en Turquie. Une visite guidée au Centre d'oncologie médicale et de Radiothérapie à Cocody ainsi qu'au centre national de Cardiologie du Centre Hospitalier Universitaire de Treichville a permis à la délégation d'apprécier l'existant pour une meilleure collaboration en matière de santé entre la Côte d'Ivoire et la Turquie démontrant ainsi un meilleur exemple du partenariat sud-sud.



Au centre le Ministre en charge de la Santé Dimba Pierre et le CT Djama Dibi Antoine, entouré des opérateurs économiques turques.

Par Kadiata FADIKA



DGI

Le ministre Moussa Sanogo lance une campagne nationale de contrôle des reçus et quittances de paiement des impôts et taxes

Une campagne d'authentification des quittances et reçus émis par les services de la Direction générale des Impôts (DGI), a démarré le 28 juillet sur toute l'étendue du territoire nationale. Prévue pour durer un mois, cette campagne a été lancée, le 27 juillet 2021, par le ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, au cours d'une cérémonie organisée au 20ème étage de l'immeuble Sciam, à Abidjan-Plateau. Il a indiqué que cette campagne vise à s'assurer que les contribuables qui se sont normalement acquittés de leurs obligations fiscales disposent de documents authentiques leur permettant de faire valoir leurs droits.

Justifiant l'organisation de cette campagne de contrôle, Moussa Sanogo a fait remarquer que « dans toute corporation, il est quelquefois noté des comportements déviants chez certaines personnes. Avec regret, nous avons constaté que certains de nos agents se sont livrés à l'édition de fausses quittances de paiement induisant des pertes pour l'État et abusant de la confiance de certains des contribuables ».

Fort heureusement, s'est réjoui le ministre, l'intégrité du système d'information n'a pas été violé. « La fraude identifiée

a été initiée en dehors de notre système d'information et elle a consisté en l'émission de faux reçus », a informé le ministre, convaincu que la campagne de contrôle des quittances et reçus émis par les services de la DGI contribuera à juguler la fraude et à redorer le blason des services des Impôts.

Moussa Sanogo a salué les services en charge des questions de contrôle à la DGI qui ont permis, a-t-il dit, de dévoiler ces agissements inappropriés de certaines personnes. Il a salué également les efforts déployés pour sécuriser davantage le système des Impôts, ainsi que les documents produits par cette administration.

Le ministre du Budget et du Portefeuille de l'État a demandé aux contribuables de vérifier leurs quittances et reçus et de saisir à tout moment le Groupe de travail mis en place dans le cadre de cette campagne pour les éclairages qu'ils jugent nécessaires.

Il a invité les membres du Groupe de travail à mériter la confiance placée en eux en faisant preuve d'une grande rigueur et d'une probité sans faille. Moussa Sanogo a indiqué qu'il fera un suivi particulier de l'évolution des travaux du Groupe de travail.

Un message qui est bien passé, puisque

le vice-président du Groupe de travail, Dosso Sorry, par ailleurs, Inspecteur général adjoint des services fiscaux, a rassuré que les membres du Groupe s'engagent à conduire avec la plus haute conscience professionnelle la mission à eux confiée.

Le Directeur général des Impôts, Ouattara Sié Abou a confié que le processus d'authentification des quittances et reçus émis par ses services matérialise la mise en œuvre du contrôle citoyen de la fiabilité des supports et titres de paiements des impôts et taxes qui représente la preuve tangible de l'effort quotidien de contribution des personnes physiques et morales résidant sur le territoire national au financement du budget de l'État.

Le Groupe de travail mis en place, faut-il le noter, est chargé de conduire et de coordonner sur le terrain, les actions de contrôle, avec un reporting et un partage transparent des données en temps réel.

Ce Groupe de travail a pour missions, entre autres, d'informer et d'assister les contribuables dans le cadre de la mise en œuvre du mode opératoire de contrôle qui sera exercé par eux-mêmes sur les reçus et quittances qui leur seront délivrés par les services de la DGI.

Il a également pour mission de mettre en place un système centralisé de recueil, de traitement et d'analyse des informations reçues des contribuables. Ce Groupe aura aussi en charge de superviser les actions de relance systématique des défaillants par les services, en vue de déceler éventuellement les contribuables qui seraient en possession de faux reçus ou de quittances falsifiées.

Ce Groupe de travail produira, en fin de période, un rapport en vue de la prise de décision pour l'amélioration du processus.

Le Ministre Moussa Sanogo lance l'observatoire des plaintes non juridictionnelles en matière foncière



Le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, M. Moussa Sanogo a procédé le 22 juillet 2021, en compagnie du Ministre de la Promotion de l'investissement et du Développement du secteur privé, M. Essis Esmel Emmanuel, au lancement officiel de l'Observatoire des Plaintes non juridictionnelles en matière Foncière (OPF).

Pour la bonne marche de cet organe administratif de veille permanente présenté comme un instrument d'amélioration de la qualité des services du cadastre et de la conservation foncière, il a été conçu une plateforme de gestion en ligne des plaintes foncières qui dispose selon la typologie des demandes d'un délai de 72 heures à 30 jours pour répondre aux préoccupations des usagers-clients.

Cette solution numérique permettra de relever l'un des nombreux défis de l'amélioration de l'environnement des affaires concernant principalement le renforcement de la qualité de l'administration foncière au niveau de l'indicateur « transfert de propriété » du Doing business.

A en croire M. Sanogo, cette application

digitale vise à mettre en place, un mécanisme de gestion des plaintes en ligne en vue de la satisfaction des usagers. Il a précisé que la plateforme sera chargée de recevoir et d'instruire, les plaintes non juridictionnelles introduites par les usagers clients de la conservation foncière et du cadastre, d'évaluer de manière périodique, le niveau de satisfaction des usagers-clients et de formuler des propositions et recommandations de réformes visant l'amélioration du fonctionnement des services de la conservation foncière et du cadastre, de diffuser les données relatives à la gestion des plaintes en matière foncière. Aussi, permettra-t-elle, de poster les plaintes et les pièces jointes éventuelles en ligne, de suivre en ligne le circuit de traitement des plaintes, de recueillir les impressions des usagers sur la qualité du service et d'élaborer des statistiques fiables sur les plaintes.

Pour la bonne marche de cet outil, Moussa Sanogo a proposé que ladite plateforme de plaintes, puisse, permettre à l'Observatoire de traiter de façon diligente, les requêtes des contribuables et les insatisfactions vis-à-vis des Services. « Je souhaite que cet outil soit

d'une grande utilité pour les usagers et qu'il marque, le franchissement d'une nouvelle étape en matière de bonne gouvernance par notre Administration », a préconisé le ministre, engageant les services chargés de l'exécution de la gestion des plaintes à apporter des réponses appropriées et à faire preuve d'une grande célérité concernant les suites à donner dans la résolution des griefs des usagers-clients qui se tourneront vers l'Observatoire.

Le ministre de la Promotion de l'investissement privé et du Développement du secteur privé, Essis Esmel Emmanuel, a pris part à la cérémonie. Notons que les plaintes sont liées à l'accueil, à l'orientation, à l'insuffisance ou non accès à l'information foncière ou cadastre à l'efficacité et à la redevabilité de l'administration du métier. Ces plaintes seront traitées en fonction de la typologie des demandes dans un délai de 72 heures à 30 jours.

Désormais, c'est sur cette plateforme que les usagers peuvent déposer leurs plaintes concernant la conservation foncière et le cadastre. Le lien pour y accéder : www.e-plaintesfoncier.gouv.ci

La ZLECAF, une opportunité pour les États africains et le secteur privé

L'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est une alternative pour la promotion des échanges intercontinentaux, en vue de renforcer la compétitivité des entreprises par la suppression des entraves au commerce. Perçue comme une source d'opportunités pour les acteurs du secteur privé, cette initiative de l'Union africaine présente aussi bien des défis pour ces derniers. C'est ce qui est ressorti de l'atelier thématique 1 intitulé : «Intégration économique africaine : Quelles opportunités avec la ZLECAF dans la vision 2030», qu'a organisé le Comité de concertation État/Secteur privé (CCESP), le 8 novembre 2021 à la salle Grand-Bassam du Sofitel Abidjan hôtel Ivoire.

Selon Fatoumata Fofana, secrétaire exécutif du comité national de la zone de libre-échange pour le compte de la Côte d'Ivoire depuis 2019, les enjeux de la ZLECAF pour les Ivoiriens sont notamment «l'accès à de nouveaux marchés, la facilitation des échanges avec les autres pays d'Afrique, l'industrialisation, le transfert de technologie, l'accès à l'investissement direct étranger, et la réduction du coût des intrants».

«L'objectif majeur de la ZLECAF est de créer un marché unique pour les marchandises et les services afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain. En matière de marchandises, il s'agira d'éliminer progressivement les barrières tarifaires (droits de douane) et non tarifaires (procédures douanières, certaines réglementations instaurées dans certains pays pour faire barrière...), améliorer le volume d'échanges intra-africains (de 16 à 50 % en 2025), améliorer l'efficacité des procédures douanières, promouvoir les chaînes de valeurs régionales et continentales, libéraliser progressivement le commerce des services, attirer les investissements, promouvoir la recherche et le progrès technologique, et accélérer les efforts



Mme Fofana Fatoumata Secrétaire Exécutif de la CNZLECAF.

de développement industriel», a-t-elle indiqué.

La ZLECAF afin de réussir une véritable intégration africaine doit relever plusieurs défis.

«On parle de libre-échange continental africain, mais il y a plein de composantes à prendre en compte... même si on enlève les droits de douane et qu'il n'y a pas de route pour faire circuler les marchandises, il n'y aura pas de commerce. C'est un projet global. Le contenu de l'accord prend en compte 5 secteurs prioritaires : le transport, la communication, les services financiers, le tourisme, les services fournis aux entreprises. En ce qui concerne le commerce des marchandises, et le commerce des services, il faut signer des protocoles. Il y a eu plein de protocoles. Le protocole pour le commerce des marchandises est presque finalisé, celui du commerce des services est en train d'être négocié en ce moment. Le protocole sur les investissements et la politique de la concurrence, les droits des propriétés intellectuelles sont en pleine négociation. Au niveau du comité national, nous avons des groupes de travail thématiques qui se réunissent régulièrement avant les négociations afin de définir les mandats de négociations,

pour définir les positions nationales. Ainsi, les négociateurs auront une feuille de route lorsqu'ils iront en négociation», a-t-elle fait savoir.

À sa suite, le Directeur adjoint chargé de la libre circulation des biens et services au Ministère chargé de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, Djè Kouamé Olivier et le Directeur général adjoint de l'Association de la promotion des exportations de Côte d'Ivoire (Apexci), Gérard Amangoua, ont entretenu l'assemblée sur la notion de l'intégration économique. Ils ont aussi éclairé la lanterne de l'auditoire sur les actions entreprises par l'Apexci au profit des entreprises, l'absence de grands groupes et de grandes marques pour accompagner les PME, le manque d'infrastructures dédiées à l'intégration régionale, l'inadéquation entre l'offre et la demande, l'absence de bases industrielles fondées sur la technologie industrielle. Pour rappel, l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine a été signé en 2018. La ZLECAF est un projet muri depuis la création de l'Union africaine qui a débuté par des négociations en 2015 et a abouti à la signature, le 21 mars 2018. La Côte d'Ivoire l'a ratifié le 13 novembre 2018.

FONDS COVID ET DE GARANTIE

Des experts font le point et expliquent les modes opératoires

Pour faire face à l'impact négatif de la Covid 19, l'État a mis en place trois fonds pour soutenir les entreprises. En plus, il a relancé les activités du fonds de garantie de crédits aux PME en janvier 2021. Le fonctionnement et le bilan de ces quatre outils de financement ont fait l'objet du premier panel de la JNP.

Fonds d'appui aux acteurs du secteur informel (FASI), Fonds de soutien aux grandes entreprises (FSGE) et le fonds de soutien aux PME (FSPME), tels sont les instruments financiers mis en place par le gouvernement ivoirien pour soutenir le secteur privé à l'occasion de l'avènement de la pandémie à coronavirus pour un montant global de 350 milliards FCFA. Les trois directeurs de ces fonds, à savoir respectivement Sain Oguié, Mory Soumahoro et Mimba Antoine, étaient face au secteur privé le 9 novembre, lors de la seconde journée de la JNP. L'exercice pour eux consistait à faire un bilan du fonctionnement de ces fonds. Ils étaient accompagnés dans cet exercice par Marcellin Zinsou, directeur exécutif du fonds de garantie de crédits aux PME (FGPME).

15 690 EMPLOIS SAUVÉS PAR LE FSGE

Le FSGE concerne les entreprises avec un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard FCFA, une durée minimum d'existence de 3 années et qui peut prouver l'impact négatif de la Covid sur leurs activités. Dans son exposé, Dr Mory Soumahoro indiquera que



Mimba Antoine président du Fonds de Soutien aux PME.

ce fonds propose deux instruments d'aide aux grandes entreprises, à savoir des prêts directs à hauteur de 500 millions FCFA maximum par entreprise à un taux de 3 % sur une durée de remboursement allant jusqu'à 3 ans avec 6 mois de différés. Le deuxième instrument est un guichet de garantie qui propose des garanties à hauteur de 1 milliard FCFA à des banques qui accompagnent des entreprises éligibles au FSGE. Cela nécessite un accord de financement préalable entre la banque et l'entreprise. À fin octobre 2021, ce sont 130 entreprises qui ont été accompagnées par le fonds pour un montant de 31 milliards FCFA dont 75 % octroyés en 2020 et le reste en 2021. 70 % des 130 entreprises ont été accompagnées en 2020 contre 30 % en 2021, soit 91 contre 39. Trois secteurs d'activités se taillent la part du lion à savoir le BTP à hauteur de 28 %, le commerce, 25,6 % et les services, 20,80 %. Les autres activités financées sont l'agro-industrie avec 12,6 %, le transport à hauteur de 5,20 %, le tourisme et l'hôtellerie avec une part de 2,6 %, le secteur de l'industrie pour 5,1 %.

L'objectif prioritaire du FSGE était d'aider les entreprises à maintenir les outils de production et l'emploi. Ainsi, sur les 31 milliards FCFA mis à disposition, 17 milliards FCFA, soit 57 % ont été consacrés à la masse salariale. Ce qui a permis de sauver 15 690 emplois depuis 2020. Aujourd'hui, avec la reprise économique, les entreprises sont très peu enclines à solliciter le fonds, ce qui amène à constater très peu d'engouement. Cela représente une difficulté pour le fonds. Aujourd'hui, les responsables du fonds veulent modifier certains critères d'éligibilité, en particulier celui concernant la baisse du chiffre d'affaires pour le porter à 10 % au lieu de 25 %. Cela permettra d'ouvrir le fonds à un plus grand nombre d'entreprises. L'autre difficulté concerne l'incapacité de certaines entreprises à fournir des documents, notamment les documents de régularité fiscale, l'attestation d'états financiers, etc.

4 SOLUTIONS POUR LES PME

Quant au FSPME, il a permis de financer 742 petites et moyennes entreprises pour un montant global de 30,220 milliards FCFA, dont 590 PME en 2020, pour 25,550 milliards et 152 PME pour la gestion 2021 pour un montant global de 4,67 milliards. Ces PME emploient globalement 8 816 personnes. Une partie du fonds alloué au FSPME, environ 10 milliards FCFA a été mise à la disposition du Fonds de garantie de crédits aux PME, ce qui représente une enveloppe globale de plus de 40 milliards FCFA décaissés. Sur la période 2020-2021, le fonds a été abondé par l'État de Côte d'Ivoire à hauteur de 63,1 milliards de FCFA dont 23,1 milliards en 2021. Le fonds fonctionne avec 3 instruments, à savoir le prêt direct en partenariat avec la BNI avec deux guichets. L'un des guichets avec des prêts à taux zéro pour toutes les petites entreprises (chiffre d'affaires maximum de 30 millions FCFA). En réalité, ce sont des subventions dont le montant n'excède pas 720 000 mille FCFA. L'autre guichet propose des prêts à taux réduit de 2,5 % à destination des petites entreprises (chiffres d'affaires compris entre 30 et 150 millions FCFA) et moyennes entreprises (CA entre 150 millions FCFA et 1 milliard FCFA). Le deuxième instrument est le refinancement des institutions de microfinance pour leur permettre de faire de petits prêts, variant entre 500 000 et 10 millions FCFA aux micros et petites entreprises. Le dernier instrument est bien sûr la garantie gérée par le FGPME, comme mentionné plus haut. Ce dernier a permis d'accorder 50 garanties estimées globalement à 1 milliard de FCFA au cours d'une période test faisant intervenir trois établissements bancaires. À partir de janvier 2022, ce fonds sera ouvert à toutes les banques. Selon Mimba Antoine, les difficultés principales liées à la gestion du fonds sont du ressort des entreprises elles-mêmes. Il s'agit de leur incapacité à respecter les critères, notamment celui concernant la date de création

de l'entreprise. Le fonds s'adresse aux entreprises créées avant le 1^{er} janvier 2018. La deuxième difficulté concerne la conformité des entreprises avec les dispositions de la DGI et de la CNPS ainsi que la régularité des états financiers. Pour toutes ces raisons, le taux de rejet est très élevé. Sur 2 536 PME soumissionnaires, on note un taux de rejet de 62 %, soit 1 562 dossiers non conformes à divers niveaux. Par ailleurs, le taux de défaut de remboursement est de plus en plus élevé, environ 30 %.

PLUS D'UN MILLION DE PERSONNES SOLLICITENT LE FASI

Le fonds d'appui au secteur de l'informel fonctionne avec deux instruments que sont les subventions et le refinancement sous forme de prêts. Pour l'heure, le deuxième instrument n'est pas encore fonctionnel. Au titre des subventions, le fonds octroyait depuis mai 2020, des montants variant de 200 000 à 300 000 FCFA, mais aujourd'hui, il y a une harmonisation du montant à hauteur de 250 000 FCFA. Tous les secteurs d'activités sont concernés à savoir l'artisanat, le commerce, la culture et les loisirs, la restauration, les services, les transports, entre autres. Au 31 octobre 2021, l'État a décaissé 29 milliards FCFA pour 128 000 acteurs de l'informel, dont 19,3 milliards FCFA en 2020 pour plus de 81 000 acteurs contre 9 milliards pour 38 600 acteurs. Aujourd'hui, la réflexion du gouvernement selon Sain Oguie, qui est par ailleurs Directeur général de l'Économie, c'est d'amener les bénéficiaires à se formaliser. L'objectif dans un premier temps, c'est de cibler 1 millier d'acteurs pour entamer le processus de refinancement et de formalisation. Pour cela, une mission terrain sera organisée prochainement pour voir, évaluer et rencontrer des acteurs. Cela, concomitamment avec l'organisation d'un atelier pour dérouler le processus de formalisation. Le FASI suscite beaucoup d'engouement avec plus d'un million d'acteurs inscrits sur la plateforme.

JNP 2021

La « Vision Côte d'Ivoire 2030 » passée au peigne fin



Georges Koffi Bolamo, DIRCAB
Adjoint du Premier ministre pendant sa
communication introductive.

La «vision perspective Côte d'Ivoire 2030» a été présentée lors du panel 2 ayant pour thème : «Vision 2030 : contribution du partenariat État/Secteur privé» dans l'après-midi du mardi 9 novembre 2021 à la salle des fêtes.

L'objectif principal du panel était de favoriser l'appropriation de la «Vision 2030» et échanger sur les articulations du partenariat État/Secteur privé pour soutenir sa réalisation.

La «vision perspective Côte d'Ivoire 2030» est partie d'un constat fait par le gouvernement ivoirien sur une baisse considérable de la croissance économique du pays ces dernières années, après une forte performance d'un taux de 8 % entre la période 2011 à 2019. Un ralentissement de 2 % dû à la pandémie de la Covid-19 qui a grippé les fondements économiques du pays.

La «vision 2030» est le résultat des travaux menés depuis 2018, et qui viennent donc donner un nouveau souffle au pays en le maintenant sur une

trajectoire de croissance accélérée plus forte et durable portée principalement par un secteur privé dynamique.

M. Bolamo Georges Koffi, directeur de cabinet adjoint à la Primature, a saisi ce panel pour présenter les grandes articulations de la «vision 2030» de notre pays, telle que portée par le Président Alassane Ouattara et son gouvernement dirigé par le Premier ministre Patrick Achi.

La vision 2030, selon M. Bolamo Georges Koffi, place l'être humain au cœur de la stratégie de développement. C'est-à-dire en 2030, on aura un Ivoirien mieux formé, en meilleure santé, plus productif, assumant pleinement ses responsabilités et exerçant ses droits et devoirs de citoyens. Un peuple fier de ses valeurs et émergent vers une classe moyenne plus importante; une société plus moderne, des populations plus unies, épanouies et en paix dans un État de droit.

Mais pour que cela soit possible, a-t-il souligné, de nombreux défis restent à relever. Il s'agit de doubler le revenu par habitant sur 10 ans (de 1721 à 3440 dollars), réduire le taux de pauvreté de 39 % à 20 %, d'accroître le taux d'investissement global de 22 % à 40 % et de créer massivement des emplois (8 millions d'emplois pour 19 millions de personnes en âge de travailler sur 35 millions habitants), etc sur la période de 2020 à 2030. Et cela passe nécessairement par l'accélération de la transformation du modèle de développement, l'accélération de la transformation structurelle et culturelle de l'administration et la gouvernance, etc. En réalité, tout cela ne sera possible que s'il y a un secteur privé solide sur lequel l'État doit pouvoir s'appuyer. C'est pourquoi, Georges Koffi Bolamo a souhaité son implication dans le développement de ce secteur, surtout qu'il a un niveau d'informalité élevé et un degré limité de concurrence dans plusieurs domaines. «L'État ne doit pas

rester attentiste dans le développement du secteur privé. Il faut qu'il s'implique pour un secteur privé plus fort. S'il se développe, il lui apportera des revenus», a fait observer le directeur de cabinet adjoint du Premier ministre. Qui estime que l'État doit être un stratège, un bâtisseur et un chef d'orchestre pour aider à une dynamisation du secteur privé par des investissements.

Et c'est en cela que notre pays pourra devenir comme la Thaïlande, le Vietnam, la Malaisie, la Corée du Sud, etc. Dans ces pays, le secteur privé a été un facteur clé dans leur succès économique, explique-t-il, faisant d'eux aujourd'hui des modèles économiques mondiaux.

De son côté, le secteur privé ivoirien est bien conscient de sa contribution dans la réalisation de cette vision 2030. Et Stéphane Aka-Anghui Joseph, directeur exécutif de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) a indiqué que le secteur privé entend jouer sa partition. «Nous n'avons pas de problème dans cette vision. Le secteur privé est prêt à suivre, pourvu qu'on nous dise la direction», a-t-il soutenu. Il a également demandé qu'un accent soit mis sur l'entrepreneuriat national. Car, pour lui, une vision ambitieuse et très claire doit s'appuyer sur des choix assumés.

«Le partenariat État/Secteur devrait se renforcer et s'articuler autour des défis majeurs qui affectent la compétitivité et le développement du secteur privé, afin de garantir la contribution du secteur dans le cadre de la mise en œuvre de la «Vision 2030», a-t-il suggéré, et encore plus de régularité dans les rencontres entre les deux partenaires.

Par ailleurs, l'unanimité a été faite sur des mesures à prendre, afin de lutter efficacement contre la corruption en Côte d'Ivoire.

Avec la «vision perspective Côte d'Ivoire 2030», la Côte d'Ivoire compte maintenir sa position de locomotive économique sous régionale.

JNP 2021

Une plateforme du Dialogue public privé dans la zone UEMOA en gestation

Une session régionale sur le dialogue public privé organisée en collaboration avec la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) s'est tenue en présence du ministre Paul Koffi Koffi, Commissaire chargé du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Énergie et de l'Économie numérique de l'UEMOA. Il y représentait le président de la Commission de l'UEMOA, Abdoulaye Diop. « La Commission de l'UEMOA avec son engagement respectif au sein des États a décidé d'aider à la mise en place d'une plateforme sous régionale. C'est dans ce contexte que nous avons organisé à Ouagadougou en octobre 2021 un atelier sur l'état des lieux des cadres de DPP », a-t-il rappelé.

Au cours de la dernière décennie, à l'instar de la Côte d'Ivoire, les États membres de l'UEMOA se sont dotés de Plans nationaux de Développement ou de Plans dits « Emergents ». Lesquels visent concrètement à améliorer la compétitivité, à impulser le processus de transformation structurelle de l'économie, à relever les défis majeurs, environnementaux, sociaux, etc.

Et cela a permis de constater que les processus de dialogue public privé démarrés dans la plupart des États se sont renforcés et redynamisés avec des expériences plurielles dans chaque pays, tenant compte de la structure de l'économie et de l'écosystème des acteurs du Dialogue public privé (DPP).

C'est en vue d'accompagner ces initiatives que la Commission de l'UEMOA avec l'assistance technique, de l'Investment Climate Reform (ICR) Facility (Facilité pour la Réforme du Climat des Affaires), a initié un projet de mise en place d'une plateforme de promotion du Dialogue public privé dans la zone.

L'objectif étant de stimuler le développement d'un partenariat gagnant-gagnant entre le secteur public et le secteur privé dans les États membres de l'UEMOA, à travers la mise en place et l'harmonisation du cadre institutionnel



Paul Koffi Koffi, Commissaire de l'UEMOA, Représentant le président de la commission.

régional du DPP et le renforcement des capacités des cadres nationaux de concertation.

Après donc un atelier sur l'état des lieux des cadres de DPP et la mise en place de cette plateforme dans l'espace sous régional à Ouagadougou en octobre dernier, la session régionale d'Abidjan visait à présenter et examiner les pistes et les axes stratégiques de promotion du DPP dans l'espace UEMOA, en cours d'élaboration.

Les échanges ont donc tourné autour de trois thématiques, à savoir : le partage d'expériences sur les mesures Covid, les axes de la plateforme et les dispositions transitoires.

Le Commissaire chargé du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Énergie et de l'Économie numérique de l'UEMOA, Paul Koffi Koffi, a salué cette rencontre qui va aider à poser les bases d'une plateforme sous

régionale efficace du DPP.

Le ministre Adama Coulibaly, de l'Économie et des Finances était représenté par son conseiller technique, le Professeur Lambert N'galadjo Bamba. Mme Mariam Fadiga Fofana, Secrétaire exécutif du Comité de concertation État-Secteur privé (CCESP) et commissaire générale de la JNP a pris part à cette importante rencontre.

Par ailleurs, la Commission entend poursuivre ses efforts dans l'amélioration du climat des affaires et du cadre réglementaire des activités économiques à travers la mise en œuvre de réformes et d'initiatives au niveau régional pour le développement entre autres de l'économie numérique, etc.

Notons que le Togo, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal, le Niger et une forte délégation de la Commission de l'UEMOA ont pris part à cette session régionale d'Abidjan.

Le Ministre Moussa Sanogo lance l'observatoire des plaintes non juridictionnelles en matière foncière



Le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, M. Moussa Sanogo a procédé le 22 juillet 2021, en compagnie du Ministre de la Promotion de l'investissement et du Développement du secteur privé, M. Essis Esmel Emmanuel, au lancement officiel de l'Observatoire des Plaintes non juridictionnelles en matière Foncière (OPF).

Pour la bonne marche de cet organe administratif de veille permanente présenté comme un instrument d'amélioration de la qualité des services du cadastre et de la conservation foncière, il a été conçu une plateforme de gestion en ligne des plaintes foncières qui dispose selon la typologie des demandes d'un délai de 72 heures à 30 jours pour répondre aux préoccupations des usagers-clients.

Cette solution numérique permettra de relever l'un des nombreux défis de l'amélioration de l'environnement des affaires concernant principalement le renforcement de la qualité de l'administration foncière au niveau de l'indicateur « transfert de propriété » du Doing business.

A en croire M. Sanogo, cette application

digitale vise à mettre en place, un mécanisme de gestion des plaintes en ligne en vue de la satisfaction des usagers. Il a précisé que la plateforme sera chargée de recevoir et d'instruire, les plaintes non juridictionnelles introduites par les usagers clients de la conservation foncière et du cadastre, d'évaluer de manière périodique, le niveau de satisfaction des usagers-clients et de formuler des propositions et recommandations de réformes visant l'amélioration du fonctionnement des services de la conservation foncière et du cadastre, de diffuser les données relatives à la gestion des plaintes en matière foncière. Aussi, permettra-t-elle, de poster les plaintes et les pièces jointes éventuelles en ligne, de suivre en ligne le circuit de traitement des plaintes, de recueillir les impressions des usagers sur la qualité du service et d'élaborer des statistiques fiables sur les plaintes.

Pour la bonne marche de cet outil, Moussa Sanogo a proposé que ladite plateforme de plaintes, puisse, permettre à l'Observatoire de traiter de façon diligente, les requêtes des contribuables et les insatisfactions vis-à-vis des Services. « Je souhaite que cet outil soit

d'une grande utilité pour les usagers et qu'il marque, le franchissement d'une nouvelle étape en matière de bonne gouvernance par notre Administration », a préconisé le ministre, engageant les services chargés de l'exécution de la gestion des plaintes à apporter des réponses appropriées et à faire preuve d'une grande célérité concernant les suites à donner dans la résolution des griefs des usagers-clients qui se tourneront vers l'Observatoire.

Le ministre de la Promotion de l'investissement privé et du Développement du secteur privé, Essis Esmel Emmanuel, a pris part à la cérémonie. Notons que les plaintes sont liées à l'accueil, à l'orientation, à l'insuffisance ou non accès à l'information foncière ou cadastre à l'efficacité et à la redevabilité de l'administration du métier. Ces plaintes seront traitées en fonction de la typologie des demandes dans un délai de 72 heures à 30 jours.

Désormais, c'est sur cette plateforme que les usagers peuvent déposer leurs plaintes concernant la conservation foncière et le cadastre. Le lien pour y accéder : www.e-plaintesfoncier.gouv.ci

IDA 20

Heads of State and Government call for a financial support of at least 100 billion USD by the end of 2021

African Heads of State and Government met to support an ambitious 20th replenishment of the International Development Association (IDA 20) resources in Abidjan, on July 15, 2021. At the end of this important meeting, reiterating the appeal that they had launched at the Africa Financing Summit in Paris on May 18, 2021, for increased financial support to the continent, they urged IDA donors to support African states to mobilize at least 100 billion USD by the end of 2021, in order to achieve the targeted objectives.

RECENT ECONOMIC AND SOCIAL DEVELOPMENTS AND CHALLENGES RELATED TO THE COVID-19 RECOVERY

In the joint statement at the end of their meeting, the African leaders have declared that the Sub-Saharan Africa (SSA) has recorded in 2020 the poorest economic performance due to the global crisis related to the COVID-19 pandemic. Based on the latest statistics of the International Monetary Fund, they asserted that the region's economic growth rate reached -1.9% in 2020 as compared to the initial forecast of 3.6%. The health crisis, according to African leaders, has highlighted inadequacies in food security, the access-to- drugs and vaccines challenges, namely COVID-19 vaccines. In addition to these economic, health and humanitarian impacts, several Sub-Saharan Africa countries have to address the challenge of insecurities. This situation makes them invest significant resources in this field which prevent them from development spending. These African leaders have noted that the additional financing need in sub-Saharan Africa is estimated at \$ 285 billion over the next five years. This fund is needed to fight against the pandemic



and climate change, and accelerate the economic recovery.

For this to happen, African countries must adopt a sustainable strategy for financing their development including, in addition to their own efforts to mobilize domestic resources, the mobilization of concessionary and non-concessionary sources of financing, and the private sector.

THE TIME TO ACT HAS COME

Time has come for the sub-Saharan Africa states to act and IDA's resources must provide stimulus to their economies, as well as the development process so as to help populations recover from the impact of the Covid-19 crisis, collectively rethink approaches to development and focus on the most critical obstacles preventing a green, resilient and more inclusive recovery.

In order to achieve this, they have laid the emphasis upon human capital improvement, jobs creation through private sector development policies and the economic recovery. They explain "investing in and protecting human capital will be the key to rebuilding a high productivity, inclusive and more resilient economy. This requires the

improvement of health and education systems, as well as the socio-professional integration of young people through the quality of vocational training and technical education".

THE ECONOMIC RECOVERY IS A TOP PRIORITY

The real concern of African heads of state is the recovery of African economies, after the Covid-19. Indeed, according to them, African countries need, like all countries in the world, appropriate budgetary framework to address the crisis, and boost their economies without, however, jeopardizing the sustainability of the debt and the stability of the macroeconomic framework to which they are particularly attached. And IDA should help strengthen basic national crisis prevention systems, particularly climate and food crises, policies to improve agricultural productivity, particularly through better access to seeds, fertilizers and equipment for mechanization. .

FIGHT AGAINST RADICALIZATION AND TERRORISM

Aware that poverty and precariousness are among the main causes of terrorism



and migration in the world, there is an urgent need to meet the challenges of radicalization and terrorism. It is important, as part of IDA support program, to develop regional development plan, targeting mainly young men and women, to develop infrastructure and activities that generate viable income.

This systemic approach could be integrated into a dynamic and balanced regional development and a harmonized management of border areas which are fragile.

It is also about guaranteeing access to quality education for all children under

16, and significantly increasing the proportion of literate adults; increase the number of skilful young people and adults, including technical and vocational skills, necessary for employment and entrepreneurship; promote policies for the innovation and the development of small and medium-sized enterprises; accelerate the industrialization of our economies, in particular through the local processing of raw materials.

The following countries have attended this meeting: Angola, Benin, Burkina Faso, Cameroon, Ivory Coast, Ethiopia, Ghana, Guinea, Guinea Bissau, Liberia, Island of Madagascar, Mauritania,

Mozambique, Niger, Nigeria, Uganda, Democratic Republic of Congo, Rwanda, Senegal, Sudan, Tanzania and Togo.

The President of the Commission of the African Union, the Presidents of the Commission of the Economic Community of West African States (ECOWAS) and of the Commission of the Economic and Monetary Community of Africa Centrale (CEMAC), the representative of the President of the Commission of the West African Economic and Monetary Union (UEMOA) and the World Bank Group also attended the summit.

ORGAN TRANSPLANTATION

Côte d'Ivoire benefits from Turkish expertise

Organ transplantation is a speciality reserved for the advanced field of medicine. Turkey which has a recognized experience in this field has decided to put it at the service of Côte d'Ivoire. To this end, a mission from the Gaziosmanpasa University Hospital of Turkey was received in audience on Thursday 26 August 2021, in his office by

the Minister of Health, Public Hygiene and Universal Health Coverage, Pierre N'Gou Dimba assisted by Mr. Djama Dibi Antoine, Technical Advisor at the Prime Minister's Office, who worked hard to hold this high level meeting between the Turkish and Ivorian parties. The Turkish delegation was led by the Director General of the Gaziosmanpasa

University Hospital, Dr Arzu Kaya Oztas.

During this working session, the Turkish delegation presented the capacities of its structure in the treatment of kidney, liver and bone marrow transplants, etc.

It insisted on the fact that this is a speciality perfectly mastered by the nursing staff of Gaziosmanpasa Hospital that the delegation wishes to make Côte d'Ivoire benefit from through a win-win partnership. For the follow-up of patients referred to Turkey, the two parties decided to create a specialised centre in Côte d'Ivoire for the follow-up of patients after treatment in Turkey. A guided visit to the Medical Oncology and Radiotherapy Centre in Cocody as well as to the National Cardiology Centre of the University Hospital of Treichville enabled the delegation to appreciate the existing situation for a better collaboration in the field of health between Côte d'Ivoire and Turkey, thus demonstrating a better example of the south-south partnership.



DGI

Minister Moussa Sanogo launches a national campaign to control taxes and duties receipts



A campaign to authenticate the receipts issued by the services the General Authority of Taxes (DGI) began on July 28 across the country. Scheduled to last for one month, this campaign launching ceremony was launched on July 27, 2021, by the Minister of Budget and State Portfolio, on the 20th floor of the Sciam building, in Abidjan-Plateau. The Minister of Budget and State Portfolio said the campaign aims to ensure that taxpayers, who have normally discharged their tax obligations, have authentic documents. In fact, this campaign is the result of some remarks. As he stipulated that:

“with regret, we noted that some of our agents are involved in the production of false payment receipts that results in losses for the State and the taxpayers.”

Fortunately, the Minister is delighted that the integrity of the information system has not been violated. Indeed, he affirms that: “The identified fraud was initiated outside our information system and it consisted in the issuance of false receipts”, convinced that the campaign to control the receipts issued by the services of the DGI will help fighting against fraud and restore the image of the tax services.

Minister Moussa Sanogo launches the observatory to deal with non-jurisdictional complaints in land matters



The Minister of Budget and State Portfolio, Mr. Moussa Sanogo and the Minister of Investment Promotion and Private Sector Development, Mr. Essis Esmel Emmanuel, have officially launched the Observatory to deal with Non-jurisdictional Complaints in Land Matters (OPF).

For the smooth running of this administrative body presented as an instrument for improving the quality of cadastre and land conservation services, an online management platform for land complaints has been designed to address user-client concerns from 72 hours to 30 days

This digital solution will make it possible to meet one of the many challenges of improving the business environment, mainly concerning the strengthening of the quality of land administration at the level of the “transfer of ownership” indicator of Doing business.

AFCFTA, an opportunity for African States and private sectors



The agreement on the African Continental Free Trade Area (AFCFTA) is an alternative for promoting intercontinental trade, for the purpose of strengthening the competitiveness of businesses by removing barriers to trade. Perceived as a source of opportunities for private sector participants, this African Union initiative presents many challenges for them as well. This is what emerged from thematic

workshop 1 entitled: “African economic integration: What opportunities with AFCFTA in vision 2030”, organized by the State / Private Sector Consultation Committee (CCESP), on November 8 2021 at Grand Bassam hall of the Sofitel Abidjan hotel Ivoire.

According to Fatoumata Fofana, executive secretary of the national committee of the free trade area on behalf of Côte d'Ivoire since 2019, the issues of the FTAA for Ivorian people include “access to new markets, facilitation of trade with other African countries, industrialization, technology transfer, access to foreign direct investment, and reducing the cost of inputs.

“The major objective of the FTAA is to create a single market for goods and services in order to deepen the economic integration of the African continent. As for goods, it will be to gradually rule out tariff barriers (customs duties) and non-tariff ones (customs procedures, certain regulations established in some countries to create barriers ...), improve the volume of intra-African trade (from 16 to 50% in 2025), improve the efficiency of customs procedures, promote regional and continental value chains, progressively liberalize trade in services, attract investment, promote research and technological progress, and accelerate industrial development efforts,” she said.

FUNDS AGAINST COVID-19 AND SECURITY

Experts' assessment and operating mode

Support Fund for the Informal Sector Actors (FASI), Support Fund for Large Enterprises (FSGE) and the SME Support Fund (FSPME) are the financial instruments set up by the Ivorian government to support the private sector when the coronavirus pandemic broke out. This represents a total amount of 350 billion CFA francs.

15 690 JOBS SAVED BY FSGE

The FSGE funds are devoted to companies with a turnover of more than 1 billion CFA francs with a 3 years terms. In addition, the company should demonstrate the negative impact of the Covid on their activities. The main objective of the FSGE was to help companies maintain the tools of production and employment. Thus, of the 31 billion CFA francs made available, 17 billion CFA francs, or 57%, were devoted

to the wage bill. This has saved 15,690 jobs since 2020.

4 SOLUTIONS FOR SMES

FSPME fund has allowed the funding of 742 small and medium-sized enterprises for a total amount of 30.220 billion CFA francs. These SMEs globally employ 8,816 people. Part of the funds allocated to the FSPME, approximately 10 billion CFA francs, was made available to the SME loan guarantee fund, which

represents a total amount of more than 40 billion CFA francs spent.

MORE THAN A MILLION PEOPLE APPLY FOR FASI

The informal sector support fund has two aspect: grants and refinancing in the form of loans. At the moment, the second instrument is not yet functional. As for subsidies, the fund has been providing since May 2020 and it varies from 200,000 to 300,000 FCFA. This amount has been harmonized and it is now 250,000 FCFA. All sectors of activity are concerned, namely crafts, commerce, culture and leisure, catering, services, transport, among others. As of October 31, 2021, the State has provided 29 billion CFA francs to 128,000 informal actors, including 19.3 billion CFA francs in 2020 for more than 81,000 stakeholders against 9 billion for 38,600 stakeholders.



JNP 2021

“Vision Côte d’Ivoire 2030” analyzed



The «Vision perspective Côte d’Ivoire 2030» was presented during the panel 2 with the issue: “Vision 2030: contribution of the State/Private Sector partnership” in the afternoon of Tuesday, November 9, 2021 at the Festival Hall.

The main objective of the panel was to promote the ownership of the “Vision 2030” and to exchange on the articulations of the State/Private Sector partnership for the implementation of the program.

The “vision perspective Côte d’Ivoire 2030” is based on an analysis made by the ivoirien government due to the decline of the country’s economic growth in recent years, after a strong performance of 8% between the period 2011 to 2019. A slowdown of 2% due to the Covid-19 pandemic

impacts on the economic foundations of the country.

The “vision 2030” is the result of work carried out since 2018, and which therefore comes to breathe new life into the country by keeping it on a stronger and sustainable accelerated growth trajectory driven mainly by a dynamic private sector.

According to Mr. Bolamo Georges Koffi, Vision 2030 places the human being at the heart of the development strategy. That is to say, in 2030, we will have a better trained, healthier, more productive Ivorian, fully assuming his or her responsibilities and exercising his or her rights and duties as a citizen. A nation proud of its values and emerging towards a more important middle class; a more modern society, more united populations, blooming

and in peace in a state of law.

But to make it possible, many challenges remain to be addressed. This involves the doubling the per capita income over 10 years (from 1721 to 3440 dollars), reducing the poverty rate from 39% to 20%, increasing the overall investment rate from 22% to 40% and creating massively new employment (8 million jobs for 19 million people of working age out of 35 million inhabitants) etc. over the period from 2020 to 2030. And this necessarily requires accelerating the transformation of the development model, accelerating the structural and cultural transformation of the administration and governance, etc.

JNP 2021

A platform for Public and Private sector Dialogue in the WAEMU zone is taking shape



A regional session on public-private sectors dialogue organized in collaboration with the Commission of the West African Economic and Monetary Union (WAEMU), was held in the presence of Minister Paul Koffi Koffi, Commissioner in charge of Enterprise Development, Mines, Energy and the Digital Economy of WAEMU.

Over the past decade, like Côte d'Ivoire, WAEMU member states have adopted National Development Plans or so-called "Emerging Plans". These plans are aimed at improving competitiveness, boosting the process of structural transformation of the economy, and meeting the major environmental and social challenges, etc.

And this has made it possible to observe that the public and private sector dialogue processes started in most countries have been strengthened

and revitalized with plural experiences in each country, taking into account the structure of the economy and the feature of the public and private dialogue (PPD) actors.

In order to support these initiatives, the WAEMU Commission, with technical assistance from the Investment Climate Reform (ICR) Facility, has initiated a project to set up a platform to promote public and private dialogue in the zone.

After a workshop on the status of PLR frameworks and the establishment of this platform in the sub-regional space in Ouagadougou last October, the regional session in Abidjan aimed at presenting and examining the strategic lines and axis for the promotion of PLR in the WAEMU zone, which is currently being developed.

The exchanges therefore revolved around three topics, namely: the sharing of experiences on Covid

measures, the axis of the platform and the transitional provisions.

The Commissioner in charge of Enterprise Development, Mines, Energy and Digital Economy of WAEMU, Paul Koffi Koffi, welcomed this meeting which will help lay the foundation for an effective sub-regional PLR platform.

Minister Adama Coulibaly, of Economy and Finance was represented by his technical advisor, Professor Lambert N'galadjo Bamba. Mrs. Mariam Fadiga Fofana, Executive Secretary of the State-Private Sector Consultation Committee (CCESP) and General Commissioner of the PND took part in this important meeting.

We also note that Togo, Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso, Senegal, Niger and a strong delegation from the WAEMU Commission took part in this regional session in Abidjan.

28

Groupements
et Associations

+ de 3500

Entreprises

+ de 18 000

Milliards de chiffre
d'affaires

+ de 300 000

emplois

+ de 80%

de contribution
aux recettes de l'Etat

AGRO-INDUSTRIE/ALIMENTAIRE



FINANCE & SERVICES



BTP



CONSEIL & FORMATION



INDUSTRIE & ENERGIES



TELECOMS & TIC



MINE



PETROLE



GROUPEMENTS ET ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA CGECI



ANESPLACI
Fédération Nationale des Etablissements
Scolaires Privés Laïcs de Côte d'Ivoire
Président
Lévy BAKWIKO
Tél : 27 20 52 48 73



APBEFCI
Association Professionnelle des Banques et
Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire
Président
Dorenda COULIBALY
Tél : 27 20 32 25 09 / 27 20 30 05 42



APCI
Association Professionnelle des Pétroliers de
Côte d'Ivoire
Président
Eliensy Gady BISSAUM
Tél : 27 20 21 42 43



APEXCI
Association pour la Promotion des Exportations
de Côte d'Ivoire
Président
GUY KIBICHIOU
Tél : 27 20 30 25 30



APCCI
Association des Producteurs de Ciments de
Côte d'Ivoire
Président
Kevier SAINT-MARTIN TILLE
Tél : 27 21 24 82 00



ASA-CI
Association des Sociétés d'Assurance en Côte
d'Ivoire
Président
SALOU BAKWIKO
Tél : 27 22 08 81 13 / 27



CCIFCI
Chambre de Commerce et d'Industrie France
Côte d'Ivoire
Président
Jean Louis LEBLANC
Tél : 27 21 25 82 06



CCIL-CI
Chambre de Commerce et d'Industrie Libanaise
de Côte d'Ivoire
Président
Joseph KADILBY
Tél : 27 21 30 52 11



**Chambre des Notaires de Côte
d'Ivoire**
Présidente
Ms Yvonne FOLDAH-NGUAM
Tél : 27 20 32 11 47



FEDERMAR
Fédération Maritime de Côte d'Ivoire
Président
Valentin DJARPASSOUBA
Tél : 27 21 22 08 06



FENAPEPS-CI
Fédération Nationale du Patronat des
Entreprises
Privées de Sécurité de Côte d'Ivoire
Tél : 27 20 11 34 34



FENEPLACI
Fédération Nationale des Etablissements du
Privé Laïc de Côte d'Ivoire
Président
TOFANA BANGALI
Tél : 27 22 41 48 96 - 07 88 08 05 05



FNISCI
Fédération Nationale des Industries et
Services
de Côte d'Ivoire
Président
Joseph David BUEY
Tél : 27 20 01 88 73



GEPEX
Groupement Professionnel des
Exportateurs de Café et de Cacao
Président & Directeur Général
François Nantoro NANTORO
Tél : 27 20 32 17 73



GIBTP
Groupement Ivoirien du Bâtiment et des
Travaux Publics
Président
Philippe EPONOH
Tél : 27 22 42 77 81



GIPAME
Groupement Interprofessionnel
Automobiles, Matériels et Equipementiers
Président
Alexis PRAVIERE DIBIYTOUR
Tél : 27 21 70 31 81



GNI
Groupement des Négoçants Internationaux
Président
Rachid TONDI
Tél : 27 21 05 01 25



GOTIC
Groupement des Opérateurs du Secteur
des Technologies de l'Information et de la
Communication de Côte d'Ivoire
Président
Joseph M' BENGUE
Tél : 27 22 52 94 75



GPMCI
Groupement Professionnel des Mineurs de
Côte d'Ivoire
Président
Jean Claude DIBLO
Tél : 27 22 45 94 81 / 07 90 24 36 00



GPP
Groupement Professionnel de
l'Industrie du Pétrole
Président
Amadou TOURE
Tél : 27 20 32 32 97 / 27 20 30 32 00



MPME
Mouvement des Petites et Moyennes
Entreprises
Président
Joseph ABESSOU
Tél : 27 21 24 30 70



OBAMCI
Organisation des Producteurs
Exportateurs de Bananes, d'Ananas, de
Mangues et d'Autres Fruits d'Exportation
de Côte d'Ivoire
Président
Jean Marie KAKOU GERARD
Tél : 27 20 32 19 81



OCAB
Organisation Centrale des producteurs-
exportateurs d'Ananas et de Bananes
Président
BILLOU BOSSAD
Tél : 27 20 27 13 73



UGE
Union des Grandes Entreprises
Industrielles de Côte d'Ivoire
Président
Jean-Louis MEBECKER
Tél : 27 20 21 94 82



UNEMAF
Union Nationale des Entreprises
Agricoles et Forestières de Côte d'Ivoire
Président
Toussaint BO
Tél : 27 22 44 44 80



UNIFBACI
Union Nationale des Industriels et
Fabricants de Boissons Alcoolisées de
Côte d'Ivoire
Président
Dominique GALLI
Tél : 27 21 05 52 53



UNETEL
Union Nationale des Entreprises de
Télécommunications
Président
Mamadou KAMBA
Tél : 27 20 21 58 83



UPESUP
Union Patronale de l'Enseignement
Supérieur Privé
Président
Etienne KHA
Tél : 27 20 40 39 00

Contactez-nous

Jean-Marie ACKAH Président • Stéphane AKA-ANGHUI, Directeur Exécutif



"Le Patronat Ivoirien"

" LA MAISON DE L'ENTREPRISE "
Siège social du World Trade Center en Côte d'Ivoire

Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) | République de Côte d'Ivoire | Abidjan Plateau
«La Maison de l'Entreprise», angle du boulevard de la République et de l'Avenue Lamblin | 01 BP 8666 Abidjan 01
Tél : +225 27 20 330 200 | Fax : +225 27 20 22 28 25 | cgeci@cgeci.ci - www.cgeci.com

COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES

500.000 jeunes formés à cet effet



Photo de famille avec le Premier ministre.

Le Premier Ministre, Patrick Achi, a annoncé le lundi 05 juillet 2021, un vaste programme de formation pour 500 000 jeunes âgés de 15 à 25 ans, dans les filières de l'agriculture, des productions animales, des ressources halieutiques et de la chaîne agro-alimentaire, afin de faire de ces secteurs le fer de lance de l'économie nationale. Conformément à la vision du Président Alassane Ouattara, le chef du gouvernement assisté du ministre d'État Kobenan Kouassi Adjoumani et l'ensemble des filières agricoles, a procédé au lancement de la 1ère étape de travail pour la transformation en profondeur de notre agro-business. Le Premier ministre Patrick Achi a évoqué les potentialités agricoles de la Côte d'Ivoire. « Nous sommes un leader mondial dans la production de nombreuses matières premières : n°1 mondial pour le cacao, la cola ou la cajou ; n°4 mondial pour l'hévéa ; une vraie puissance pour le café, le coton et une puissance en devenir pour le palmier à huile, le riz, la mangue ou l'aquaculture... et je pourrais encore continuer, tant notre

terre ivoirienne est riche ! », a-t-il insisté. Il a surtout déploré que malgré toutes ces potentialités, le pays ne capte qu'une faible part de la richesse produite au niveau mondial par les matières premières ivoiriennes. « Prenons simplement un seul exemple : notre pays et nos cultivateurs assurent 40% de l'offre mondiale de fèves de cacao, qui génère 106 milliards de dollars de valeur-ajoutée par an, dont seulement 6 milliards de dollars sont captés par notre économie et les Ivoiriens », a-t-il déploré.

Le chef de gouvernement a appelé à un changement radical. « La situation doit changer ! Alors, oui, il ne tient qu'à nous et à la fermeté de notre volonté de sortir de cet éternel statut de producteur de matières premières brutes, pour gagner le rang d'une puissance agro-industrielle majeure, en Afrique et au-delà ».

Pour y arriver, le Premier ministre Patrick Achi a présenté un plan en trois axes. Le premier est d'arriver à produire mieux et plus, en agissant sur l'ensemble de la chaîne : semences, irrigation, mécanisation, techniques culturales,

fertilisation, transports, stockage, maîtrise de la qualité des produits...

Le deuxième axe est de faire monter en puissance une industrie qui transforme le plus possible en Côte d'Ivoire les produits agricoles.

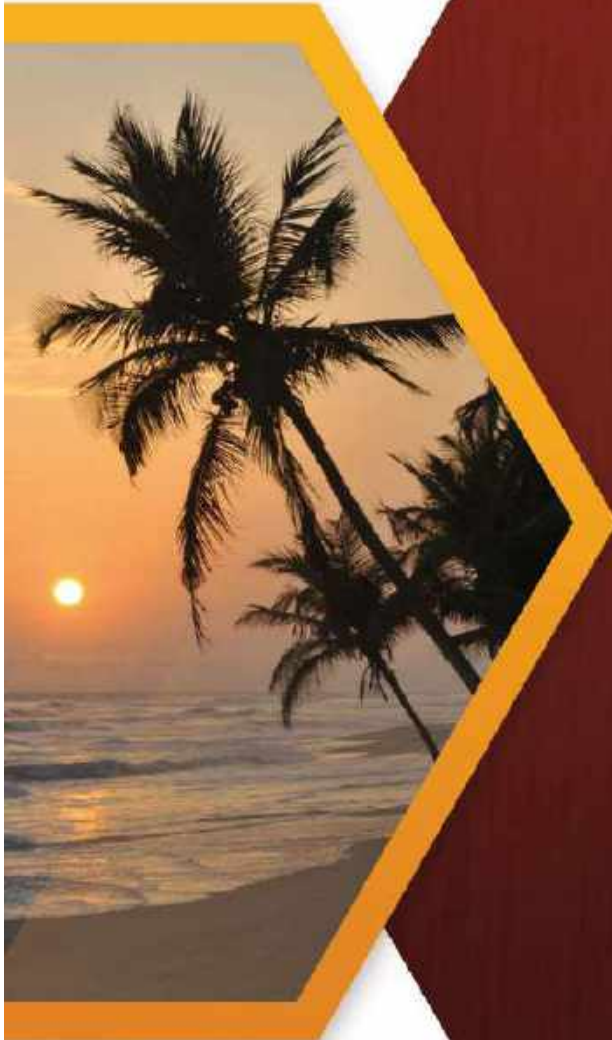
Le 3ème et dernier axe est celui d'apprendre à vendre mieux et plus, partout dans le monde, en intégrant l'agro-industrie dans les circuits internationaux de commercialisation.

Le rôle de l'État sera primordial pour réaliser ce changement et accompagner les filières, plus qu'il ne le faisait hier, en facilitant l'accès au financement ou en jouant tout son rôle à l'export, pour défricher de nouveaux marchés et sécuriser les débouchés, en Europe, en Amérique, en Asie.

Les travaux lancés dans le cadre de ce programme dureront tout l'été, au dire du Premier ministre. Des plans stratégiques par filières pourront être proposés en début septembre. Autant d'éléments qui pourront permettre de transformer l'agriculture et l'agro-industrie et créer ainsi des emplois en très grand nombre pour la jeunesse.



Fonds de Développement
Touristique



N'GUETTIA MARCEL KOUADIO
PRÉSIDENT DU FDT

» NOTRE MISSION

Soutenir par notre concours le développement, la promotion et les investissements touristiques conformément aux dispositions du décret n° 2007-582 du 20 septembre 2007.

» NOS OBJECTIFS

Contribuer au financement :

- » Des études des projets d'investissement à caractère touristique et hôtelier ;
- » De la formation et du perfectionnement des agents du secteur public en vue de l'amélioration de la qualité des produits et des prestations ;
- » Des opérations de réhabilitation, d'extension, d'équipement des établissements de tourisme des opérateurs du secteur du tourisme et de la commercialisation de leurs produits ;
- » De l'inspection et du contrôle des établissements de tourisme ;
- » De la commission de classement et de reclassement des établissements de tourisme ;
- » De toute autre action pouvant contribuer au développement du tourisme.

» SPECIFICITES

- » Le FDT constitue un Fonds d'investissement ;
- » Le FDT est logé à la banque Nationale d'Investissement (BNI) et Fonctionne conformément au décret 94-194 du 30 mars 1994 portant organisation et fonctionnement des Fonds nationaux créés au sein de la Caisse Autonome d'Amortissement aujourd'hui BNI.

» CIBLES

- » Etablissements touristiques ;
- » Opérateurs du secteur du tourisme ;
- » Sites touristiques (plages, tous les espaces à caractère touristique, etc.) ;
- » Etc.

+225 20 23 05 23
BP V 184 Abidjan • info@fdt.ci
www.fdt.ci
Imm. Nour Al Hayat 2^{ème} étage
Fonds de Développement Touristique



MINISTÈRE
DU TOURISME
ET DES LOISIRS



SUBLIME
CÔTE D'IVOIRE

NOUS ACCOMPAGNONS LE MINISTÈRE
DANS SA VISION DE FAIRE DU TOURISME,
LE 3^{ème} PÔLE DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE

GESTION DES MARCHANDISES EN TRANSIT PAR RAIL ET PAR ROUTE

Le système interconnecté mis en place

Les administrations douanières de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Niger viennent de franchir un grand pas vers l'interconnexion des systèmes d'information.



Photo de famille des participants

A l'occasion du lancement officiel du Système Interconnecté de Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT) par rail et à son extension sur l'axe routier Côte d'Ivoire - Burkina Faso - Niger, les directeurs généraux des douanes de ces 3 pays ont procédé le 22 juin dernier, aux signatures des actes juridiques concrétisant cette volonté. Et ce, au cours d'une cérémonie tenue dans les locaux de la Direction de l'analyse des risques, du recensement et de la valeur (DARRV), en présence du Ministre du Budget et du portefeuille de l'État, Moussa Sanogo.

Il s'agit entre autres de la circulaire conjointe relative aux modalités d'application de SIGMAT au Transit International par Fer, du protocole d'accord relatif à l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et

du Niger puis de l'instruction-cadre relative à la procédure en matière de transit routier informatisé entre les trois pays.

Saluant ce nouveau dispositif juridique, le ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, a indiqué qu'il contribuera à « *juguler de façon holistique les défis liés au transit douanier* » d'une part, et d'autre part, au renforcement de l'intégration sous régionale et à la compétitivité économique des États membres de l'UEMOA et de la CEDEAO.

« *J'encourage vivement la CEDEAO à veiller au suivi de cet important outil mis au service de notre région, à travers des évaluations périodiques en vue de son adaptation aux mutations du commerce mondial* », a-t-il souhaité.

Pour le directeur général des Douanes de Côte d'Ivoire, le Général Da Pierre Alphonse, la mise en place de

ce dispositif juridique est un progrès dans la sécurisation des procédures de transit, la facilitation des échanges, la lutte contre la fraude douanière et le renforcement de l'intégration sous régionale.

« *En faveur du programme d'appui du commerce et à l'intégration régionale passive financé par l'Union Européenne, la Côte d'Ivoire s'est engagée pour l'interconnexion du système informatique douanier afin de résorber les multiples défis du transit et de contribuer ainsi à la facilitation des échanges* », a-t-il indiqué. Quant aux directeurs généraux du Burkina Faso, Elie Kalkoumdo et du Niger, Harouna Abdallah, ils se sont félicités de cette interconnexion et ce sont engagés à œuvrer pour la bonne marche du nouveau système mis en place.

Par Ismaël COULIBALY

NOTATION FINANCIÈRE

La Côte d'Ivoire décroche la note « BB- » de Fitch, la meilleure de son histoire

La Côte d'Ivoire est un pays qui rassure de plus en plus aux yeux des investisseurs et plus singulièrement auprès des agences de notation. En effet suite à une nouvelle évaluation de l'Agence de notation financière Fitch Ratings, le lundi 19 juillet 2021, ce pays a vu sa note de crédit de long terme passée de « B+ » à « BB- » avec une perspective stable.

Cette notation est la meilleure du continent après celle du Maroc (noté BB+ par Fitch).

Selon l'agence de notation « cette mise à niveau reflète notre point de vue selon lequel les élections parlementaires pacifiques de mars 2021 montrent une réduction soutenue du risque politique.

Cela reflète également l'attente de Fitch selon laquelle le maintien de la prudence et des réformes budgétaires des autorités va progressivement inverser la détérioration temporaire du solde budgétaire et stabiliser la dette publique en dessous de la médiane « BB » prévue.

La note tient également compte du fait que l'économie ivoirienne reprendra une forte croissance à mesure que l'impact de la pandémie s'estompera, des indicateurs de développement faibles et une dépendance relativement élevée aux produits de base ».

La Côte d'Ivoire dispose désormais d'une notation de crédit auprès de l'ensemble des trois agences internationales, à savoir Standard and Poor's (BB- stable), Moody's (Ba 3 stable) et Fitch (BB-), en ligne avec les meilleures pratiques internationales pour les pays émergents. Avec ce nouveau classement de l'agence Fitch Ratings, il convient de retenir que la notation moyenne de la Côte d'Ivoire est désormais fermement enclavée dans la catégorie « double B », toute chose qui confirme l'excellente performance des indicateurs macro-économiques et institutionnels du pays au cours de ces dernières années.

Notons que Fitch Rating est l'une des 4 grandes agences de notation



Le ministre Adama Coulibaly de l'économie et des Finances.

internationale, ses notes sont utilisées pour guider les investisseurs dans leurs investissements.

Elles se fondent sur différents facteurs, comme la faculté de l'obligation à résister aux variations économiques ainsi que la quantité et type de dette détenue par une société ou un gouvernement.

Ces notes donnent une opinion sur la capacité d'un émetteur à respecter ou remplir ses obligations financières et à ne pas se trouver en situation de défaut de paiement. Elles rendent donc facile les emprunts et favorisent les investissements.

La meilleure notation que peut donner

l'agence est le triple A.

Découvrez ci-dessous les significations des notations attribuées par Fitch.

AAA : sûr et stable

AA : obligations de qualité avec un risque légèrement supérieur

A : les troubles économiques pourraient affecter les finances

BBB : risque moyen

BB : plus sujet aux variations économiques

CCC : vulnérable, dépendant de la situation économique actuelle

D : a déjà fait défaut, gros risque que cela se reproduise

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

La Côte d'Ivoire finalise le PND 2021-2025 et l'Agenda 2030

La ministre du Plan et du développement, Kaba Nialé a félicité l'ensemble des parties prenantes à savoir les Ministères et les autres acteurs nationaux de la société civile, du secteur privé et du monde académique au processus d'élaboration du PND 2021-2025.

C'était à l'occasion de la cérémonie de clôture de l'atelier d'analyse et de prise en compte des contributions des parties prenantes sur les projets de documents du PND 2021-2025 qu'elle a présidé ce mercredi 09 juin 2021 à Abidjan-Plateau.

Après avoir témoigné également la gratitude du gouvernement aux partenaires techniques et financiers pour leur engagement et leurs appuis constants aux efforts de développement de la Côte d'Ivoire, elle rappelle que la mise en œuvre de ce troisième plan quinquennal devra conduire à une embellie du paysage économique et social du pays, notamment, à travers une transformation économique et sociale structurelle permettant de hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure en 2030.



Mme Kaba Nialé, ministre du Plan et du Développement.

« Cela devra se traduire par la création de richesses plus accrues pour contribuer à réduire de façon substantielle les inégalités et permettre un meilleur accès aux services sociaux de base » a-t-elle expliqué.

Elle a par ailleurs rassuré les parties prenantes que leurs observations et propositions formulées ont retenu l'attention du gouvernement ce qui

a permis leur intégration dans le document final.

« Cela a conduit à procéder à l'intégration des différentes contributions des parties prenantes (y compris les questions transversales) ainsi qu'à assurer la cohérence entre les projets de documents du PND 2021-2025 et à faire le séquençage des réformes prioritaires sur la période 2021-2025 » a-t-elle révélé.

Selon la représentante résidente du PNUD, Carol Flore-Smrecznik, les travaux sur l'engagement de la société civile et autres acteurs dans le processus du PND 2021-2025, constituent une étape « innovante » de l'implication active et technique citoyenne dans les débats sur les priorités de développement pour les cinq prochaines années en Côte d'Ivoire.

Le document final sera remis au Premier ministre Patrick Achi pour une adoption à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Le PND 2021-2025 est fondé sur six piliers dont la mise en œuvre nécessitera un investissement de 59.000 milliards FCFA.



Une vue de la salle.



LA CNFCI,
OUTIL DE
SÉCURISATION,
DE PAIX ET DE
DÉVELOPPEMENT
DES ESPACES
FRONTALIERS.

NOS DOMAINES DE COMPÉTENCE

- *La délimitation, démarcation et la matérialisation des frontières*
- *Le renforcement de la coopération transfrontalière*
- *Le renforcement des capacités et le coaching des acteurs frontaliers*
- *La prévention et le règlement des conflits dans les espaces frontaliers*
- *Le développement et l'aménagement des villes et territoires des espaces frontaliers*
- *La lutte contre la criminalité transfrontalière, le terrorisme...*

Toute notre actualité sur
www.cnfci.ci



Suivez nous aussi sur



REPRISE POST-COVID

L'heure de l'action autour des plans de développement

Pour l'ensemble des intervenants au premier panel de l'édition 2021 de la journée nationale du partenariat État Secteur Privé, l'heure est venue de passer à l'action pour redresser l'économie face aux effets pervers de la covid 19. Beaucoup de défis restent à relever. Fort heureusement, la vision prospective 2021 et le plan de développement 2021-2025 montrent la voie à suivre et mettent État et secteur privé face à leurs responsabilités.

« Reprise économique post covid : rôle de l'État et stratégie des entreprises », tel est le thème du panel 1 de la JNP 2021 qui a vu intervenir Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce et de l'Industrie, Felix Anoblé, ministre de la Promotion des PME, de l'Artisanat et de la Transformation du secteur informel, Sain Oguié, directeur général de l'économie, Touré Faman, président de la chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, Franck Bony, représentant la plateforme unique des PME et Lolo Diby, président de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH). Il était question pour ces panélistes de faire des propositions dans le cadre de la relance économique post Covid en s'inspirant des expériences locales et internationales.

Dans une communication introductive portant sur l'impact économique et social des mesures prises par le gouvernement face à la pandémie de la Covid 19 en Côte d'Ivoire, le professeur Alban Houré de la Cellule d'analyse des politiques économiques (Capec) du Cires, tirera des leçons de la gestion de la crise. Il indiquera notamment que la croissance économique de 2% en Côte d'Ivoire en 2020 malgré la crise sanitaire est une bonne performance au regard du contexte mondial. Selon son intervention, les conclusions des différents scénarii utilisés pour l'étude permettent de dire que « le plan de soutien a permis de réduire les effets négatifs de la pandémie sur le PIB, le revenu du gouvernement, le déficit public, le revenu des entreprises, le niveau d'investissement global et le niveau



Sain Oguié, DG de l'Economie.

d'investissement privé ». Selon l'étude, les entreprises et les ménages reconnaissent globalement la pertinence des mesures prises. Cependant, ils estiment que les mesures sont insuffisantes avec peu de bénéficiaires, une faiblesse dans la communication, une insuffisance dans le ciblage des ménages bénéficiaires, une insuffisance de mesures à l'endroit des secteurs d'activités les plus sinistrés, etc. À la lumière des conclusions de l'étude de la Capec et selon ses propres expériences de gouvernant, le ministre Souleymane Diarrassouba soulignera que face à la situation de la Covid 19 et ses conséquences dans le long terme, la Côte d'Ivoire est dans une bonne dynamique de reprise. Mieux, la priorité du gouvernement est de s'en tenir au plan quinquennal qu'il s'est donné pour la période 2021-2025 dont la source est le projet de société Côte d'Ivoire solidaire 2030 du Président Alassane Ouattara. « Pour ce qui nous concerne en tant que ministre, il est question de travailler sur le pilier important portant sur la transformation structurelle de l'économie à travers l'industrialisation...aujourd'hui le défi c'est de pouvoir intégrer les chaînes de valeurs régionales et internationales ». Pour cela, l'État ivoirien doit mettre l'accent sur ses atouts, notamment l'agriculture qui doit être orientée vers la transformation.

Par ailleurs, l'État s'est choisi des clusters économiques, c'est-à-dire des activités industrielles spécifiques prioritaires à développer, dont le secteur des matériaux de construction et d'emballage dans lequel la demande est très forte. Tout ceci permettra, selon le ministre, d'augmenter la valeur ajoutée locale, d'impacter le PIB généré par ces secteurs et de créer des emplois décents. « L'heure n'est plus trop au discours, il faut passer à l'action. Il faut que le secteur privé se saisisse de toutes les opportunités mises à disposition par l'État, dont le code des investissements, et les conventions additionnelles dans certains secteurs d'activités ».

LA FORMALISATION AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Cependant, pour que les entreprises puissent saisir les opportunités, il faut qu'elles y soient préparées. Les fonds Covid étaient une opportunité que beaucoup n'ont pas pu saisir faute de structuration. C'est le point souligné par Felix Anoblé dans son intervention. Pour lui, les entreprises qui ont le plus souffert de la crise sont bien évidemment les PME et la réponse de soutien financier du gouvernement à hauteur de plus de 350 milliards FCFA tombait à point nommé. Cependant l'État s'est retrouvé confronté à ce gros problème. « Nous avons réellement un problème de structuration de nos entreprises. Alors que les fonds étaient disponibles, nous n'avons pas pu les absorber tout simplement parce que la grande majorité des PME ne remplissaient pas les conditions minimums, en l'occurrence la présentation de bilan financier ou comptable, la présentation de plan relance, etc. ». Par ailleurs, les PME ne parlent pas d'une même voix à cause de la diversité de faitières, d'où la nécessité, selon le ministre, de créer éventuellement une organisation centrale comme on le voit dans d'autres pays, ou à l'image de la « puissante » Cgeci.

Les interventions des deux représentants

du gouvernement ivoirien sonnent comme un appel aux acteurs du privé à prendre leurs responsabilités pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la vision en saisissant la main tendue de l'État. Comme quoi la balle est dans le camp du privé. Cependant, pour le représentant de la faitière de l'hôtellerie, Lolo Diby, la balle est aussi dans le camp de l'État. Selon lui, l'État devrait faire en sorte qu'aucune entreprise ne soit orpheline. Il donnera l'exemple d'une étude à laquelle il a participé. Celle-ci a mis en exergue un besoin de financement estimé à 37 milliards pour le secteur de l'hôtellerie. Mais une année après la Covid, seulement 2,5 milliards FCFA ont été attribués. Pour lui, c'est l'écosystème économique ivoirien qui est en cause. Selon son explication, bien que des entreprises soient considérées comme étant dans le secteur informel, elles font des chiffres d'affaires importants. En tout cas, parmi les entreprises qui sollicitaient l'État, soit près de 7 000 entreprises, 1/3 des dossiers reçus provenaient du secteur informel sauf que 80% de ces entreprises font plus de 5 millions FCFA de chiffres d'affaires. La question est de savoir pourquoi ces entreprises ne cherchent pas à se formaliser. Qui devrait les amener ou les obliger à se formaliser ? En d'autres termes, l'environnement économique libéral n'encourage pas les entreprises à se formaliser. En outre, certaines entreprises, bien que formalisées ne sont pas en règle vis-à-vis de leurs ministères de tutelle. Par exemple, dans le secteur du tourisme, seulement 14% d'entreprises ou d'établissements sont en règle vis-à-vis du ministère selon une étude datant de 2019. Ce qui n'est pas de leur fait uniquement, puisque pour certains textes de loi, il manque des textes d'application. Ce qui sous-entend, un véritable besoin d'accompagnement de la part de l'État pour faciliter le travail du secteur privé.

3^e C2D

Une convention de 32,8 milliards de FCFA pour améliorer les conditions de vie de 300 000 personnes dans 5 quartiers du grand Abidjan

Le Premier ministre ivoirien, Patrick Achi a présidé, le 29 novembre 2021 à Abidjan, à la signature, dans le cadre du 3^e Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), d'une convention entre la Côte d'Ivoire et la France afin d'améliorer les conditions de vie de 300 000 habitants de cinq quartiers restructurés dans trois communes du Grand Abidjan (Yopougon, Abobo et Koumassi).

La partie ivoirienne était représentée par le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly et son collègue du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo. La partie française était composée de l'Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Jean-Christophe Belliard et du directeur exécutif des opérations de l'Agence française de développement (AFD), Jean-Pierre Marcelli.

La Convention, d'un coût de 32,8 milliards FCFA, porte sur le financement du Projet d'aménagement des quartiers restaurés d'Abidjan (PAQRA). L'objectif est de renforcer l'accès de 300 000 personnes aux services urbains essentiels (l'électricité, l'éclairage public, l'eau potable et le traitement des eaux usées, etc.) et aux équipements sociaux collectifs de proximité (scolaires, sportifs et espaces publics), de réduire les risques d'inondation et d'améliorer la salubrité des quartiers.

Saluant la détermination de la France à soutenir le développement de la Côte d'Ivoire, Adama



Photo après la signature de la convention.

Coulibaly, s'est félicité la mise en place des mécanismes de coopération innovants entre la France et la Côte d'Ivoire, dont le Contrat de désendettement et de développement (C2D).

A l'en croire, le développement des quartiers précaires, dont le nombre est estimé à 132 à Abidjan et regroupant plus d'un million de personnes, et l'occupation d'emprises publiques sans respect des règles d'urbanismes ont engendré des problèmes d'assainissement, de mobilité et d'accès aux équipements sociaux de base. «C'est pour adresser ces problématiques que le gouvernement a initié le projet d'aménagement des quartiers restaurés d'Abidjan», a-t-il dit.

Pour l'Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, la mise en œuvre de ce projet constitue une étape supplémentaire vers l'atteinte d'un objectif ambitieux que la France s'est fixée pour promouvoir le développement des villes inclusives, productives et résilientes, indispensable pour transformer qualitativement et durablement les conditions de vie des populations.

La convention signée ce jour est la première convention d'affectation du 3^e et dernier C2D signé le 27 octobre à Paris par les ministres français et ivoirien chargés des finances.

Ce troisième C2D complète le montant de la dette envers la France traitée à 1900 milliards FCFA.

DÉVELOPPEMENT DES PÔLES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX COMPÉTITIFS

Les experts évoquent les défis et les enjeux



Photo de famille des experts.

Le Directeur général de l'Aménagement du territoire, développement régional et local au ministère du Plan et du Développement, par ailleurs Coordonnateur du programme d'aménagement des Pôles économiques compétitifs (PEC), Allou Saraka a communiqué sur le programme d'aménagement des pôles économiques compétitifs en lien avec la vision 2030 du Président Alassane Ouattara.

Cette communication qui a porté sur trois différents points à savoir les éléments de contextes, la présentation du programme PEC, enjeux et défis, a été faite le mardi 9 novembre 2021, à la salle des fêtes du Sofitel Hôtel ivoire d'Abidjan. C'était à l'occasion de l'atelier thématique 2, intitulé : « Développement des pôles économiques régionaux compétitifs : enjeux et défis », tenu lors de la deuxième journée, de la 5^e édition de la JNP.

« Plusieurs stratégies nationales de développement préconisent la mise en place des pôles économiques compétitifs. Je veux citer l'étude nationale de la Côte d'Ivoire 2040, qui au niveau de son sous-objectif 3, préconise d'élever le niveau d'offre territorial en développant les infrastructures des régions de manière à les rendre attractives. La deuxième

étude majeure, c'est la vision 2030, Côte d'Ivoire solidaire, le troisième pilier porte sur la création d'un cadre de vie agréable et un environnement d'investissement attractif », a-t-il expliqué.

Et de poursuivre : « la mise en place des pôles économiques compétitifs devra permettre d'organiser, de structurer l'espace national autour d'une valorisation des spécificités territoriales. Pour chacun de ses PEC, nous avons identifié des projets productifs pour les secteurs agricole, halieutique, industriel et touristique ».

L'étude sur les PEC a révélé que ce sont environ 2000 projets pour un investissement global estimé à près de vingt-sept mille milliards FCFA qui est censé générer neuf cent trente mille emplois.

Un autre point évoqué par l'étude menée par le coordonnateur du programme d'aménagement des pôles économiques compétitifs, Allou Saraka, est celui des villes ivoiriennes qui peuvent être de véritables pôles économiques.

« L'étude a révélé que seuls les chefs-lieux de régions et les deux districts autonomes Abidjan et Yamoussoukro étaient à même de porter, d'abriter ses pôles économiques compétitifs parce que ces villes ont déjà un stock d'équipements,

d'infrastructures et une offre de service suffisante pour porter ses projets. Nous avons une deuxième catégorie de villes appelées pôles économiques compétitifs secondaires. Ce sont des villes qui sont des concentrateurs logistiques et/ou transformateurs, Odienné, Séguéla, Dimbokro, Bouna, Daloa, Abengourou, et Aboisso », a-t-il confié.

Pour tendre vers des Pôles économiques compétitifs, l'expert a souhaité, dans le cadre du PND 2021-2025, que le secteur privé s'implique énormément dans le financement.

Le Coordinateur du PIDUCAS, Dro Gabriel a expliqué comment rendre une ville compétitive. Selon lui, il faut améliorer les services municipaux et le cadre urbain, faire des routes, réaliser des infrastructures, afin d'attirer les investissements.

Fidel Yapi, Directeur général de la Décentralisation et du Développement local (DGDDL) a présenté la politique de décentralisation du gouvernement ivoirien. À l'en croire, la Côte d'Ivoire dispose de 201 communes, 31 régions et 14 districts. Il a évoqué les subventions reversées aux collectivités en 2020 qui s'élèvent à 240 milliards F CFA et en 2021, à 270 milliards FCFA.

Par Jean-Hyppolithe DRUIDE

PND 2021-2025

les opportunités sur le secteur productif dévoilées



Esther Lodugnon, Secrétaire générale du Comité national de pilotage des partenariats secteur public-secteur privé.

«PND 2021-2025 : quelles opportunités sur le secteur productif». Tel était le thème de l'atelier thématique 4, de la JNP.

Pour animer cet atelier de haut niveau, les organisateurs de la Journée nationale du partenariat (JNP) ont fait appel à trois panélistes chevronnés à savoir, Marcelin Cissé, Directeur général du Plan; Solange Amichia, Directrice générale du CEPICI et Esther Lodugnon, Secrétaire générale du Comité national de pilotage des partenariats secteur public-secteur privé.

Les différents exposés des panélistes et les échanges avec les participants qui s'en sont suivis ont permis de comprendre les opportunités liées à la mise en œuvre du PND 2021-2025. Et la spécificité du secteur privé ivoirien qui est pleinement investi dans la redynamisation de l'économie ivoirienne. Ce secteur privé, selon, les intervenants a, lui-même, rédigé le plan «Côte d'Ivoire 2040», décliné en PND (1; 2 et 3).

Ouvrant la série de présentation, Marcelin Cissé, Directeur général du Plan, a d'abord dressé le bilan de la mise en œuvre du PND. «Nous avons eu à travailler à la mise en œuvre de deux PND, en l'occurrence le PND 2012-2015 et le PND 2016-2020. En ce qui concerne le PND 2016-2020, nous avons enregistré, une croissance de 7 %

sur cette période». Mais cette croissance baissera drastiquement pour atteindre 2 % avec la survenue de la pandémie en 2020. «Ce n'était même pas évident qu'on obtienne ce pourcentage. On dira que l'économie ivoirienne a été plutôt résiliente. Par ailleurs, nous avons le taux de croissance fiscal qui tourne autour de 12,3 % en 2020 et un solde budgétaire de 5,6 %. Et l'investissement privé est passé de 12,8 à 22,7 % en 2020.»

En outre Marcelin Cissé, a confié que le progrès de la participation du secteur privé a permis de passer de 60 % dans le PND 1 à Plus de 66 % dans le PND 2. «Aujourd'hui on se retrouve à 75 % de participation du privé dans le PND 3.»

C'est le lieu de souligner que le PND 3 a mis l'accent sur l'industrialisation avec une stratégie de grappes où on retrouve 16 filières prioritaires et 14 pôles économiques compétitifs.

Poursuivant son intervention, il a révélé que plus de 150 000 logements et plus de 4500 km de route seront construits d'ici 2025 «L'un des éléments importants dans ce processus, c'est le contenu local. Le Programme national de développement (PND, 2021-2025) représente 59 000 milliards FCFA d'investissements à réaliser, dont 74 % sont alloués au secteur privé ivoirien, soit 43 600 milliards FCFA.»

Quant à Mme Solange Amichia, Directrice générale du CEPICI, elle a rappelé tout le dispositif attractif mis en place par l'État ivoirien pour encourager les investissements.

«Les attentes du gouvernement vis-à-vis du CEPICI sont très fortes. Par exemple, le Centre de promotion des investissements devra mobiliser 15 % de ces 43 600 milliards FCFA fixés comme objectif, soit près de 6 540 milliards FCFA», a-t-elle rappelé. Ce qui explique les facilités que fait cette structure aux investisseurs. «Nous accompagnons les projets, les investissements. Et nous facilitons l'octroi des agréments et Licences en sorte d'encourager les investissements.

Ce qui était un problème par le passé.» D'où son engagement personnel à travailler en étroite collaboration avec le secteur privé, afin de lui apporter toute l'assistance et mettre en œuvre des réformes nécessaires à l'amélioration du climat des Affaires.

Pour sa part, Esther Lodugnon, Secrétaire générale du comité de coordination de partenariats secteur public/secteur privé, a présenté les opportunités auxquelles pourraient s'attendre les porteurs de projets. «Sur certains projets spécifiques ou des projets pour lesquels nous présenterons leurs initiateurs, en tant qu'investisseurs du secteur privé, ils auront la possibilité, entre autres, d'obtenir un contrat allant de 7 à 99 ans, la possibilité d'avoir des propositions spontanées. Notre objectif, est non seulement de motiver, mais aussi de favoriser et encourager des partenariats. C'est notre leitmotiv.»

Pour l'histoire, il est important de souligner que les pays africains ont commencé à travailler sur leurs plans et visions au début des années post indépendance. Chose qui s'est arrêtée quand lesdits pays ont connu des difficultés. Ils ont donc eu recours à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international (FMI), pour leur survie. On assistera par la suite à l'initiation de Plans d'ajustement structurels (PAS), qui connaîtront une fin autour des années 99 sans véritablement booster le développement de nos pays. À partir des années 2000, la Banque mondiale et le FMI décident de redonner leur chance aux pays africains en leur permettant de repenser, eux-mêmes, leur développement. Ce qui a conduit au départ à la rédaction de documents de stratégies. Lesquels documents seront transformés progressivement en Plan national de développement (PND), avec comme référence l'émergence et les différentes visions (2030, 2040), qui ont été ensuite déclinées en programme quinquennal comme c'est le cas pour la Côte d'Ivoire.



Dr Cissé M. Moustapha
Secrétaire Exécutif du SE-CONNAPE

NOS MISSIONS

- Définir les orientations et les priorités nationales en matière de nutrition, d'alimentation et de développement de la petite enfance; - Impulser le passage à l'échelle des interventions en matière de nutrition, d'alimentation et de développement la petite enfance; - Coordonner toutes les interventions en matière de nutrition d'alimentation et de développement de la petite enfance, en vue d'assurer la cohérence entre les actions menées et les orientations politiques nationales en la matière; - Assurer l'intégration des programmes et indicateurs de nutrition d'alimentation et de développement de la petite enfance dans la stratégie de relance et de la croissance économique et des plans sectoriels; - Améliorer la coordination et la concertation entre parties prenantes en vue de rendre efficiente leur contribution dans le domaine de la sécurité nutritionnelle, de la sécurité alimentaire et du développement optimale de la petite enfance; - Appuyer la programmation et la mise en œuvre des actions autour du cadre commun des résultats budgétés, acceptés par l'ensemble des parties prenantes et impliquant une redevabilité mutuelle; - Faciliter la mobilisation des ressources financières et techniques à travers la concertation et le plaidoyer autour du cadre commun des résultats; - Evaluer les progrès réalisés dans l'exécution de la politique de nutrition, d'alimentation et de développement de la petite enfance; - Promouvoir le partage et la diffusion de l'information.

LES AXES

- La promotion des bonnes pratiques nutritionnelles et des mesures préventives
- Le renforcement de la prise en charge de la malnutrition
- L'accroissement durable de la disponibilité et de l'accès à des aliments nutritifs et diversifiés pour la consommation
- Le renforcement de la sécurité sanitaire des aliments
- Le renforcement de la résilience des ménages aux crises alimentaires et nutritionnelles
- L'amélioration de l'hygiène, l'accès à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement
- La création d'un environnement favorable à la nutrition et le renforcement de la Gouvernance

NOTRE VISION

Garantir à l'ensemble de la population un statut nutritionnel optimal en vue d'améliorer son bien-être et soutenir durablement une croissance inclusive et le développement du pays.



CHIFFRES MARQUANTS

59.000 milliards de FCFA

Le niveau d'investissement à mobiliser pour le PND 2021-2025.

890 975 tonnes

La production nationale de produits pétroliers ivoiriens

5,6%

Le taux de croissance attendu dans la zone UEMOA

12

Le nombre de Districts autonomes nouvellement créés.

135 milliards FCFA

Le montant du prêt accordé par la Banque Mondiale à la Côte d'Ivoire dans le cadre du Développement de l'Agro-alimentaire

5413 milliards FCFA

Le financement attendu des bailleurs de fonds dans le cadre du PND 2021-2025

56 milliards FCFA

Le résultat net enregistré par les entreprises publiques en 2020.

26 milliards FCFA

Le montant du financement du projet résilience

7 milliards FCFA

L'appui de la Banque Nationale d'Investissement au secteur de l'éducation en Côte d'Ivoire

2,9 millions

Le nombre d'hectares du couvert forestier ivoirien

20 milliards FCFA

Le montant des transactions journalières du mobile money

70.000 tonnes

La production nationale de café en Côte d'Ivoire

10%

La hausse des échanges commerciaux entre la France et la Côte d'Ivoire

1^{er} juillet 2021

La date de déclaration obligatoire du rapatriement des recettes d'exportation

300 millions FCFA

Le montant des financements de projets portés par des jeunes ivoiriens de la diaspora

1308 milliards FCFA

Le résultat net enregistré par la caisse régionale de refinancement hypothécaire

9670 milliards FCFA

Le projet de budget 2022 de la Côte d'Ivoire

74%

Le nombre de PME dirigées par les femmes dans le cadre des programmes de l'Agence CI-PME

490 milliards USD

Soit environ 272.284 milliards FCFA. C'est le montant qui a transité par le mobile money en Afrique subsaharienne en 2020

500 millions FCFA

Le coût du plan de rénovation du Zoo d'Abidjan.

500 milliards FCFA

Le montant des échanges commerciaux entre la Suisse et la Côte d'Ivoire

100 milliards FCFA

La contribution attendue du Secteur privé dans le cadre du financement du Secteur privé

80 milliards USD

Soit 44.400 milliards FCFA. C'est le montant attendu par la Société Financière Internationale et des partenaires au Développement pour le financement du secteur privé ivoirien au cours des 05 prochaines années

25 milliards FCFA

Le nouveau capital du Fonds d'aide à la femme en Côte d'Ivoire.

21 milliards FCFA

Le montant investi par le Gouvernement ivoirien pour l'accès à l'eau potable.



NOUVELLE PHARMACIE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Notre mission _____

Assurer la disponibilité des médicaments sanitaires publics et parapublics et assurer leur accessibilité financière aux populations vivant en Côte d'Ivoire.

Notre vision _____

Etre un pôle d'excellence dans l'espace UEMOA en matière d'achat, de stockage et de distribution de médicaments essentiels et intrants stratégiques aux structures publiques de santé.

Nos activités _____

- Achat et approvisionnement
- Stockage
- Distribution

☎ 27 21 21 73 00

✉ info@npsp.ci

🌐 www.npsp.ci

COMPETITIVENESS OF THE AGRICULTURAL AND AGRO-FOOD SECTORS

500,000 young people trained

Following the President Alassane Ouattara vision, the Head of Government assisted by the Minister of State Kobenan Kouassi Adjoumani and all the agricultural sector actors, have launched the step 1 for a significant transformation of our agro-business.

The Prime Minister Patrick Achi has laid the emphasis on the agricultural potential of Côte d'Ivoire. As he said "we are a world leader in the production of many raw materials: we are the world leader as for cocoa, cola and cashew nuts production; the fourth world largest producer of rubber; a world leader for coffee and cotton and a promising producer for oil palm, rice, mango or aquaculture ... and I could still go on, as our Ivorian land is rich!" despite this situation, the country is not fully taking advantage of these assets.

The head of government called for radical changes. To achieve this, Prime Minister Patrick Achi presented an action plan based on three focus areas. The first is to produce better and more, by acting on the entire chain: seeds, irrigation, mechanization, cultivation techniques, fertilization, transport, storage, control of product quality... The second focus area involves the setting of an industrial sector for a local manufacturing of almost all the

local production. The third focus consists in selling better and more, everywhere in the world, by integrating agribusiness into international marketing circuits.

The role of the State will be essential to achieve this change, by facilitating access to financing or by playing its full role in exports by opening up new markets and secure outlets, in Europe, America and in Asia.



MANAGEMENT OF GOODS IN TRANSIT BY RAIL AND ROAD

The interconnected system set up

During the official launching ceremony on June 22, 2021 of the Interconnected System for the Management of Goods in Transit (SIGMAT) by rail and its extension on the Côte d'Ivoire - Burkina Faso - Niger road axis, the customs Department Managing Directors of these 3 countries have signed the legal acts materializing this strong expectations. This happens during a ceremony in the premises of the Risk Analysis, Census and



Value (DARRV) authority. This ceremony was attended by the Minister of Budget and State Portfolio, Moussa Sanogo.

These include, among others, the joint circular related to the terms of application of SIGMAT to International Transit by Rail, the memorandum of understanding related to the interconnection of customs IT systems in Burkina Faso, Côte d'Ivoire and Niger then the framework instruction related to the procedure for computerized road transit between the three countries.

Welcoming this new legal mechanism, the Minister of the Budget and the State Portfolio, indicated that it will contribute to "holistically address the challenges linked to customs transit" on the one hand, and to strengthen sub-regional integration and economic competitiveness of UEMOA and ECOWAS member states on the other hand.

For the Managing Director of the Customs Department of Côte d'Ivoire, Da Pierre Alphonse, the establishment of this legal system is a progress that will secure transit procedures, facilitate trade, fight against customs fraud and strengthen sub-regional integration.

As for the Managing Director of the Customs Department of Burkina Faso, Elie Kalkoumbo and Niger, Harouna Abdallah, they welcomed this interconnection and they are committed to working for the smooth running of the new system.

FINANCIAL RATING

Côte d'Ivoire achieves Fitch's "BB-" Rating



Côte d'Ivoire has become a country which is increasingly reassuring investors and more particularly the rating agencies. Indeed, following a new assessment by the financial rating agency Fitch Ratings on Monday, July 19, 2021, this country saw its long-term credit rating increased from "B+" to "BB-" with a stable outlook. This rating is the best on the continent after that of Morocco (rated BB+ by Fitch).

According to the rating agency, they declared that "this upgrade reflects our view that the peaceful parliamentary elections of March 2021 show a sustained reduction of political risk."

It also reflects Fitch's expectation that the authorities' continued prudence and fiscal reforms will gradually sort out the temporary deterioration of the fiscal balance and stabilize public debt below the expected "BB" median.

Côte d'Ivoire now has a credit rating from all three international agencies, namely Standard and Poor's (BB- stable), Moody's (Ba 3 stable) and Fitch (BB-), in line with international best practices for emerging countries.

With this new ranking from the Fitch Ratings agency, it should be remembered that the average rating of Côte d'Ivoire is now firmly anchored in the "double B" category, which confirms the excellent performance of macroeconomic indicators and institutional structures of the country in recent years.

DEVELOPMENT PROGRAMS

Côte d'Ivoire has finalized the 2021-2025 National Development Plan known as PND and the 2030 Agenda

Kaba Nialé, Minister of Planning and Development, has congratulated all the stakeholders, namely the Ministries and the local representatives of the civil society, the private sector and the academic world which were involved in the process of drawing up the 2021-2025 PND. This happened during the closing ceremony of the workshop on the contributions of the stakeholders on the production of 2021-2025 National Development Program draft on Wednesday, June 09, 2021 in Abidjan-Plateau.

After having expressed the gratitude of the government to the technical and financial partners for their commitment and their constant support to the achievement of the development policy efforts made by the country, she reminded that the implementation of this third five-year program should lead to an improvement of the economic

and social development of the country, mainly through a structural economic and social transformation making it possible to raise Côte d'Ivoire to the upper middle-income countries by 2030.

According to the UNDP resident representative, Carol Flore-Smrecznia, the involvement of civil society representatives and other actors in the 2021-2025 PND process constitutes an "innovative" step. Indeed, the active and technical involvement of citizens in the debates on development priorities for the next five years in Côte d'Ivoire remains a real progress.

The final document will be handed over to the Prime Minister Patrick Achi for adoption by the National Assembly and the Senate. The 2021-2025 PND is based on six pillars and an investment of 59,000 billion FCFA will be needed.



DEVELOPMENT OF COMPETITIVE REGIONAL ECONOMIC POLES

Experts discuss issues and challenges



The General Manager of town and country planning, Regional and Local Development at the Ministry of Planning and Development who is also the Coordinator of the Programme for the Development of Competitive Economic Pole (JEPs), Allou Saraka has focused on the development program of competitive economic poles in relation to the 2030 vision of President Alassane Ouattara.

Mr. Allou Saraka has laid the emphasis upon three issues which involve the context, the outline of PEC program and the issues and challenges. This communication was made in the workshop 2 on the development of competitive local economic pole during the fifth edition of JNP on November 9, 2021. He declared: “several national development strategies point out the setting up of competitive economic poles. As an example, we can refer to Côte d’Ivoire 2040 which lays the emphasis upon the development of local infrastructures so as to make them attractive. The second major study is the vision 2030 Côte d’Ivoire, the third pillar concerns the creation of a good living and attractive investment environments.

Another point raised by the study carried out by the coordinator of the development program of competitive economic poles, Allou Saraka, is that of Ivorian cities which can be real economic poles. To move towards competitive economic poles, the expert claimed, in the framework of the PND 2021-2025, a strong involvement of the private sector. PIDUCAS Coordinator Dro Gabriel explained how to make a city competitive. According to him, we must improve municipal services and the urban environment, build roads, and infrastructure, in order to attract investment.

POST-COVID ECONOMIC RECOVERY

The state and the private sector facing up to their responsibilities

“Post-Covid economic recovery: Role of the State and business strategy” was the issue of panel 1 of the JNP 2021 presented by Souleymane Diarrassouba, Minister of Trade and Industry, Felix Anoblé, Minister of the Promotion of Smes, Handicrafts and Transformation of the Informal Sector, Sain Oguie, Managing Director of the Economy, Touré Faman, President of the Chamber of Commerce and Industry of Côte d’Ivoire, Franck Bony, representing the single platform of SMEs and Lolo Diby, President of the National Federation of the Hotel Industry (FNIH). It was for these panelists to make proposals in the framework of the post-Covid economic recovery by following local and international experiences.

In an introductory presentation on the economic and social impact of the measures taken by the government to address the Covid 19 pandemic in Côte d’Ivoire, Professor Alban Houré of the Economic Policy Analysis Unit (Capec) of the Cires, focuses on the lessons from the management of the crisis. He will indicate that the economic growth of 2% in Côte d’Ivoire in 2020 despite the health crisis is a good performance in the global context.

In light of the conclusions of the Capec study and according to his own experiences as a government official, Minister Souleymane Diarrassouba will emphasize on the recovery of

the country. Better still, the government’s priority is to stick to the five-year plan adopted for 2021-2025, which is part of President Alassane Ouattara’s “Côte d’Ivoire Solidaire” 2030 society project.

However, companies must be well organized to take advantage of the initiatives developed. The Covid funds were a real opportunity.



3RD C2D

A 32.8 billion CFAF agreement to improve the living conditions of 300,000 people in 5 districts

The Ivorian Prime Minister, Patrick Achi, presided over the signing on 29 November 2021 in Abidjan, of an agreement between Côte d'Ivoire and France under the 3rd Debt Reduction and Development Contract (C2D) to improve the living conditions of 300,000 inhabitants of five restructured neighbourhoods in three communes of Greater Abidjan (Yopougon, Abobo and Koumassi).

The Ivorian side was represented by the Minister of Economy and Finance, Adama Coulibaly, and his colleague in charge of the Budget and State Portfolio, Moussa Sanogo. The French side was composed of the French Ambassador to Côte d'Ivoire, Jean-Christophe Belliard and the Executive Director of Operations of the French Development Agency (AFD), Jean-Pierre Marcelli.

The agreement, worth CFAF 32.8 billion, concerns the financing of the Abidjan Restored Neighbourhood Development Project

(PAQRA). The aim is to improve access for 300,000 people to essential urban services (electricity, public lighting, drinking water and wastewater treatment, etc.) and to local community social facilities (schools, sports facilities and public spaces), to reduce the risk of flooding and to improve the health of the neighbourhoods.

Hailing France's determination to support the development of Côte d'Ivoire, Adama Coulibaly welcomed the establishment of innovative cooperation mechanisms between France and Côte d'Ivoire, including the Debt Reduction and Development Contract (C2D).

According to him, the development of precarious neighbourhoods, of which there are an estimated 132 in Abidjan and which include more than one million people, and the occupation of public land without respecting urban planning rules have led to problems of sanitation, mobility and access to basic social facilities. «It is to address these problems that the government has initiated the project for the development of restored neighbourhoods in Abidjan,» he said.

For the French Ambassador to Côte d'Ivoire, the implementation of this project is a further step towards the achievement of an ambitious objective that France has set itself to promote the development of inclusive, productive and resilient cities, which is essential for transforming the living conditions of the population in a qualitative and sustainable way.

The agreement signed today is the first allocation agreement of the third and final C2D signed on 27 October in Paris by the French and Ivorian finance ministers.

This third C2D completes the amount of the debt to France, which is estimated at 1900 billion CFAF.

Opportunities offered by productive sectors as for 2021-2025 NDP

Three experienced panelists namely, Marcelin Cissé, General Manager of Planning; Solange Amichia, General Manager of CEPICI and Esther Lodugnon, General Secretary of the National Steering Committee for Public-Private Sector Partnerships were the guest of a high level workshop.



The various presentations by the panelists and the correlative debates have revealed the opportunities related to 2021-2025 National Development Program (PND). They pointed out the issues related to the concerns of the private sector which was deeply involved in the development of the "Côte d'Ivoire 2040" program. This program was made up of PND1, 2 and 3. Marcelin Cissé declared that the involvement of the private sector has contributed to increase the share of the sector from 60% in PND 1 to more than 66% in PND 2. The share of the sector in PND 3 has reached 75%.

One should remind that the PND 3 is based on industrialization with a cluster strategy where there are 16 priority sectors and 14 competitive economic poles.

As for Ms. Solange Amichia, General Manager of CEPICI, she has reminded the attractive mechanisms set up by the Ivorian State to encourage investment. As for Esther Lodugnon, General Secretary of the Public Sector / Private Sector Partnerships Coordination Committee, she has laid the emphasis upon the opportunities that project leaders could expect.

R E L E V A N T S T A T I S T I C S

59,000 billion FCFA

The level of investment to be mobilized for the 2021-2025 PND.

890,975 tonnes
National production of Ivorian petroleum products**5,6%** The expected growth rate in the WAEMU zone**12**

The number of newly created Districts Authorities

135 billion FCFA

The amount of the loan granted by the World Bank to Côte d'Ivoire as part of the Agri-food Development program

2,9 millions

estimations related to the Ivorian forest cover

5,413 billion FCFA

Funding expected from donors under the 2021-2025 PND

56 billion FCFA

The net result recorded by public enterprises in 2020.

26 billion FCFA

The amount of funding for the resilience project

7 billion FCFA

Support from the National Investment Bank for the education sector in Côte d'Ivoire

10%

The increase of trade rate between France and Cote d'Ivoire

20 billion FCFA

the amount of daily mobile money transactions

70,000 tonnes

National coffee production in Côte d'Ivoire

1308 billion FCFA

The net result recorded by the regional mortgage refinancing fund

July 1, 2021

the date of the mandatory declaration of the repatriation of export earnings

300 million FCFA

the amount of funding for projects carried by young Ivorians in the diaspora

9,670 billion FCFA

Côte d'Ivoire's 2022 budget

500 million FCFA

The cost of the Abidjan Zoo renovation plan

74%

the expected contribution from the Private Sector within the framework of the financing of the Private Sector

490 billion USD or about 272.284 billion FCFA

this is the amount transacted throughout mobile money in sub-Saharan Africa in 2020

500 billion FCFA

the amount of trade between Switzerland and Côte d'Ivoire

100 billion FCFA

The new capital of the Port Authority of Abidjan

80 billion USD or 44.400 billion FCFA

This is the amount expected by the International Finance Corporation and development partners for the financing of the Ivorian private sector over the next 05 years

25 billion FCFA

The new capital of the Assistance Fund for Women in Côte d'Ivoire

21 billion FCFA

the amount invested by the Ivorian government for access to drinking water



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

P121

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

P125

PRIX DU PARTENARIAT

P126

PANEL 1 / PANEL 2

P127

ATELIER 4 / ATELIER THÉMATIQUE 1

P128

ATELIER THÉMATIQUE 2 / SESSION RÉGIONALE UEMOA

P129

B TO G

P130



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Le ministre Adama Coulibaly a procédé à l'ouverture officielle

L'auditorium du Sofitel Abidjan Hôtel ivoire a servi de cadre à la cérémonie d'ouverture de la 5^e édition de la Journée nationale du partenariat (JNP), le lundi 8 novembre, en présence des autorités ivoiriennes. Le Chef du gouvernement y était représenté par le ministre Adama Coulibaly, de l'Économie et des Finances.

Placée sous le patronage du Premier ministre Patrick Achi, également président du Conseil de concertation, la 5^e édition de la Journée nationale de partenariat (JNP) 2021, dont le thème général était : «Partenariat État/Secteur privé pour la réalisation de la vision 2030 du développement de la Côte d'Ivoire», a ouvert ses portes ce lundi 8 novembre au Sofitel

Hôtel Ivoire.

La cérémonie d'ouverture de cet événement qui a mobilisé de nombreux partenaires au développement, cette année, s'est déroulée dans un contexte de sécurité sanitaire, compte tenu du respect des mesures barrières liées au Covid-19, et ce, en présence des autorités ivoiriennes.

Une délégation de la Commission de l'UEMOA ainsi que des experts du Dialogue public privé venus du Burkina Faso ; du Mali ; du Niger ; du Sénégal, du Togo ainsi que ceux de la Côte d'Ivoire ont rehaussé cette édition par leur présence.

Ouvrant la série d'allocutions, Emmanuel Esmel Essis, Ministre de la Promotion de l'Investissement et du Développement du Secteur privé, a remercié le Premier ministre pour son implication remarquable dans la tenue effective de cette édition.

«Toute ma reconnaissance va à l'endroit du Premier ministre Patrick Achi, qui a bien voulu accorder sa caution pour l'organisation de cette 5^e édition de la Journée nationale

de partenariat, traduisant ainsi son soutien au renforcement du dialogue État/Secteur privé.» Lequel dialogue État/secteur privé, a-t-il souligné, a permis avec le l'appui de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), la Commission de l'UEMOA, etc., de répondre à l'épineuse question de l'accès au financement des PME. D'ailleurs, de nombreux chantiers issus des recommandations précédentes ont été rouverts avec le concours des partenaires cités.

Il a ensuite rappelé que la première édition de la JNP en 2015 a permis d'aboutir à la proposition de l'initiative pour le développement des PME. En vue de répondre à l'épineuse problématique de l'accès au financement des PME. «En liaison donc avec le groupe de la Banque africaine de Développement, un financement de 300 milliards FCFA a été débloqué pour l'opérationnalisation du projet «Champion» de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire.»

C'est le lieu de rappeler que les travaux de la JNP de 2016 avec le concours du groupe de la Banque mondiale ont abouti à l'adoption d'une stratégie nationale de dialogue public/privé en Côte d'Ivoire, dont les orientations constituent le cadre logique d'intervention du Comité de concertation État/Secteur privé.

Succédant au ministre de la Promotion de l'Investissement et du Développement du Secteur privé, Paul Koffi Koffi, Commissaire de l'UEMOA chargé du développement de l'entreprise, des mines, de l'énergie et de l'économie numérique, s'est dit heureux que



Le ministre Adama Coulibaly pendant son allocution d'ouverture.



Intervention de Paul Koffi Koffi, commissaire de l'UEMOA.



Jean-Marie Ackah, président de la CGECI pendant son intervention.



Le professeur Alban Ahouré pendant sa communication introductive.



Une vue de l'assistance.

les organisateurs aient bien voulu associer la Commission de l'UEMOA à cette édition. Il a indiqué que depuis deux ans, « *malgré les nombreuses actions entreprises, avec l'apparition de la pandémie de la Covid-19 qui persiste, il apparaît nécessaire pour les États membres de l'UEMOA de poursuivre la recherche de solutions efficaces avec les institutions communautaires en vue de soutenir le secteur privé comme fer de lance de nos économies.* »

Durant plusieurs années, la sous-région a été marquée par une croissance forte du PIB autour de 6 %. Malheureusement cette dynamique a été ralentie l'année dernière avec la Covid-19. Mais les derniers chiffres concernant la situation macro-économique s'avèrent rassurants, selon M. Paul Koffi Koffi.

La cérémonie officielle d'ouverture de la JNP 2021 a été marquée par une conférence inaugurale animée par l'État de Côte d'Ivoire et le secteur privé représenté par M. Jean Marie Ackah, président de la CGECI (Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire).

Prenant la parole, le président du patronat ivoirien a salué l'engagement du Premier ministre Patrick Achi pour le rayonnement du secteur privé ivoirien. « *Le Premier ministre nous a témoigné son attachement au secteur privé en présidant personnellement la cérémonie d'ouverture de notre*



L'auditoire a suivi les échanges avec une attention soutenue.

grand forum : la CEGCI Academy. À cette occasion, il nous a rassurés en érigeant le développement du secteur privé ivoirien au rang de cause nationale », a souligné Jean Marie Ackah.

Et d'ajouter, la JNP 2021, nous offre l'occasion de réaffirmer la disponibilité du secteur privé à prendre toute sa part dans la réalisation des ambitions du gouvernement exprimées dans la vision 2030 de développement de la Côte d'Ivoire.

Dans son intervention, Adama Coulibaly, ministre de l'Économie et des Finances, par ailleurs président du Comité technique de Concertation (CTC), a indiqué que la Côte d'Ivoire n'a pas échappé à la furie de la pandémie de la Covid-19. Mais « *elle a su se relever grâce aux solides fondements de son économie* ». Il a, par ailleurs, rappelé les ambitions de l'État à travers la mise en œuvre du Plan national de développement

(PND) 2021-2025. Selon lui, le gouvernement entend insuffler avec le secteur privé, l'élan des réformes nécessaires à la transformation structurelle de l'économie ivoirienne, afin de favoriser la migration du tissu productif des secteurs d'activités primaires vers les secteurs secondaires et tertiaires à fortes valeurs ajoutées.

« *Cette ambition, dira-t-il, est en cohérence avec la vision prospective Côte d'Ivoire 2030 du gouvernement qui entend relever de nombreux challenges. Notamment : Doubler le revenu par habitant pour se rapprocher de celui des pays à revenu intermédiaire ; créer 8 millions d'emplois d'ici 2030 ; réduire la pauvreté de 39 % à moins de 29 % ; augmenter l'espérance de vie de 57 à 67 ans ; relever le taux de l'éducation en portant le taux de scolarisation du primaire de 91 % à 100 % et celui du secondaire de 51 % à 80 %.* »



Parvenir à un agenda consensuel du partenariat État/Secteur privé pour la réalisation conjointe de la vision 2030

La 5^e édition de la Journée nationale du Partenariat État-Secteur privé (JNP) s'est tenue du 8 au 9 novembre 2021 autour du thème : « Partenariat État/Secteur privé pour la réalisation de la vision 2030 de développement de la Côte d'Ivoire ».



Une vue des Participants à l'atelier relatif au financement des entreprises.

Cette grand-messe du Dialogue public privé s'est déroulée sous le haut patronage de SEM. Achi Patrick Jérôme, Premier ministre de la République de Côte d'Ivoire ; le Parrainage de SEM. Abdoulaye Diop, Président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la présidence de Monsieur Adama Coulibaly, ministre de l'Économie et des Finances.

Ont pris part à la JNP 2021, l'ensemble des acteurs du Dialogue public privé et particulièrement : les membres du gouvernement, une forte délégation de la Commission de l'UEMOA conduite par M. Paul Koffi Koffi, Commissaire de l'UEMOA chargé du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Énergie et de l'Économie numérique, représentant le Président de la Commission de l'UEMOA. La sous-région ouest-africaine était présente à travers des représentants de structures en charge de l'animation du dialogue public privé de six (6) pays de la sous-région notamment, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo et le Bénin. Les représentants des principales faitières du Secteur privé n'ont pas tenu à se faire conter l'évènement.

L'édition 2021 de la JNP a connu plusieurs temps forts, notamment : les allocutions d'ouverture marquées par les interventions de M. le Ministre de la Promotion de l'Investissement et du Développement du Secteur privé, représentant le ministre de l'Économie et des Finances et de M. Paul Koffi Koffi.

Sans oublier l'allocution du président de la Confédération générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), représentant le Secteur privé et celle du ministre de l'Économie et des Finances, représentant le Premier ministre.

La session régionale UEMOA sur le Dialogue public privé, un autre temps fort de cette journée a fait un focus sur le partage d'expériences relativement à la reprise post-Covid et permis d'échanger sur les contours de la prochaine plateforme régionale de Dialogue public privé.

S'en sont suivis les ateliers thématiques sur les problématiques suivantes : Intégration économique africaine : quelles opportunités avec la ZLECAF dans la vision 2030 ? Les autres ateliers se sont intéressés au « Développement des pôles économiques régionaux compétitifs : Enjeux et Défis », ainsi qu'à la problématique de l'Accès au financement des entreprises : activités des Fonds COVID et garantie des crédits aux entreprises. Le 4^e atelier a porté sur le « PND 2021-2025 : quelles opportunités pour le Secteur productif ? »

Les Rencontres Business To Government ont été animées par 18 administrations et structures parapubliques qui ont reçu au total 323 requérants pour la seule journée du lundi 8 novembre 2021.

À l'issue des différentes activités de la JNP 2021 et des travaux effectués par le Comité scientifique de la JNP, des recommandations ont été formulées au Gouvernement, au secteur privé et à la Commission de l'UEMOA



Marcellin Zinsou, président du Fonds de Garantie des PME.



Sain Oguié, président du Comité de Gestion du Fonds d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel.

RECOMMANDATIONS À L'ÉTAT

Les recommandations à l'attention de l'État portent sur la nécessité de relever le défi sanitaire en maîtrisant la pandémie à coronavirus à travers l'intensification des actions de riposte sanitaire de l'État et la réalisation d'investissements dans les infrastructures sanitaires publics.

Il lui a aussi été demandé d'accélérer la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes et de renforcer les politiques de soutien à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise. L'État a aussi été invité à poursuivre l'amélioration du climat des Investissements et de l'environnement des affaires et à réaliser des monographies des filières prioritaires dans le cadre du partenariat État Secteur privé.

RECOMMANDATIONS AU SECTEUR PRIVÉ

Les recommandations à l'attention du Secteur privé portent sur la nécessité de renforcer la synergie entre les Organisations professionnelles et faitières du Secteur privé, l'amélioration de l'encadrement et des services à valeur ajoutée au profit des entreprises membres afin de renforcer leur gouvernance managériale et améliorer leur niveau de formalisation.

Le secteur privé a été également exhorté à améliorer les relations interentreprises, notamment entre les Grandes Entreprises et les PME à travers la promotion de la sous-traitance, le compagnonnage et le tutorat. Il a aussi été demandé au privé d'une part, d'aider les entreprises à s'affilier aux organisations et Groupements professionnels pour pallier les insuffisances d'information sur les mesures et pour bénéficier de programmes de renforcement des capacités. Et d'autre part de s'approprier les mécanismes alternatifs de financement, tels que le crédit-bail, l'affacturage et le capital investissement qui répondent aux différents besoins de financement (trésorerie, investissement, outil de production...)

RECOMMANDATIONS À LA COMMISSION DE L'UEMOA

Cette 5^e édition de la JNP a été aussi l'occasion de demander à la Commission de l'UEMOA de mettre en place un dispositif transitoire de promotion du Dialogue public privé qui facilite le partage d'informations sur les pratiques de DPP et les problématiques prises par les différents cadres, tout en œuvrant à l'harmonisation des cadres de dialogue public privé dans l'espace UEMOA. En définitive, le message clé qui ressort de l'ensemble des travaux et qui requiert l'adhésion de tous les participants est de parvenir à un agenda consensuel du partenariat État Secteur privé pour la réalisation conjointe de la vision 2030.



CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Plusieurs acteurs et partenaires primés

À l'issue de ces deux journées de réflexion, le Comité de concertation État-secteur privé (CCESP), structure étatique organisatrice de la JNP a, comme à l'accoutumée, décerné des prix sectoriels et spéciaux. Pour cette 5^e édition, le prix du partenariat de l'administration publique a été décerné à la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), le prix du partenariat secteur privé est revenu à la Chambre de commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire.

Le Conseil national des exportations (CNE) s'est vu attribuer le prix du partenariat-cadre paritaire sectoriel, tandis que le journaliste Elysée Lath de l'Inter a obtenu le prix spécial du partenariat point focal presse. Le prix du partenariat, point focal du CCESP, est revenu à Linda Zraik, présidente de la délégation régionale de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire dans le Bas-Sassandra.

Deux prix spéciaux ont aussi été décernés respectivement au ministre-gouverneur du District du Woroba, M. Dosso Moussa et au directeur général de la Société des ciments d'Abidjan, M. Soro Nagolo. L'honneur est revenu au Secrétaire exécutif du CCESP, Mme Mariam Fadiga Fofana, par ailleurs commissaire général de la JNP de remercier tous les participants et surtout la délégation de l'UEMOA, conduite par le Commissaire Paul Koffi Koffi chargé du développement de l'entreprise, des mines, de l'énergie, et de l'économie numérique.



Le ministre Adama Coulibaly pendant son discours.



Mariam Fadiga Fofana, pendant son allocution.



Charles ZOKO SEBE, Président du Comité Scientifique.



Georges Bolamo, Adama COULIBALY et Mariam FADIGA FOFANA.



Charles Kouassi, Directeur Général de la CNPS.

PRIX DU PARTENARIAT



Elysée Lath de l'Inter recevant son prix du meilleur point focal presse des mains du DG de l'Industrie Emmanuel Tra Bi.



Serge Bombo Martial du CNE recevant son prix du meilleur "cadre paritaire sectoriel" du Commissaire Paul Koffi Koffi.



Le Pdt Faman Toué recevant son prix du meilleur point focal "Secteur privé" des mains du DIRCAB du PM Georges Koffi Bolamo.



Charles Kouassi, DG de la CNPS recevant son prix de la meilleure "Administration Publique" des mains de Diawara Mamadou.



Le ministre-gouverneur Moussa Dosso recevant son prix spécial des mains du ministre Adama Coulibaly.



Le DGA Soro Nagolo recevant son prix spécial des mains du ministre Adama Coulibaly.



Linda Zraik Meilleur "point focal du CCESP" recevant son prix des mains du représentant de l'UGECI.



Allocution de Mme Mariam Fadiga Fofana secrétaire exécutif du CCESP.



Remise des présents aux points focaux du DPP de l'espace UEMOA



Photo de famille des récipiendaires avec le ministre Adama Coulibaly.



PANEL 1



Souleymane Diarrassouba, ministre en charge du Commerce et de l'Industrie.



Le ministre Félix Anoblé.



Touré Faman, président de la CCI-CI.



PANEL 2



Georges Koffi Bolamo DIRCAB Adjoint du Premier ministre pendant sa communication introductive.



Bamba Ngaladjo, modérateur.



Une vue de l'assistance.



Une vue des participants.

ATELIER THÉMATIQUE 1 · ZLECAF DANS SA VISION 2030



Le Professeur Bamba Ngaladjo procédant à l'ouverture de l'atelier.



Gérard Amangoua, DGA de L'APEXCI



Moustapha Kamaté, modérateur.



Une vue de l'auditoire.



Mme Fofana Fatoumata, Secrétaire Exécutif de la CNZLECAF Pendant son intervention.

ATELIER THÉMATIQUE 2
DÉVELOPPEMENT DES PÔLES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX

Allou Saraka directeur de l' Aménagement du Territoire du ministère du Plan.



Le modérateur Moussa Comara.



Dro Gabriel du PIDUCAS.



Le commissaire Paul Koffi Koffi intervenant pendant l'atelier.



Au Centre, Mme Khady Ndiaye de L'UEMOA.



ATELIER THÉMATIQUE 3 · GESTION DES FONDS COVID



Mme Diarroussouba, modératrice du Panel Sur le Financement.



Soumahoro Mory, président du Comité de Gestion du Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises.



Mimba Antoine, président du Fonds de Soutien aux PME.



Quelques participants.

ATELIER THÉMATIQUE 4 · PND 2021



Samuel Mathey, modérateur du Panel.



Marcellin Cissé Directeur Général du Plan et de la Lutte Contre la Pauvreté, panéliste.



Solange Amichia, Directeur Général du CEPICI, panéliste.



Esther Lodugnon Secrétaire Générale du CNPPP, panéliste.



Une vue de l'auditoire à l'atelier du PND.



Au 1^{er} rang, les panélistes de l'Atelier sur le PND.

SESSION RÉGIONALE UEMOA SUR LE DIALOGUE PUBLIC PRIVÉ



Paul Koffi Koffi, Commissaire de l'UEMOA, Représentant le président de la commission.



Amevi Susukpo, représentant le TOGO



Mbodj Teigue, représentant le Sénégal



Vues des participants à l'atelier de l'UEMOA.

B TO C



Le ministre Adama Coulibaly accompagné de ses collègues.



Le stand de la direction générale des Impôts.



Le stand du ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme.



Le stand de la direction générale du Budget et des Finances.

IMPRIMERIE NATIONALE DE CÔTE D'IVOIRE



1^{ère}
INDUSTRIE
GRAPHIQUE DE
CÔTE D'IVOIRE
AVEC PLUS DE
100 ANS
D'EXPÉRIENCE



Prix Spécial Panafricain
ICS 2018 - 2019
de la Meilleure Imprimerie Nationale
d'Afrique de l'Ouest



Super Prix Panafricain
WAD USA 2019
du Meilleur Manager
d'une Imprimerie Nationale
de l'espace UEMOA

NOS ACTIVITÉS

Maquettes • PAO • Copie plaques • Impression Typo et Offset
Impression numérique • Travaux CTP sans chimie • Sécurisation des imprimés
Travaux de luxe • Brochage et reliure • Timbres à multiples designs • Pelliculage

NOS ATOUTS

- Plateau techniques moderne
- Matières premières et intrants adéquats
- Respect de nos engagements
- " Délais - Qualité - Discretion " ... " Au service de la nation ".
- Prix des imprimés exonérés de toutes taxes (sans TVA)
- Nos valeurs commerciales basées sur le sigle "P A I" à savoir :
 - **P** Proximité de la relation avec les usagers clients ;
 - **A** Accessibilité des coûts et des modalités de règlement ;
 - **I** Innovation comme vecteur de l'amélioration du service ;
- Signature de convention avec toutes structures clientes
(Avantage d'un partenariat économique)

NOS POINTS DE VENTE À L'INTÉRIEUR DU PAYS

1 - L'antenne
INCI de Bouaké
2 - des guichets régionaux de
vente ouverts dans les
Trésoreries Générales (TG)
des 31 Chefs-lieux
de Régions
et de Districts

Abidjan Plateau, Angle du Bvd. Angoulvant et de l'Avenue Marchand
Adresse postale: B P V87 Abidjan Tel: 27 20 30 08 06 – 27 20 30 08 07 / Fax: 27 20 22 95 55 – 27 20 22 95 56
Site Web: www.imprimerienationale.ci / E-mail mail: info@imprimerienationale.ci



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail



LE CCESP ET SES PARTENAIRES VOUS DISENT



JOURNÉE NATIONALE DU PARTENARIAT

5^{ème} Édition

SOFITEL ABIDJAN
HÔTEL IVOIRE



08 et 09
NOVEMBRE
2021

225 27 20 22 11 25 / 225 27 22 44 50 42

LE RENDEZ-VOUS DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ